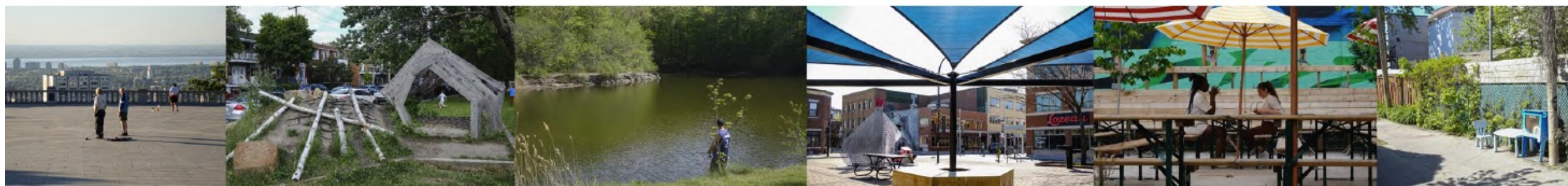


La spécificité des espaces publics à l'échelle du territoire de Montréal



Mai 2023



Ce **Cahier In.SITU 9** est constitué du rapport de recherche du **Volet 1** de l'étude « **P.E.P. Projet Espaces Publics** ». Ce rapport a été présenté à la *La Division de la planification urbaine* (*Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité*).

par une équipe de la Chaire internationale sur les usages et pratiques de la ville intelligente (ESG UQAM) constituée de :

- Professeur-chercheur Guillaume Ethier, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM
- Professeur-chercheur François Racine, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM
- Auxiliaire de recherche: Francesco Febres Caceres, Maîtrise en études urbaines, UQAM
- Auxiliaire de recherche: Pierre Carrere, Doctorat en études urbaines, UQAM
- Auxiliaire de recherche: Michèle Becanti Bouhoussou, Doctorat en études urbaines, UQAM
- Auxiliaire de recherche: Bernardo Emmanuel, Doctorat en études urbaines, INRS

CHAIRE Internationale sur
les usages & pratiques
de la Ville Intelligente

ESG UQAM

Livré initialement en juin 2022 - corrigé et modifié en février 2023 – commenté par la Ville en et mis en ligne en mai 2023

Montréal 

Présentation de la recherche « P.E.P. »

Le projet Espaces publics (P.E.P) est une recherche réalisée en 3 volets par une équipe pluridisciplinaire de la Chaire internationale sur les usages et pratiques de la ville intelligente (ESG UQAM) pour le compte de la Ville de Montréal. En lien avec l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) et du Projet de ville (2021) définissant les partis pris municipaux, les grands défis à relever et les éléments de vision pour guider la transformation de la ville d'ici 2050, la recherche contribue à « Définir une stratégie d'intervention pour la transformation des espaces publics de Montréal ». Pour cela, elle vise :

- Le développement de connaissances et de référents communs sur la typologie des espaces publics présents sur le territoire des 19 arrondissements en lien avec leurs fonctions, leurs utilisations actuelles, puis leurs modes de planification et gouvernance afin de guider la mise en œuvre du PUM.
- La définition d'une vision d'intervention intégrant la diversité de fonctions pouvant être assumées par les espaces publics montréalais actuellement et dans l'horizon 2050 (sociales, environnementales, de mobilité, de santé, culturelles, récréatives et économiques) afin d'alimenter le PUM et de favoriser la mise en œuvre d'une stratégie cohérente et complète d'intervention.

La recherche est constituée de trois volets :

- **Le volet 1** a pour but de définir et cerner les différents types d'espaces publics présents sur le territoire de Montréal en incluant la composante morphologique et celles des usages.
- **Le volet 2** porte sur les différents visages de la gouvernance à l'égard des espaces publics dans le contexte montréalais.
- **Le volet 3** a pour objectif de présenter les enseignements tirés de la recherche et de cerner les modalités stratégiques d'intégration des espaces publics au PUM.

Chaque étape de la recherche a donné lieu à la production d'un rapport publié dans la série des Cahiers In.SITU (Collection P.E.P) de la Chaire internationale sur les usages et pratiques de la ville intelligente. Ce Cahier In.SITU présente les résultats détaillés du volet 1.

Ces cahiers sont disponibles en accès libre sur le site de la Chaire (<https://villeintelligente.esg.uqam.ca/in-situ/cahiers-situ/>).

Objectif de la recherche (volet 1)

L'objectif du volet 1 est de définir et de cerner les différents types d'espaces publics des tissus retrouvés sur le territoire de Montréal en incluant la composante du réseau viaire à l'échelle urbaine (ruelle, rue, avenue, boulevard, transformation d'infrastructures autoroutières), les corridors verts et les friches pouvant être appropriés par la population (typologie des espaces, des usages et des enjeux d'aménagement) dans leur contexte actuel et à venir. Pour ce faire, les chercheurs ont mobilisé une approche en termes de morphologie, d'échelles, d'usage pour lequel les espaces publics ont été conçus.

Démarche de la recherche

La démarche de recherche s'appuie tout d'abord sur la production d'une synthèse de l'évolution de la signification des espaces publics à Montréal. Cette synthèse est formulée par l'entremise de l'énoncé des visions de conception et de planification relatives à l'émergence d'un éventail d'espaces publics qui seront regroupés en sept typologies faisant partie de trois grandes catégories d'espaces publics (Exemple : Ville classique, espace de loisir, espace symbolique, participation, transition écologique, etc.)

La démarche mobilise aussi la définition d'une typologie d'espaces publics retrouvés sur le territoire :

- Les espaces publics à l'échelle du territoire de Montréal selon les fonctions établies et les usages actuels :
 - parc régional, parc nature, corridors verts, friches, etc.;
- Les espaces publics des faubourgs (quartiers centraux) selon les fonctions établies et les usages actuels :
 - square, parc urbain, ruelle, avenue, etc.
- Les espaces publics des banlieues (quartiers péricentraux) selon les fonctions établies et des usages actuels :
 - parc de voisinage, boulevard, parc de loisir, etc.

Enfin, elle s'est enrichie de la tenue d'un atelier avec les chercheurs UQAM, les partenaires de la Ville et divers acteurs publics municipaux visant à réfléchir sur la catégorisation des espaces libres recensés.

Méthodologie détaillée

Afin d'aborder les facteurs associés à la formation et à la transformation des espaces publics, la recherche a examiné une typologie d'espaces publics dans leur contexte morphologique et d'usage. La démarche de recherche s'est déclinée en 6 étapes :

- 1) Définition d'une typologie comprenant 7 types d'espaces publics (échantillonnage à l'échelle de l'agglomération, des tissus et ensembles bâtis).
- 2) Sélection de trois exemples d'espaces publics représentatifs par types recensés sur le territoire de Montréal.
- 3) Analyse des caractéristiques de l'espace libre : le site, la structure et la hiérarchie du réseau viaire qui borde l'espace, la configuration du cadre bâti le définissant et son inscription dans le réseau d'espaces libres plus large, dont rendent compte les fiches d'analyse spatiale.
- 4) Analyse des appropriations des espaces publics sélectionnés selon trois dimensions : négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site, les comportements des usagers sur le site et la caractérisation générale des appropriations du site, dont rendent compte les fiches d'analyse des appropriations.
- 5) Bilan de la catégorisation typologique et synthèse du croisement entre le type d'espace public et son appropriation actuelle selon les données qui se dégagent de l'observation de terrain (voir tableau synthèse).
- 6) Recommandations en vue d'alimenter la réflexion sur la planification et la conception des espaces publics de demain. Ce premier volet est la phase de démarrage et ouvre la voie à certaines recommandations qui vont évoluer et se préciser lors de l'élaboration d'ensemble du projet de recherche (volet 2 et 3)

Intrants : des informations ont été tirées du document de travail «Planifier les espaces publics montréalais : notes pour un cadre de référence actualisé», du «Projet de ville» adopté par le Conseil municipal, du Plan du tissu urbain et des espaces repérables (matrice graphique numérique de la Ville) en plus des relevés photos et des observations terrain.

Table de matières

Synthèse de la recherche	p.05
La spécificité des espaces publics à l'échelle du territoire de Montréal – Résultats	p.09
• Typologie hiérarchisée des espaces publics montréalais	p.13
• Dimension dynamique des typologies des espaces publics	p.14
• Définition des typologies d'espaces publics	p.15
• Échantillon de 21 espaces publics	p.34
• Localisation des espaces publics ciblés	p.36
• Fiches analytiques des espaces publics	p.44
• Croisement des analyses spatiales et morphologiques avec les analyses d'appropriations	p.88
• Analyse transversale des espaces publics montréalais en termes de défis urbains	p.95
Bibliographie	p.105

Synthèse de la recherche

Triomphe et périls des typologies d'espaces publics classiques montréalais

La présente recherche a un point de départ et un point d'arrivée qu'il faut bien distinguer.

Au départ, il s'agissait de mettre à l'épreuve des typologies classiques d'espaces publics montréalais grâce à l'étude détaillée d'un échantillon de 21 lieux représentatifs sur l'ensemble du territoire montréalais. Pour chaque espace choisi, nous avons mené une double étude typologique et d'appropriation : la première a permis de caractériser l'organisation matérielle de ces espaces et de mieux comprendre leur intégration à différentes échelles territoriales et au sein de tissus urbains diversifiés. La seconde, qui consistait à observer les appropriations citoyennes dans ces différents espaces, a montré un certain alignement avec les aspirations de leurs concepteurs, mais aussi des innovations dans les usages qui sont, règle générale, bien absorbées par ces espaces. De fait, nous constatons dans l'ensemble que les sept typologies classiques étudiées à Montréal ont une prégnance dans l'organisation de la ville, et conservent une filiation historique dans la structure urbaine qui mérite qu'on parle encore, à ce jour, de grands parcs urbains, de places publiques et d'espaces publics linéaires, pour en nommer quelques-uns. D'autres typologies, par définition, sont encore en gestation, comme les espaces réappropriés, mais tout indique ici que cet exercice de catégorisation des espaces publics est relativement conforme avec nos hypothèses de départ, et c'est aussi la raison pour laquelle nous n'en dirons rien de plus dans cette synthèse.

À l'arrivée, notre analyse a voulu transcender ces typologies classiques en mettant l'accent sur les attraits et les défis communs à tous types d'espaces, du grand parc nature jusqu'à la ruelle. C'est sur ce plan que cette recherche pourra contribuer plus directement à l'élaboration de nouvelles mesures urbanistiques et de mobilité novatrices et prenant en compte les besoins émergents en matière d'espaces publics à Montréal. Cette analyse transversale considère que tous les types d'espaces publics s'inscrivent le long de deux axes qui vont d'espaces très formels jusqu'à des espaces très informels, et qu'ils se situent sur un autre axe distinguant des espaces très ouverts et des espaces très intimes. À la lumière de ces constatations, nous considérons que chaque milieu de vie devrait contenir un écosystème d'espaces publics qui couvrent l'ensemble de ces besoins concurrentiels, ce qui nous a menés à suggérer, pour le bien de la réflexion, de nouvelles typologies transversales.

Recommandations

Les analyses des résultats des fiches typologiques morphologiques présentées en conclusion de rapport ont permis de révéler des défis urbains auxquels différentes mesures urbanistiques pourraient tenter de répondre. Les quatre recommandations suivantes sont provisoires et demeurent destinées à la discussion. Voici quelques lignes directrices à explorer en vue de l'élaboration du plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal :

1. Des écosystèmes d'espaces publics dans chaque quartier

Planifier chaque milieu de vie montréalais comme un écosystème dans lequel on retrouve des espaces publics complémentaires sur le plan des appropriations, c'est-à-dire possédant des degrés de formalité/informalité et d'ouverture/intimité très variés, et ce, qu'importent les typologies classiques dans lesquels on peut classer ces espaces. Pour baliser les besoins de chaque écosystème, il serait pertinent d'intégrer au moins un espace à l'intersection de ces deux axes, à savoir des « foyers » (des espaces formels et ouverts), des « clairières » (des espaces informels et ouverts), des « sanctuaires » (des espaces formels et intimes) et des « nids » (des espaces informels et intimes). Une description plus détaillée de ces typologies transversales se trouve aux pages 101-102.

2. Des diagnostics terrain réguliers et en amont des interventions urbanistiques

Produire régulièrement, et surtout, avant d'intervenir sur un espace, des diagnostics de terrain qui prennent en compte non seulement les besoins en équipements des quartiers, mais aussi les besoins plus intangibles en bien-être et en socialisation révélés par des études d'appropriations des espaces publics. Ces diagnostics devraient adapter à l'échelle écosystémique proposée, c'est-à-dire que chaque espace devrait être considéré dans ses relations de complémentarité/interdépendance avec les autres espaces publics (ex. : le rôle de la rue locale lorsqu'il y a absence ou présence de ruelle ; abondance ou déficit de parcs et espaces verts et de cours arrière, etc.).

Recommandations

3. Les freins de la surréglementation

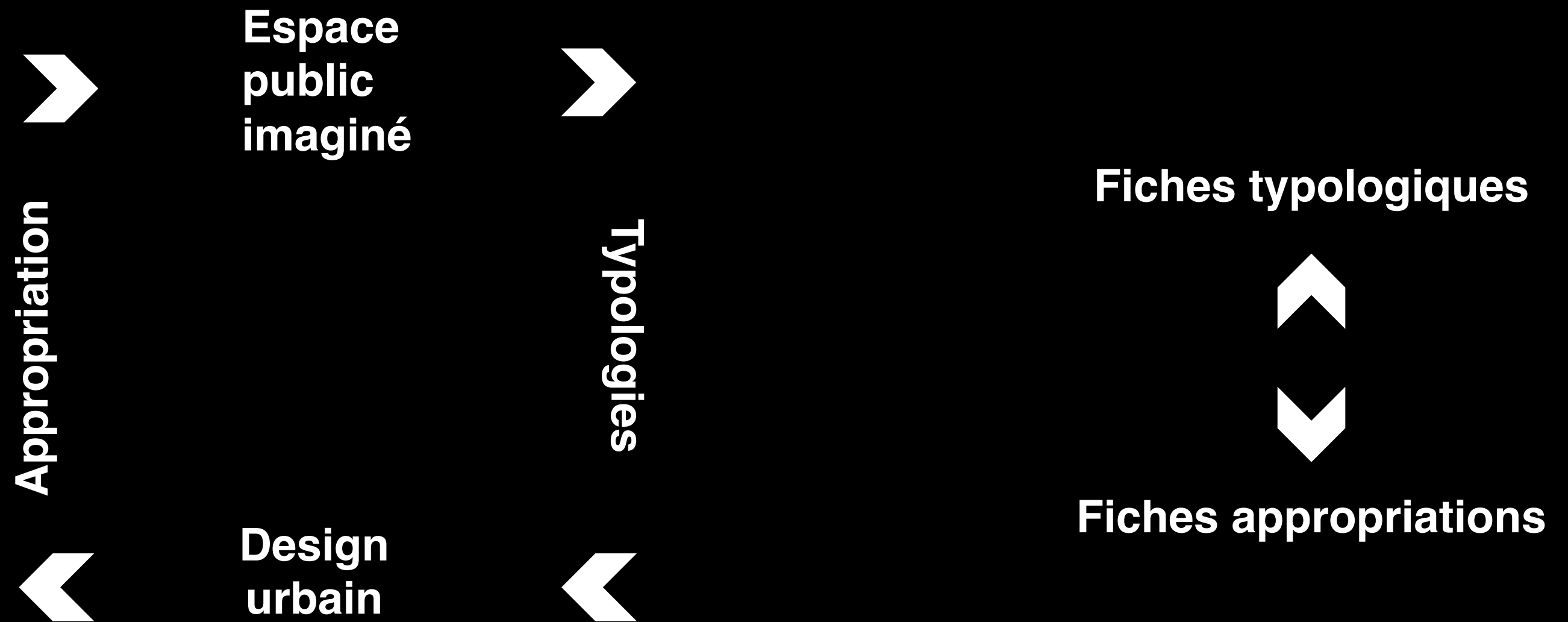
Prendre acte des freins qu'imposent la surréglementation des espaces publics et tester à petite échelle la faisabilité de relâcher un peu plus ces règles de manière à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'appropriations. Par exemple, les acteurs du placemaking et de l'urbanisme transitoire à Montréal font régulièrement état des rigidités de la réglementation qui freine des projets plus légers et malléables, comme la réglementation sur la vente d'alcool (qui empêche d'autres usagers d'entrer sur un site avec leur propre alcool, ce qui peut renforcer leur exclusion). Autre exemple : les réflexions de l'organisme MTL24/24 et de son Conseil de nuit qui plaident pour des innovations dans l'exploitation de la nuit urbaine, comme des heures de fermeture des parcs et des espaces publics plus variables.

4. Le potentiel de l'intimité dans les espaces publics

Explorer les frontières de l'intimité dans la conception des espaces publics tout en prenant en compte les enjeux d'accessibilité et d'inclusion que pourrait entraîner ce type d'appropriation. L'ère numérique et la récente pandémie de COVID-19 semblent ouvrir de nouveaux horizons pour les espaces publics urbains qui sont de plus en plus appropriés comme une « extension du domaine résidentiel » (Ethier, 2022, La ville analogique, p. 62) où l'on va se détendre seul ou avec ses proches. Une approche sécuritaire des espaces publics prévaut cependant à ce jour et tente d'éviter que les utilisateurs s'isolent et s'approprient les lieux trop longtemps. Ces craintes semblent largement surestimées, comme en fait foi cette étude qui montre comment des lieux comme le parc Angrignon sont investis par des familles entières sans que des dégradations importantes en résultent. Mais qui dit « intimité » ne dit pas « exclusion », ce qui veut dire que même les espaces les plus intimes, comme les ruelles, ne devraient pas être inaccessibles au plus grand nombre.

La spécificité des espaces publics à l'échelle du territoire de Montréal

Résultats



Introduction

Comment penser la fabrique de l'espace public? Les espaces publics sont imaginés par des concepteurs souvent guidés lors de processus participatif qui en ont anticipé l'usage, le sens et l'appropriation. Une typologie particulière d'espace public imaginée par le concepteur traduit cet acte de mise en forme précédée d'une intention et posée dans un contexte urbain particulier. Ces typologies d'espaces publics traversent le temps et elles évoluent, indépendamment des intentions initiales. Des assemblages se nouent et se dénouent dans l'espace qui en informe en retour la gestion, ce qui peut en retour influencer la conception future. Notre travail : analyser les convergences ou divergences entre typologie et appropriation citoyenne effective de l'espace public (fiches appropriations) en nous basant sur un échantillon représentatif de l'ensemble des types d'espaces publics (fiches typologiques) retrouvés à Montréal.

Typologie hiérarchisée des espaces publics montréalais

Grand parc à vocation écologique

Grand parc urbain

Place publique

Espace public linéaire

Parc de loisir et de voisinage

Espace réapproprié

Espace en attente d'appropriation

Agglomération

Ville

Quartier

Voisinage

Échelles de conception et de planification

Voici ci-dessus les 7 typologies recensées par la recherche selon leur échelle de planification, de la conception et de desserte en incluant la dynamique de leur création.

Dimension dynamique des types des espaces publics

Grand parc à vocation écologique

Grand parc urbain

Place urbaine

Espace public linéaire

Parc de loisir / de voisinage

Espace réapproprié

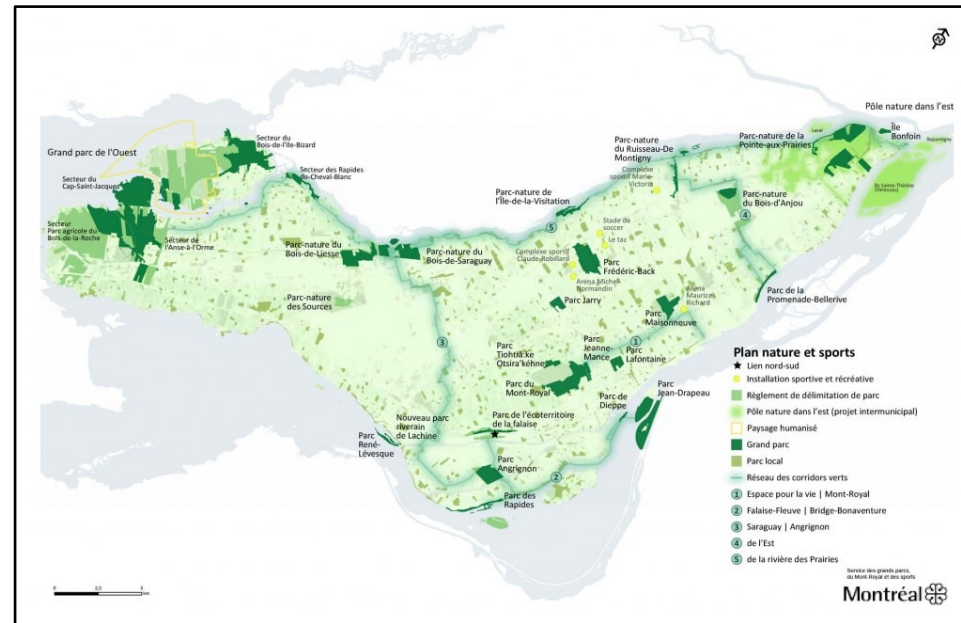
Espace en attente d'appropriation

Les types ne sont pas statiques. Elles sont en rapport les unes avec les autres. Par exemple: une friche peut devenir un parc de voisinage, une place sous-utilisée peut devenir une friche, et ainsi de suite.

Définition des typologies d'espaces publics

Grand parc à vocation écologique

Zone verte et bleue de grandes dimensions permettant une mise à distance de l'utilisateur par rapport au tissu urbain afin de s'imprégner dans un milieu « naturel » et insulaire de l'île de Montréal. Ces grands parcs ont pour objectif d'assurer la préservation et le maintien des écosystèmes présents sur l'île.



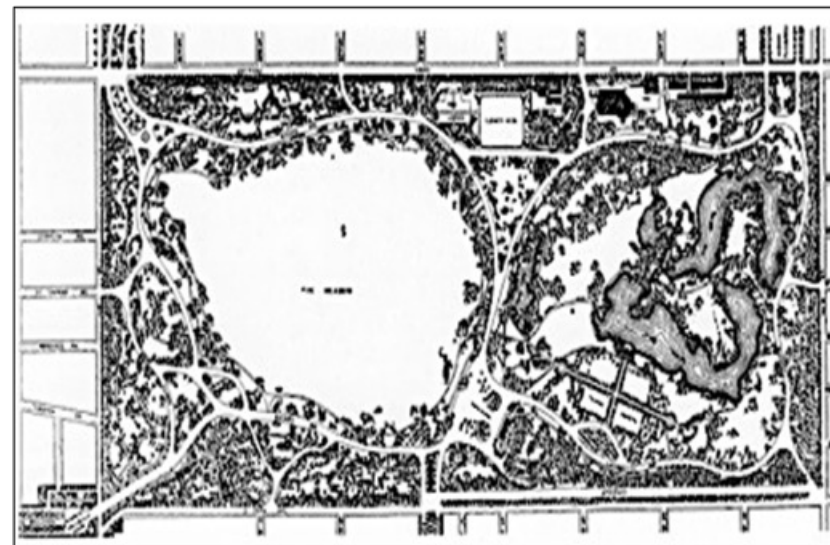
Vision de conception et de planification : Écologie, équilibre entre espaces préservés versus urbanisés à l'échelle de l'île. Notion d'espace « naturel », de lieu de contact avec la faune, la flore et l'hydrographie de l'île.



La création du Grand Parc de l'Ouest incarnant les valeurs environnementales de protection de la biodiversité et d'éducation a mené à la mise en place, à l'échelle de l'agglomération, du concept de « parc-nature ».

Grand parc urbain

Zone verte de plus grandes dimensions qu'une place urbaine, insérée dans le tissu et desservant un ou plusieurs arrondissements. Ces grands espaces libres dans la trame caractérisent fortement l'identité de la métropole et assurent une représentation de la nature dans la ville.



Vision de conception et de planification: Embellissement, *City Beautiful*, hygiène, idée de la nature dans la ville.



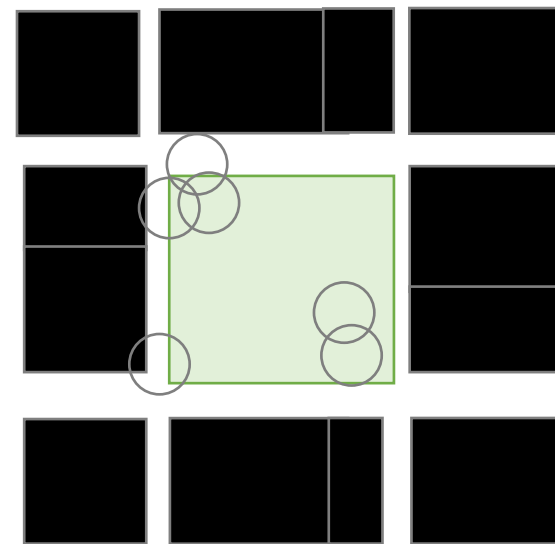
Les grands parcs urbains sont inspirés de la filière City Beautiful et de l'idée de la représentation de la nature dans la ville et du pittoresque (Olmstead) et de sa tradition paysagère anglaise. Le parc du Mont-Royal est l'incarnation parfaite de cette typologie.



Le parc La Fontaine, aménagé au tournant du 20^{ème} siècle, représente également un grand parc urbain autour duquel gravite un nombre important de quartiers et d'arrondissements. Il recoupe environ 30 îlots typiques de la trame urbaine des faubourgs. Ses bassins, pelouses et alignements d'arbres en font une destination majeure pour les résidents des quartiers adjacents. Sans oublier la présence de nombreux équipements dont un théâtre de verdure, des plaines sportives et ses aires de jeux pour enfants.

Place publique

Espace non bâti de dimensions modérées inséré dans un tissu dense, limité par des bâtiments qui délimitent rigoureusement son pourtour. La place publique peut présenter des arbres, des miroirs d'eau et des espaces de détente.

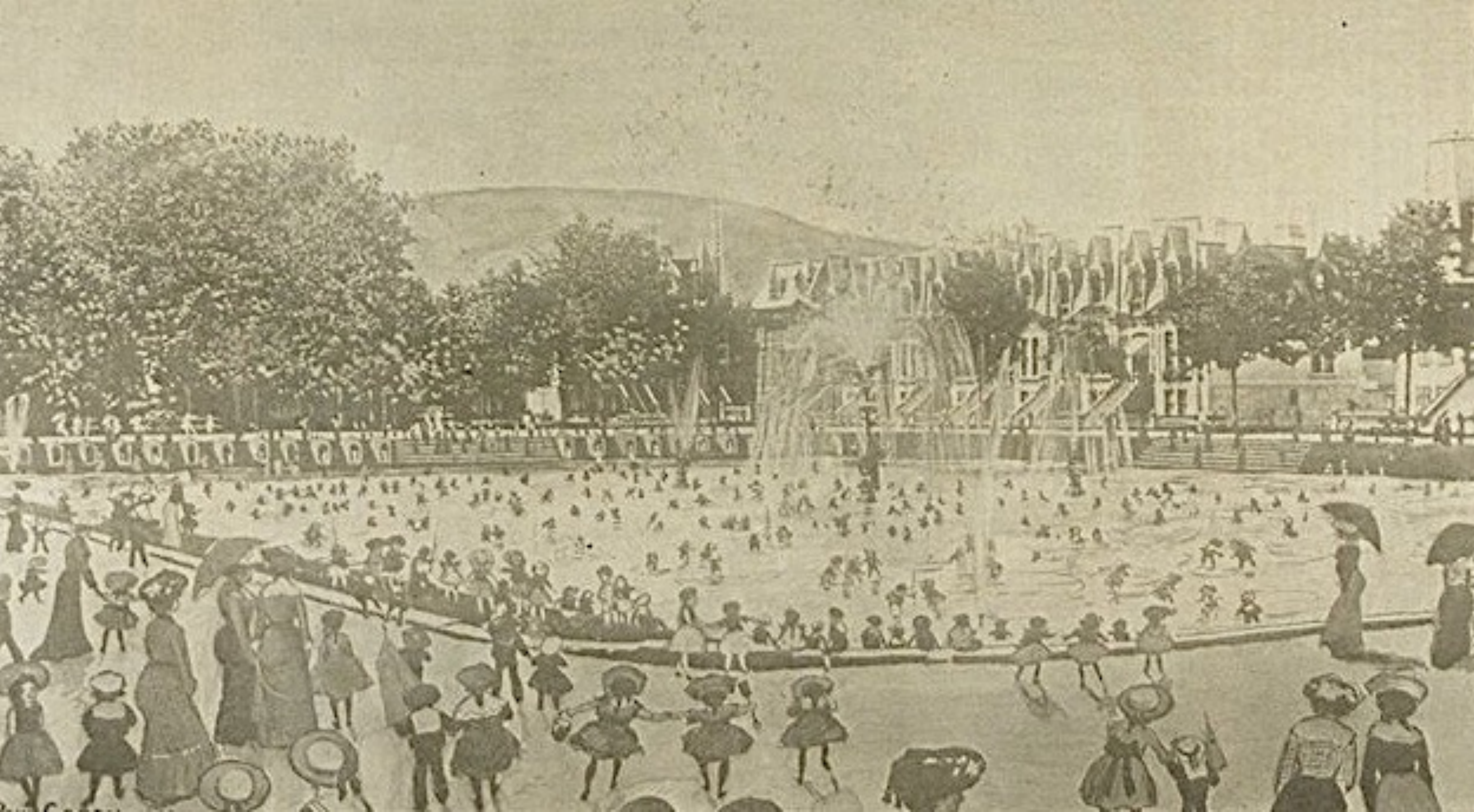


Vision de conception et de planification: Notion d'art urbain, traditions urbaines, néo-classicisme, composition urbaine. Inscription dans la tradition du « square » britannique et de la place royale.



Square Victoria

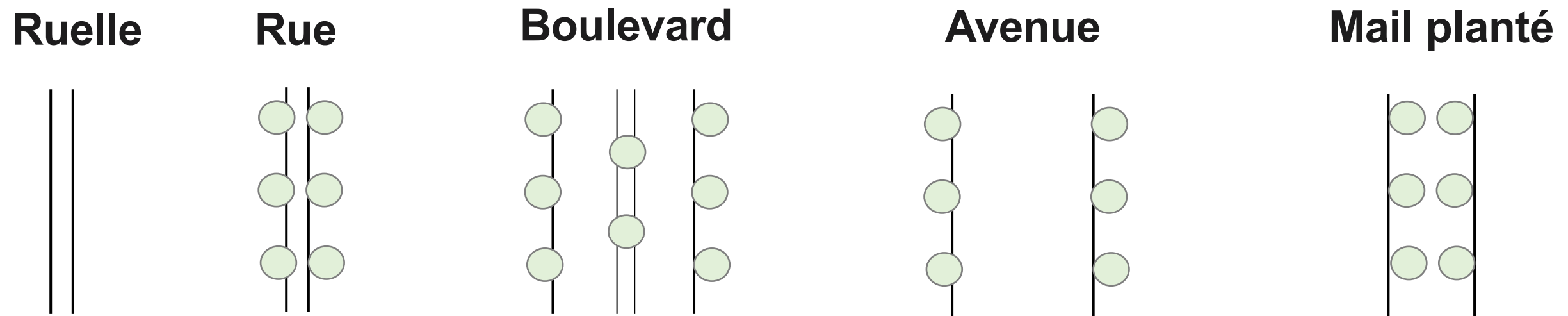
Les places publiques proviennent de la ville classique et des influences française (place royale) et anglaise (square londonien). Elles ont un rôle symbolique de commémoration, souvent associé à des bâtiments emblématiques (institutions). Elles occupent souvent des lieux investis de sens (cimetières, anciennes citernes, etc.). Elles apparaissent au XIX^{ème}, début XX^{ème} à Montréal. Le square Victoria qui a retrouvé récemment sa figure de place publique fait partie des espaces emblématiques de Montréal. Cet espace assure la transition entre le tissu du bourg de Montréal (Vieux-Montréal) et ses faubourgs. Les places classiques résultent habituellement de la non-construction d'un ou de plusieurs îlots laissés libres dans la trame urbaine.



Les squares incarnent l'idée d'un jardin avec un élément central ici un bassin et une fontaine souvent associés à cette typologie comme par exemple ici le carré Saint-Louis.

Espace public linéaire

Voie structurante du tissu, de dimensions latérales et longitudinales variées, qui définit et organise les espaces de circulation piétonnière, cycliste et véhiculaire. Ces espaces publics linéaires forment souvent des parcs linéaires bordés de plantation d'alignement d'arbres (mails, etc.). C'est une voie de communication qui agit comme interface entre les domaines privé et public.



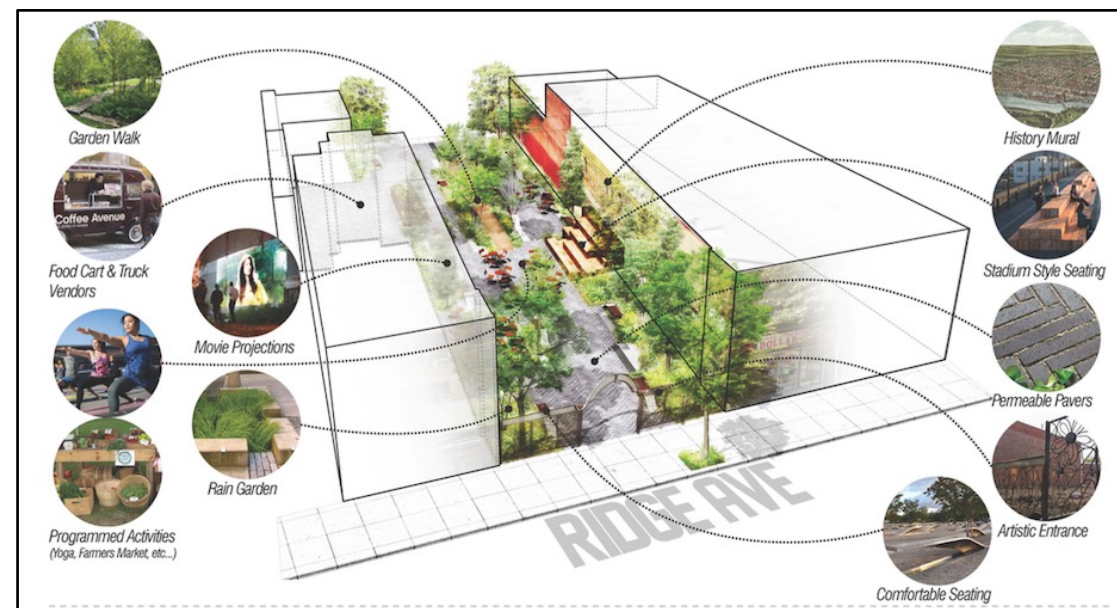
Vision de conception ou de planification: Ces espaces incarnent la mutation de la vision strictement véhiculaire et fonctionnelle du réseau viaire en intégrant de nouvelles notions: voie partagée, zone de rencontre, woonerf, etc.



La rue Sainte-Catherine constitue une artère mixte (vocation commerciale et résidentielle ou bureaux) définissant un espace linéaire dont les trottoirs sont fortement achalandés et constitue, de ce fait, un espace public linéaire reliant les portions est et ouest de la ville.

Parc de loisir et de voisinage

Espace non bâti inséré dans le tissu urbain ou suburbain, avec équipements sportifs et/ou espaces de détente à l'usage spécifique des résidents d'un quartier particulier (parc de quartier) ou des résidents limitrophes (parc de voisinage).



Vision de conception ou de planification: Influence de l'urbanisme fonctionnaliste avec la volonté de pourvoir les quartiers en équipements sportifs, de loisir, etc. Volet récréatif (bien-être et santé) important.



Le parc Beaubien est un lieu privilégié pour se détendre ou pratiquer des loisirs en plein air pour les résidents de la portion nord de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie



Avec sa taille plus restreinte et son inscription sur un ancien lot construit entre deux bâtiments mitoyens, le parc Ernest-Ouimet situé dans le « Village » constitue un exemple représentatif de parc de voisinage.

Espace réapproprié

Espaces publics dont les méthodes d'appropriation et de transformation varient en fonction des populations et de sa localisation dans la ville. Espace libre dont la définition du statut public résulte de la mobilisation citoyenne. Il s'agit souvent de terrains délaissés tels d'anciens stationnements, terrains vacants, ruelles, etc.



Vision de conception ou de planification: Laboratoires urbains, terrain pour explorations. Appropriations par le biais d'un urbanisme tactique et de codesign.



Le Champ des possibles incarne bien la notion d'espace réapproprié puisque d'un terrain vacant et sous-utilisé, cet espace est devenu un lieu de destination pour la population limitrophe et le lieu d'une appropriation aux multiples manifestations.



De parcelles vacantes non construites en tête d'un îlot, l'espace Boyer est devenu par la disposition d'un mobilier original à l'allure temporaire, un espace de promenade et de socialisation ponctuant le parcours des piétons le long de la rue Beaubien. Sa réappropriation a permis l'émergence d'un parc de voisinage à l'usage de la population riveraine.

Espace en attente d'appropriation

Espace sous-utilisé par les collectivités, souvent le résultat physique des macro-bouleversements économiques et socioculturels de la croissance et de la transformation de la ville.

Vision de conception ou de planification: Espace public en devenir selon les pressions de la population ou par leur utilisation spontanée.
Espace en jachère.



L'espace au-dessous du pont Jacques-Cartier actuellement utilisé comme stationnement: un espace public en devenir ?

Échantillon de 21 espaces publics

Pour ce projet de recherche et afin d'étudier le rapport entre typologie et degré d'appropriation par la population de Montréal, nous avons sélectionné trois exemples représentatifs pour chacune des typologies définies. L'échantillonnage s'est fait en sélectionnant des espaces publics à l'échelle de l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal, et ce, d'est en ouest et du nord au sud. Pour chaque typologie, la sélection inclut un espace public le plus typique de la catégorie et un espace plus à la frange de celle-ci afin de valider « l'élasticité » et le caractère inclusif des typologies. À noter que le choix final des espaces publics étudiés a été validé lors d'un atelier de travail réunissant des membres de l'équipe du plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) de la Ville de Montréal.

Grand parc à vocation écologique

Grand parc de l'Ouest
Parc de la Visitation
Pointe aux Prairies

Grand parc urbain

Parc du Mont-Royal
Parc Angrignon
Parc Arthur-Therrien

Place publique

Place Émilie-Gamelin
Place Andrée-Lachapelle
Parc Thibodeau

Espace public linéaire

Rue Sainte-Catherine (entre Saint-Hubert et Papineau)
Rue Bellechasse
Ruelle Sicard

Parc de loisir / de voisinage

Parc Chamberland
Parc Pierre-Dansereau
Parc Baldwin

Espace réapproprié

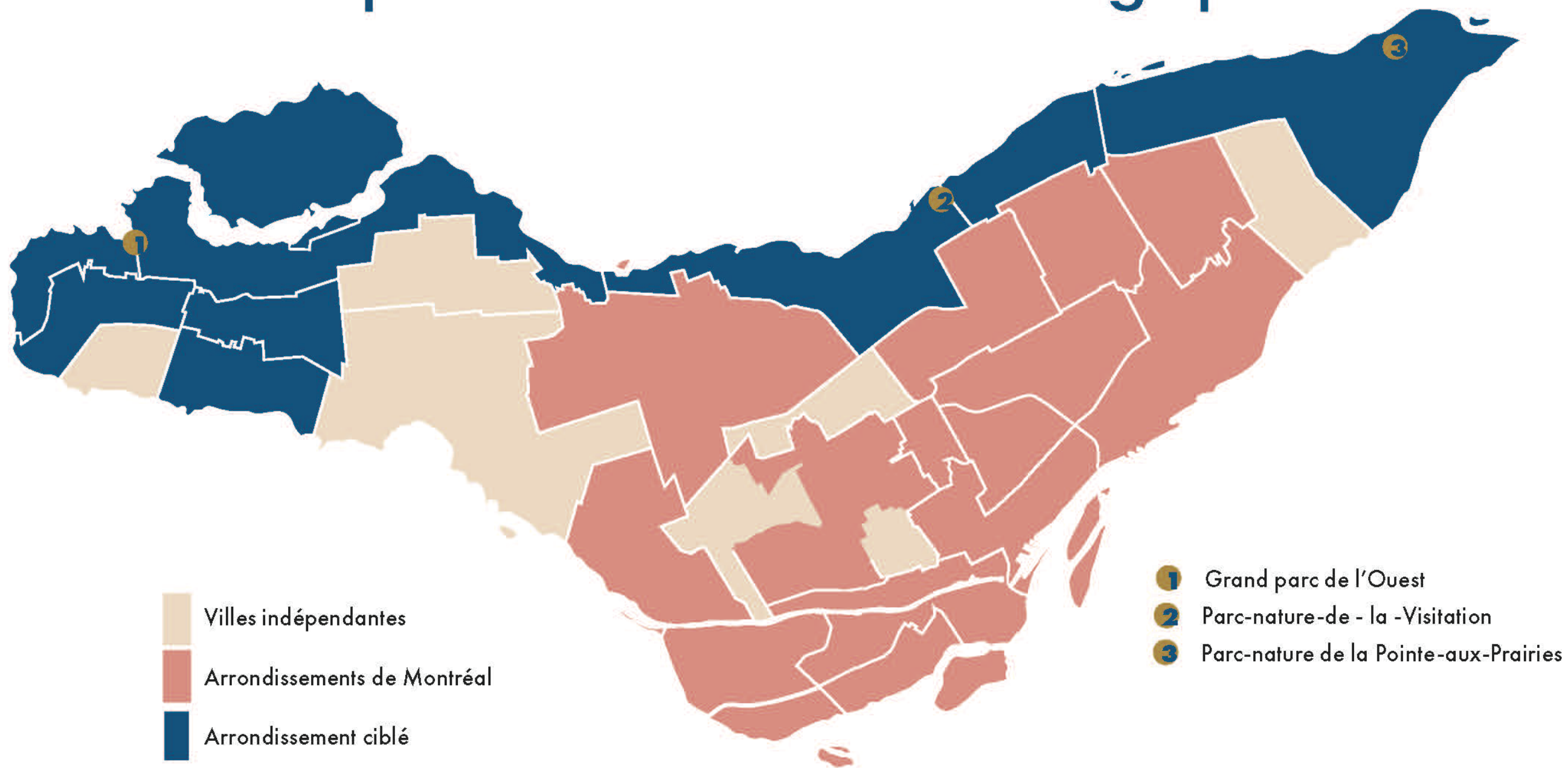
Champs des possibles
Espace Boyer
Île aux Volcans

Espace en attente d'appropriation

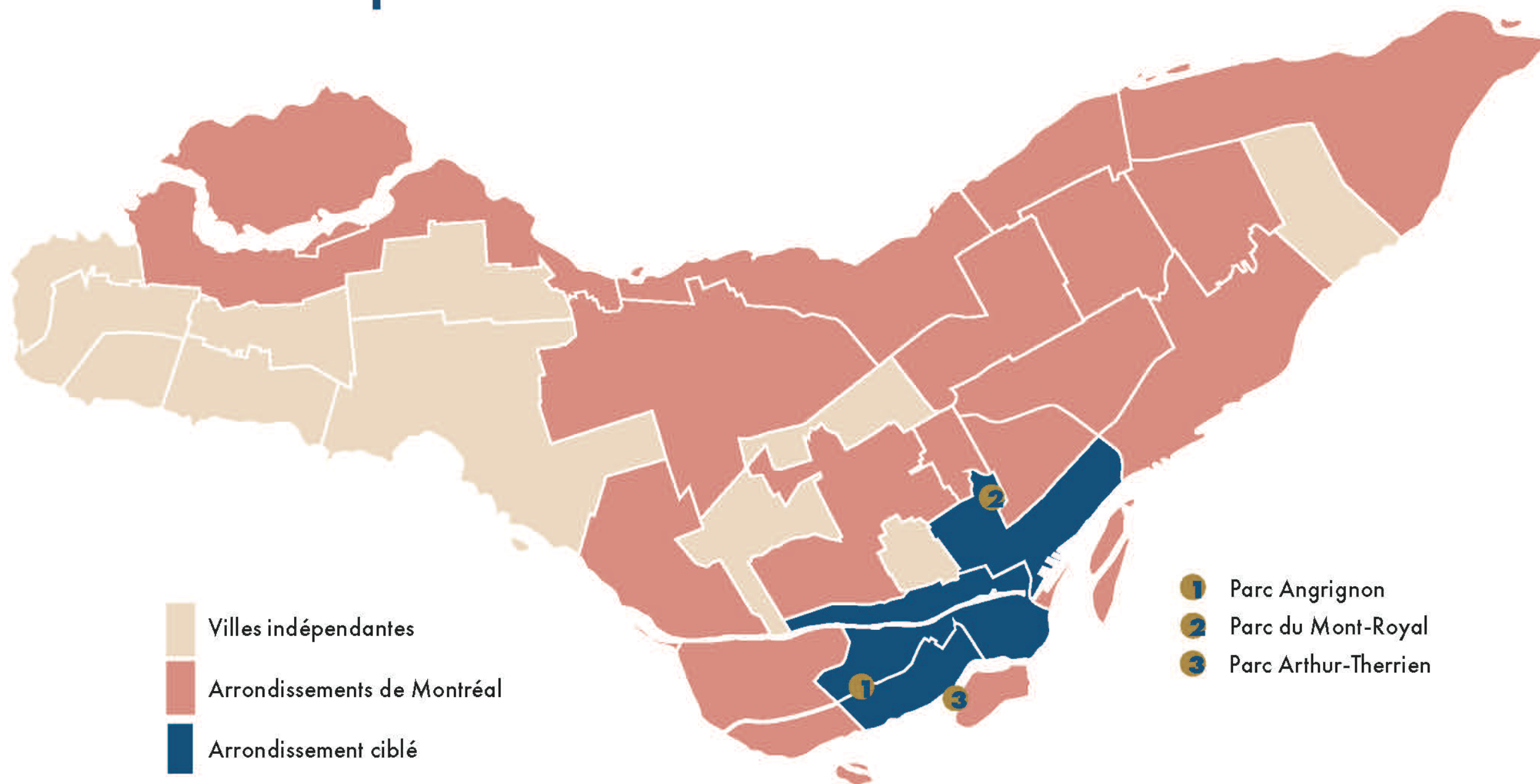
Espace sous pont Jacques-Cartier
Jardin de la Pépinière
Espace Faubourg Québec

Localisation des espaces publics ciblés

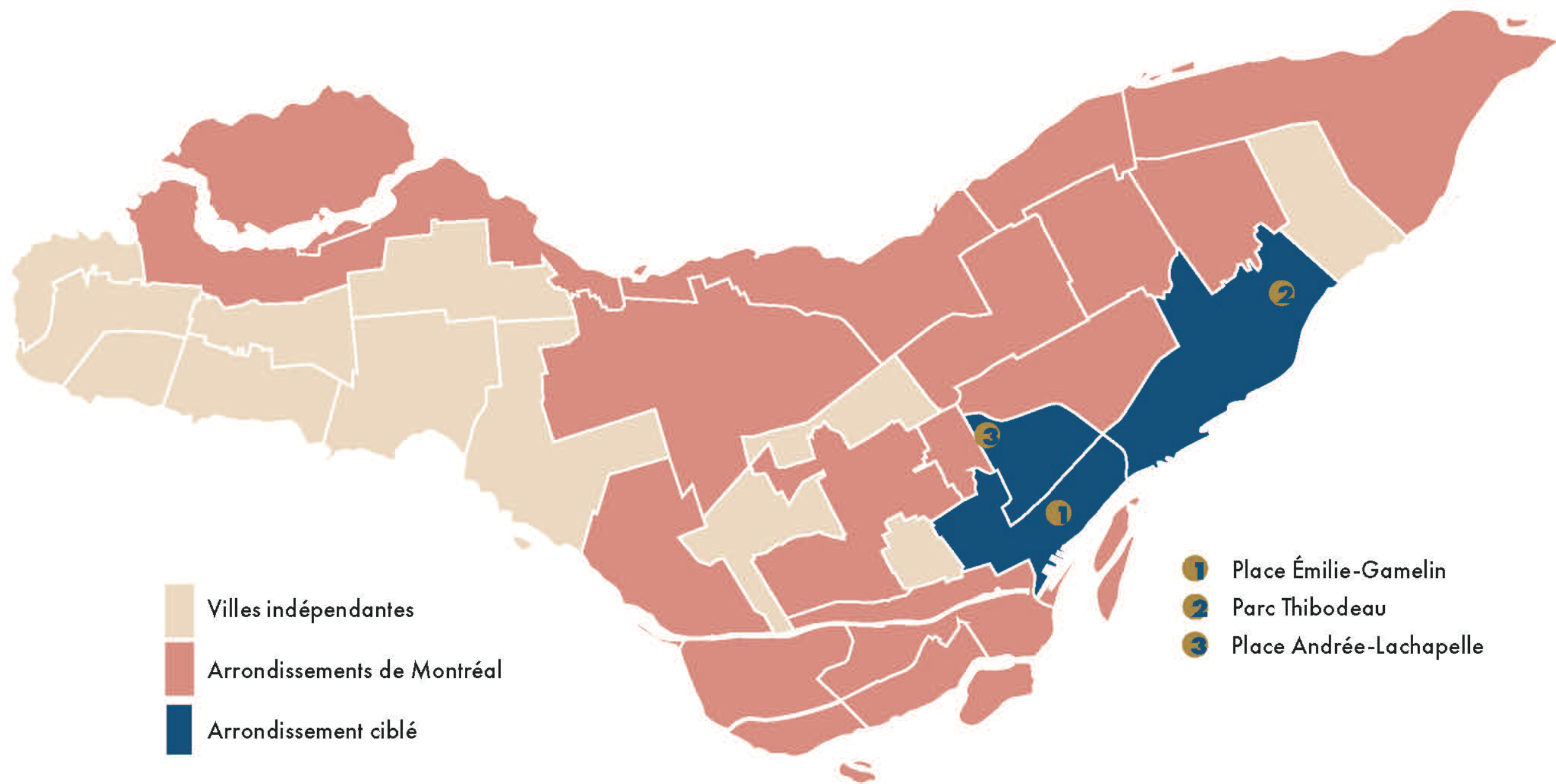
Grands parcs à vocation écologique



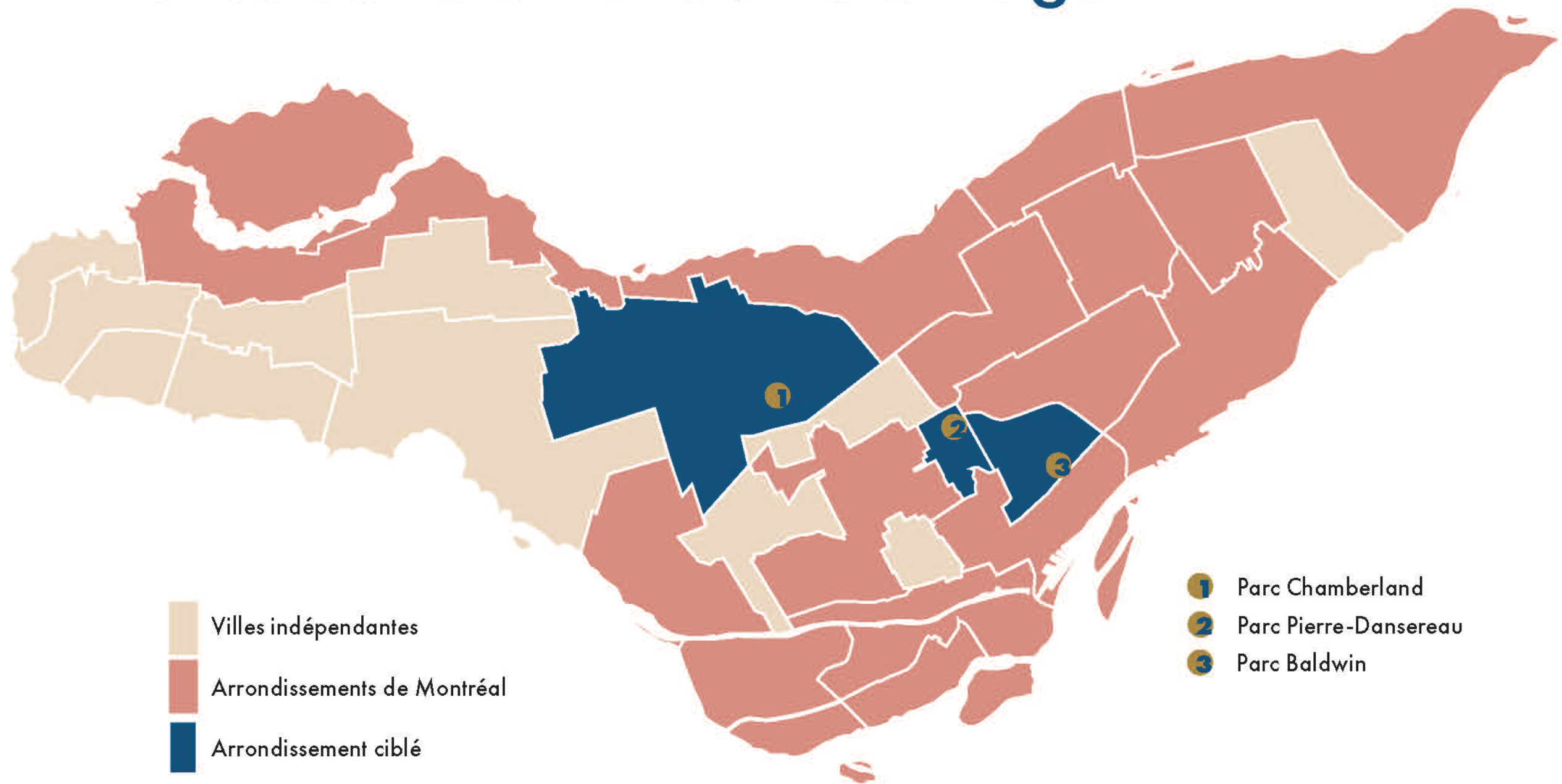
Grands parcs urbains



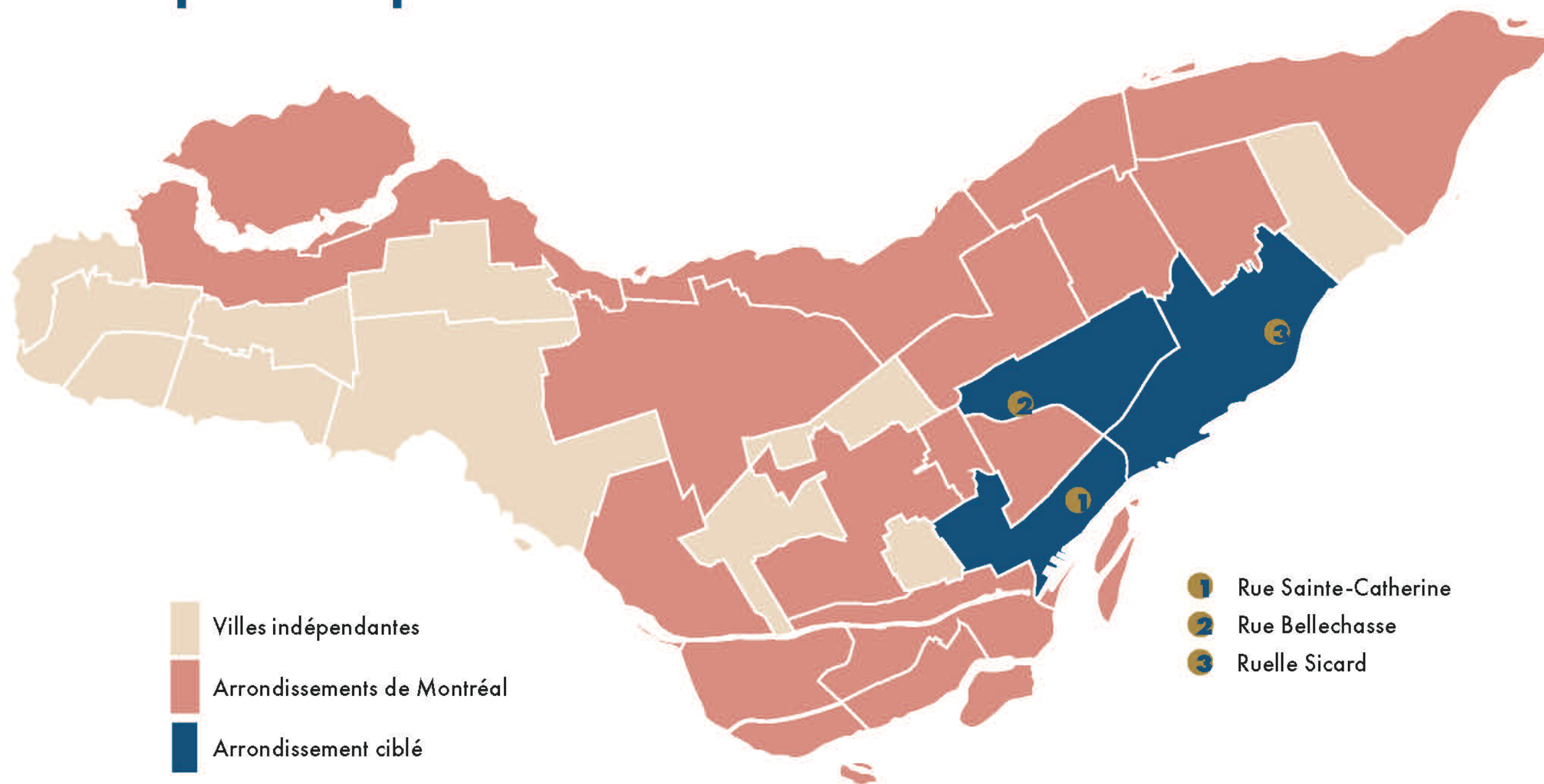
Places urbaines



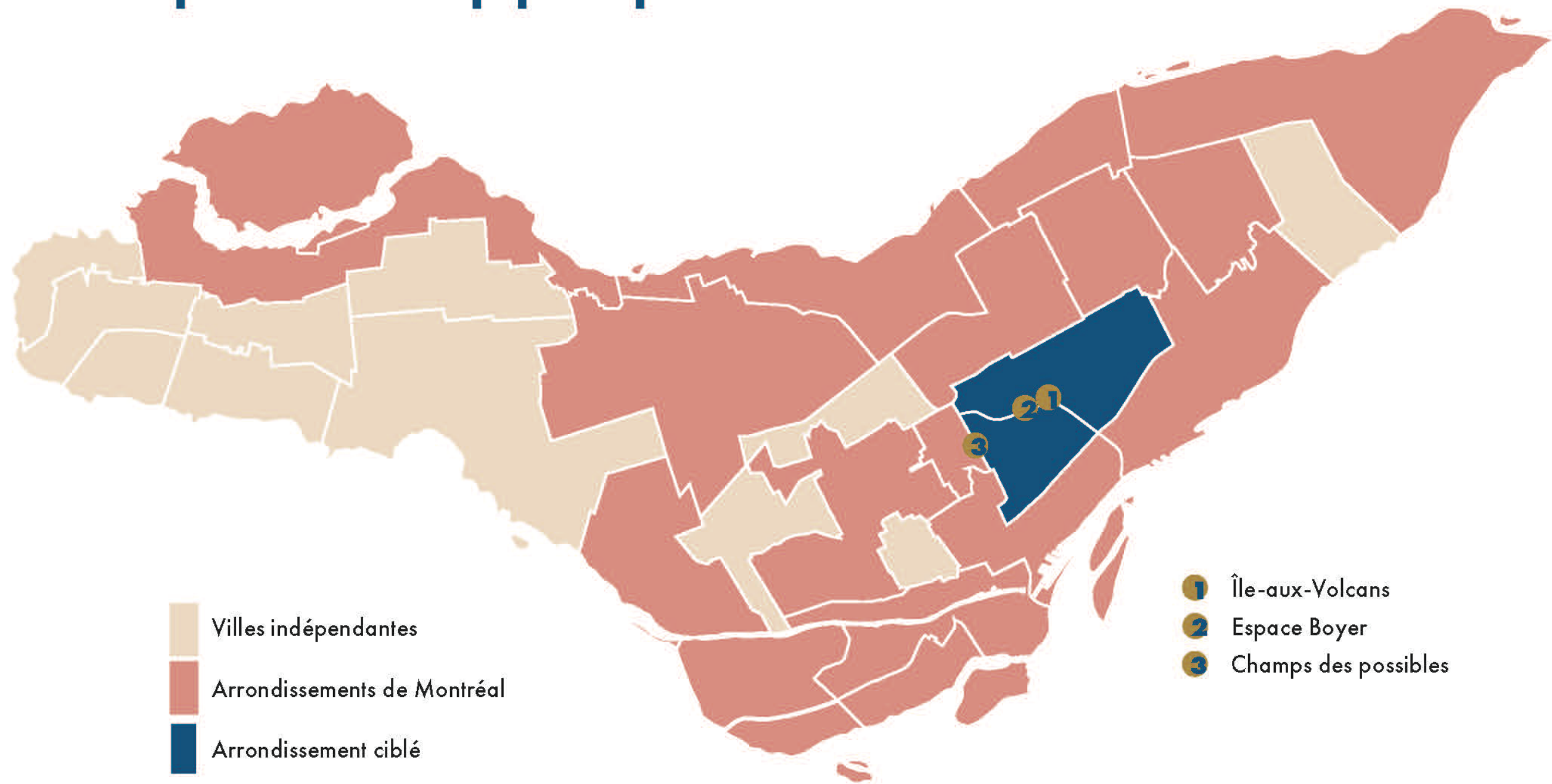
Parcs de loisir et de voisinage



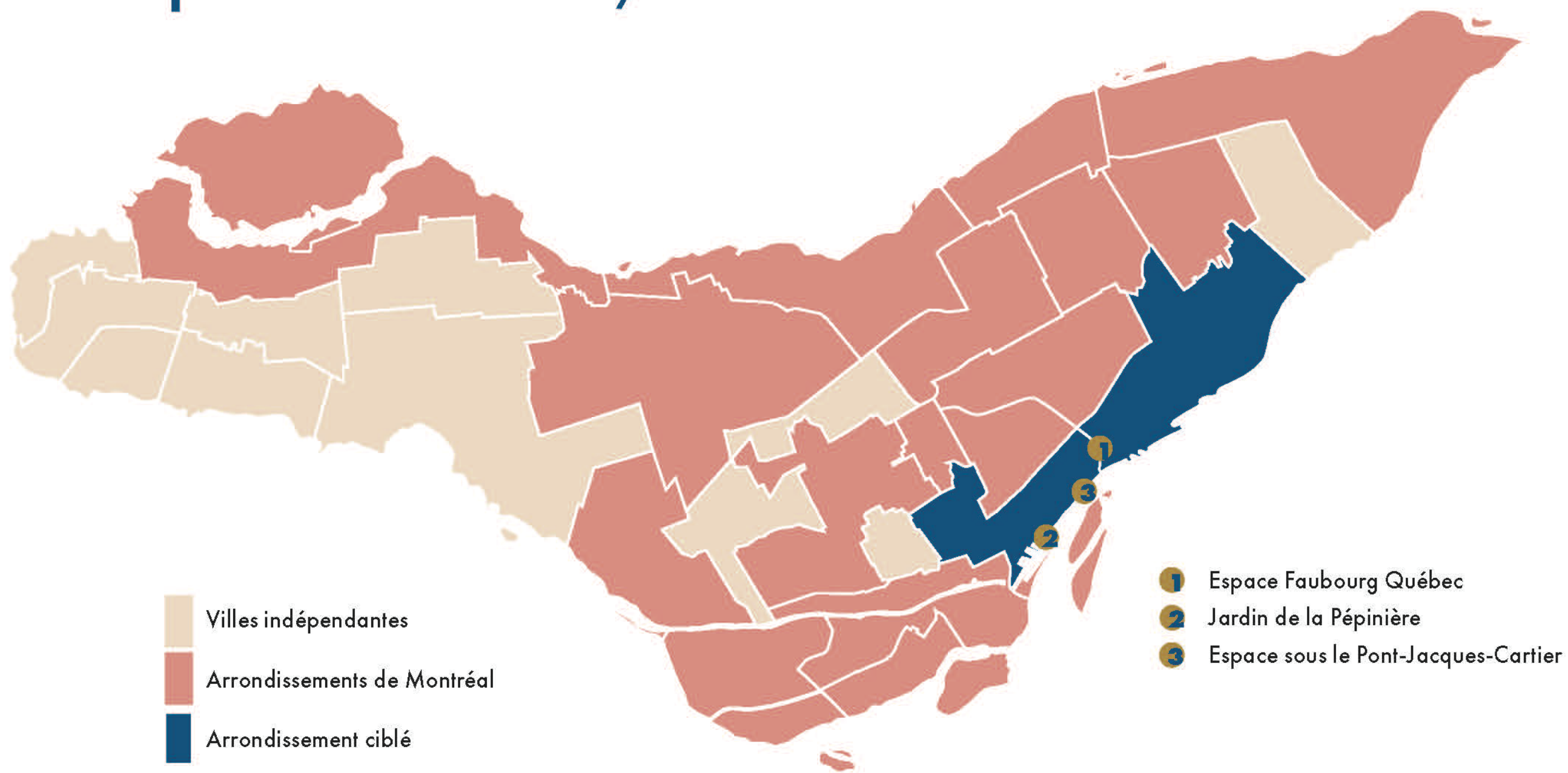
Espaces publics linéaires



Espace réapproprié



Espace résiduel/friche



Fiches analytiques des espaces publics

La partie suivante regroupe l'ensemble des fiches typologiques avec en premier lieu une fiche présentant les caractéristiques spatiales des espaces publics avec un plan d'ensemble et une coupe représentative suivie d'une fiche dégageant les éléments repérables de leur appropriation.

Situé à l'ouest de l'île de Montréal. Le grand parc de l'Ouest a été réalisé dans le but d'atteindre les objectifs de la transition écologique de Montréal d'ici 2030 (Réalisons Montréal, 2022) . Sa superficie regroupe six grands parcs dont le parc-nature-l'Anse-à-l'Orme, le parc-nature-le Bois-de-l'Île-Bizard, le parc agricole du Bois-de-la-Roche, le parc-nature-le Cap-Saint-Jacques et le parc nature-les-Rapides-du-Cheval-Blanc. De plus, cet ambitieux projet regroupe aussi d'importantes institutions, dont l'Arboretum Morgan, le zoo Écomuseum, la ferme du campus Macdonald de l'Université McGill, ainsi que les installations du Collège John Abbott. Ainsi, le regroupement de toutes ses entités établit le potentiel que ce parc devienne le plus important de l'agglomération de Montréal.

De plus, sa superficie est divisée entre cinq villes de l'agglomération de Montréal : Sainte-Anne-de-Bellevue, Beaconsfield, Kirkland, Senneville et Montréal (Réalisons Montréal, 2022). Au sein de cette dernière, sa superficie occupe le territoire de deux arrondissements, soit : L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

Le viaire

- À cause de sa superficie le parc côtoie différentes trames urbaines dont la plus ancienne est la trame de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.
- La plupart des trames urbaines environnantes ont été réalisé durant la période de modernisation de la métropole.
- L'autoroute Felix-Leclerc et l'autoroute du Souvenir sont les deux axes majeurs qui scindent ce grand parc tout en structurant les réseaux routiers locaux.
- Le boulevard Jacques-Bizard et la rue Cherrier sont les deux axes majeurs qui structurent la trame viaire en ce qui concerne l'Île-Bizard.

Parcellaire et bâti

- L'organisation parcellaire favorise l'implantation d'un tissu de banlieue pavillonnaire.
- Le zonage organise le territoire en séparant les fonctions où l'usage industriel et commercial est localisé essentiellement autour des deux grandes voies rapides de circulation.
- L'usage résidentiel occupe une grande partie du territoire environnant. Celui-ci se caractérise par l'implantation de bâtiments pavillonnaires variant entre un à deux étages.
- L'esthétique des bâtiments résidentiels est principalement moderniste ou contemporaine, bien qu'il subsiste des bâtiments plus anciens près des noyaux villageois ou dans les secteurs agricoles. Ceux-ci complètent la valeur patrimoniale du site.



Analyse spaciale du Grand parc de l'Ouest

Circulation

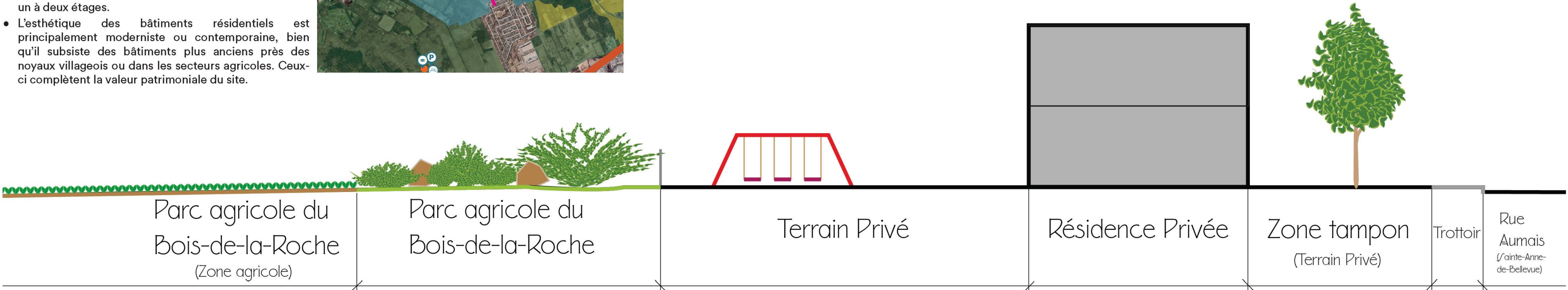
← Grandes voies de circulation automobile

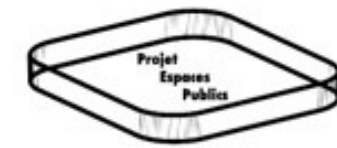
Équipements

- Chalet/bâtiment administratif
- Aire de pique-nique
- Aire de stationnement
- Institutions

- Parc-nature-du-bois-de-l'Île-Bizard
- Parc-nature-Cap-Saint-Jacques
- Parc-nature-de l'Anse-l'Orme
- Parc agricole du Bois-de-la-Roche
- Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc
- Limites du Grand Parc de l'Ouest

0 km 2 km 4 km 6 km
1: 78 484




 20 degrés
Soleil, vents forts amenant l'orage.

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le grand parc de l'Ouest est un projet qui rassemble plus de 3 000 hectares de parcs et de zones naturelles. Il crée une connectivité verte entre les secteurs plus sauvages qui bordent le lac des Deux Montagnes (1, 2), et des parcs nature non loin de zones résidentielles, comme sur l'île Bizard. Ces différents sites proposent aux visiteurs un accès à une végétation plus ou moins sauvage (7, 8), à la faune (3) et aux étendues d'eau (4, 9, 10). Du mobilier public est mis à disposition des usagers: certains équipements sont modernes (1) et d'autres plus anciens, comme des tables de pique-nique (2, 6) et des cabines pour se changer (5). Un belvédère surplombe aussi les berges et offre un panorama sur l'étendue d'eau (4), mais la relation des usagers au territoire se produit essentiellement sans intermédiaire: on se pose par exemple directement sur les rochers ou sur les plages (9, 10, 11, 13), tandis que les interactions entre groupes d'usagers demeurent minimales. Nombreuses sont les interactions avec la faune par contre... (3)

b. Comportements des usagers sur le site



En saison estivale, les usagers profitent des berges pour pêcher (2), se détendre au soleil (10, 11, 13) ou jouer dans l'eau (9). Sur les pelouses, à l'ombre des arbres ou au soleil, des familles s'installent pour pique-niquer. Sur les chemins qui parcourent les parties boisées du parc, les marcheurs profitent d'un environnement naturel dépayssant tels que les marécages (8), et circulent aisément malgré des parties du chemin inondées par les intempéries (15). Le calme sur le site est omniprésent. L'interdiction de se baigner à certaines périodes n'empêche pas des familles ou groupes d'amis de se rafraîchir dans l'eau du lac. Avec l'arrivée d'un orage et la levée du vent, les berges sont rapidement délaissées pour les pelouses protégées par la canopée alentour (12, 14). Dans l'ensemble, les usagers respectent la nature, et donc, l'aménagement du site.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Le Grand Parc de l'Ouest offre aux Montréalaises et Montréalais un cadre naturel inattendu: l'on s'y sent à l'écart de la métropole tout en étant si proche d'elle, sur la même île, comme si l'on parcourait tout d'un coup Montréal avant son urbanisation. C'est un territoire naturel où l'intervention humaine, hormis la protection du site, est limitée à sa plus simple expression. L'accès aux berges du Lac des Deux Montagnes est un point d'attraction majeur pour les usagers, et notamment les familles. En effet, les berges aux alentours du parc sont majoritairement privatisées et occupées par de luxueuses résidences. Le projet de Grand Parc métropolitain est une avancée pour le droit à l'accès à la nature et aux berges, mais son accessibilité en transport collectif reste à développer.

Localisé au nord de l'île de Montréal. Ce parc nature est composé de l'île de la visitation et d'une partie du front riverain l'île de Montréal qui culmine au parc Eusèbe-Menard (arrondissement de Montréal-Nord). Ainsi, ce parc traverse deux arrondissements, soit : l'arrondissement Ahuntsic et celui de Montréal-Nord. Il est désigné sous ce nom à partir de 1987 rappelant ainsi l'ancienne paroisse qui se trouvait à proximité.

Le programme de ce grand ensemble naturel inclut un chalet d'accueil qui inclut un stationnement et plusieurs aires de pique-nique aménagés dans plusieurs points du site. Les utilisateurs peuvent utiliser les divers sentiers à pied et d'autres qui ont été aménagés pour la pratique du vélo récréatif.

Le viaire

- Cette trame viaire comprend des rues locales où les bâtiments viennent s'implanter. Celles-ci sont composées d'une à deux voies de circulation automobile et des espaces de stationnement sur chaque extrémité.
- Par ailleurs, il y a aussi deux grands boulevards qui traversent à proximité de ce parc-nature, soit : le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Saint-Michel. Le premier étant composé de 8 voies bidirectionnelles dont deux sont dédiées au transport en commun. Le second étant composé de trois voies bidirectionnelles dont deux sont dédiées au transport en commun.
- La trame viaire est un hybride entre la trame orthogonale montréalaise et une trame viaire pavillonnaire.

La variété de typologies implique aussi une forte variation de la densité, soit entre 1 à 20 étages.

La trame orthogonale de l'arrondissement d'Ahuntsic rencontre la trame orthogonale de l'arrondissement de Montréal-Nord. Celles-ci étant séparées par le boulevard Saint-Michel.

Parcellaire et bâti

- L'organisation parcellaire favorise autour du parc l'implantation de plusieurs typologies de bâtiments principalement à vocation résidentielle telle que des maisons unifamiliales, des maisons mitoyennes, des plex, des walk-up et des conciergeries.
- De plus, plusieurs de ces ensembles résidentiels sont caractérisés par une esthétique moderniste.

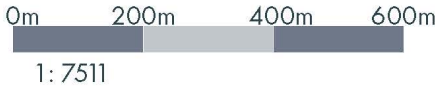


Espaces libres

- Il faut noter la présence de plusieurs parcs de voisinage à proximité. Par conséquent, il y a un fort potentiel de créer un réseau de parcs qui favorise leurs liens de façon sécuritaire pour les usagers.



Analyse spaciale du Parc nature d'Île-de-la-Visitation



Circulation

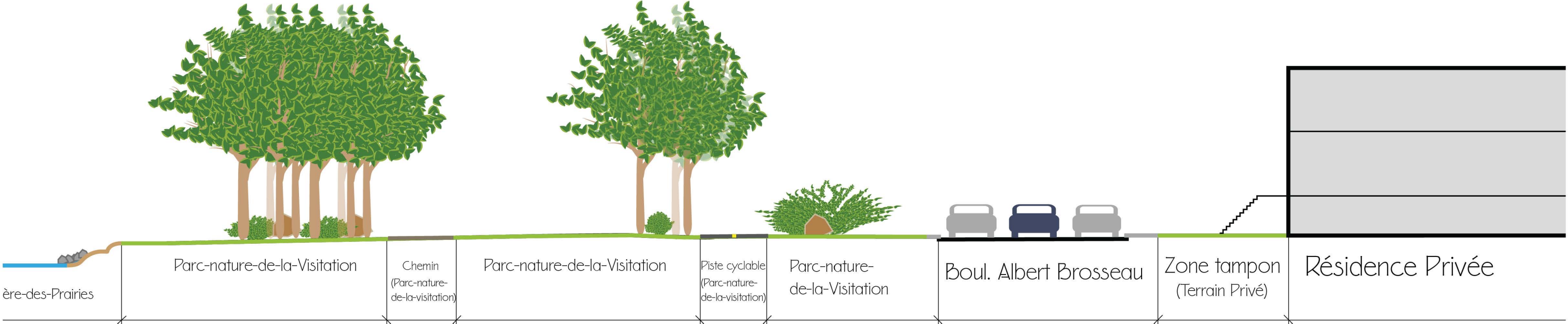
- Circulation piétonne
- Pistes cyclables
- Grandes voies de circulation automobile

Équipements

- Chalet/bâtiment administratif
- Aire de pique-nique
- Aire de stationnement

Végétation

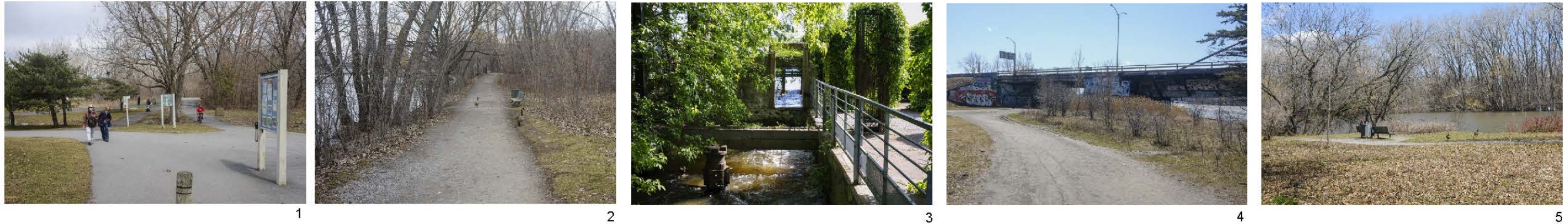
- Arbres



Parcs à vocation écologique | Parc-nature-de-la-Visitation

Observations réalisées
le vendredi 15 avril
et le vendredi 3 juin 2022
14/24 degrés
Soleil d'hiver/Soleil d'été

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation est un lien d'ancrages divers qui invitent à une appropriation complexe des lieux. Des sentiers millénaires enfouis jusqu'aux vestiges de l'ancien village du Sault-aux-Récollets (9) ou aux digues et moulins mis en valeur récemment (3), le parc superpose à ces infrastructures historiques une infrastructure naturelle qui a elle-même été façonnée à maintes reprises par des interventions humaines, comme avec la construction du barrage hydroélectrique ou celle du pont Papineau-Leblanc (4). Cette constitution en étages aurait pu contraindre le paysage à figer les appropriations en des catégories bien précises. Il n'en est pourtant rien : les traces les plus anciennes des diverses occupations de la Rivière-des-Prairies forment un réseau d'assemblages complémentaires nouant des usagers autour des vestiges historiques (11, 12), à proximité de la rivière (7), dans les aires ouvertes (6, 14, 15) et dans les boisés (10). L'accessibilité au site est excellente (8), l'offre en services suffisante et peu d'espaces repoussent les usagers, hormis peut-être les abords du pont et son bruit incessant de voitures (4), ce qui en fait un espace où l'expérience peut varier considérablement au cours de la même visite, et ce, en fonction des aires explorées.

b. Comportements des usagers sur le site



Les couches d'appropriations varient évidemment selon la saison. Les sentiers, par exemple, servent surtout aux skieurs l'hiver, tandis qu'en été, ils sont utilisés pour courir, marcher, promener son animal de compagnie, faire du vélo et plus encore (1, 2, 4, 8, 10, 13). Les randonneurs sont généralement en groupes restreints ou seuls, tandis que les tables semblent davantage investies par des familles. Les rives servent à la pêche (7), mais aussi à l'observation de la faune et la flore. Les personnes croisées jouent sur la pelouse, font des barbecues, profitent du soleil ou de l'ombre (6, 9, 14). Ce parc nature en lisière de ville est aussi un sanctuaire pour les oiseaux (2, 5) et attire de ce fait nombre d'ornithologues amateurs. Tout compte fait, les usagers s'y comportent d'une manière similaire à ce qu'on retrouve dans un grand parc urbain, du fait notamment de la proximité à la ville, ce qui en fait un parc nature de facture résolument urbaine, et ce, malgré une coupure évidente avec l'activité du quartier à proximité.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Peu d'espaces publics qui donnent accès à l'eau sur l'île de Montréal ont une emprise aussi vaste sur la berge, facilitant ainsi des expériences très variées de prise de contact avec la rivière. Peu d'espaces publics au Québec ont aussi une histoire aussi ancienne et riche. Un travail efficace de requalification et de conservation (11,12) permet d'ailleurs de faire de ces actifs patrimoniaux d'authentiques ancrages identitaires et paysagers. Des vestiges qui ont même quelque chose de ludique, comme ces vieux équipements industriels qui fascinent les enfants (3). Ce parc nature est un espace stratifié, un palimpseste dont les différentes couches historiques remontent jusqu'à la surface en cours de visite et interagissent avec la nature. Quelque chose de spirituel se dégage même de la mise en tension de la nature et de la culture en ce lieu.

Localisées à l'extrême est de l'île de Montréal longeant la rivière des Prairies. Il a été désigné en 1987, lors de du réaménagement des parcs régionaux les assemblant au sein d'une seule entité portant le titre de parc nature. Ainsi, ce parc rassemble les parcs régionaux de la Rivière-des-Prairies, de la Pointe-aux-Trembles et du Bois de la Réparation.

Son aménagement favorise la connexion de l'humain avec la nature dans un contexte urbain. Cette relation se réalise par l'aménagement de sentier pédestre et cycliste. Son programme inclut aussi des aires de stationnement pour les visiteurs et un chalet d'accueil.

Le viaire

- Le viaire est hautement hiérarchisé dans ce secteur de la ville.
- L'autoroute Felix-Leclerc traverse le site et scinde en deux parties cet important espace naturel.
- La trame viaire semble un hybride entre la trame orthogonale montréalaise et une trame viaire pavillonnaire.
- Les rues locales sont principalement bidirectionnelles et leur gabarit permet le stationnement des véhicules en bordure de rue.

Parcellaire et bâti

- L'organisation du système parcellaire favorise l'implantation du bâti de façon pavillonnaire.
- La typologie de bâtiments qui s'impose à proximité est principalement des maisons unifamiliales variant entre 1 à 2 étages.

Espaces libres

- Autour du parc, les ensembles résidentiels côtoient certains grands ensembles industriels et certains de leurs terrains qui sont en friche.
- Aussi, le Club de Golf de l'île de Montréal est enclavé par le parc ainsi que l'autoroute Felix-Leclerc.

Le Boulevard Gouin établit les limites du parc.

Le Club de Golf de l'île de Montréal scindé par l'autoroute Felix-Leclerc sépare en deux parties le parc-nature-Pointe-aux-Prairies

La station d'épuration Jean-R. Marcotte est localisée à proximité du parc.



Analyse spaciale du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

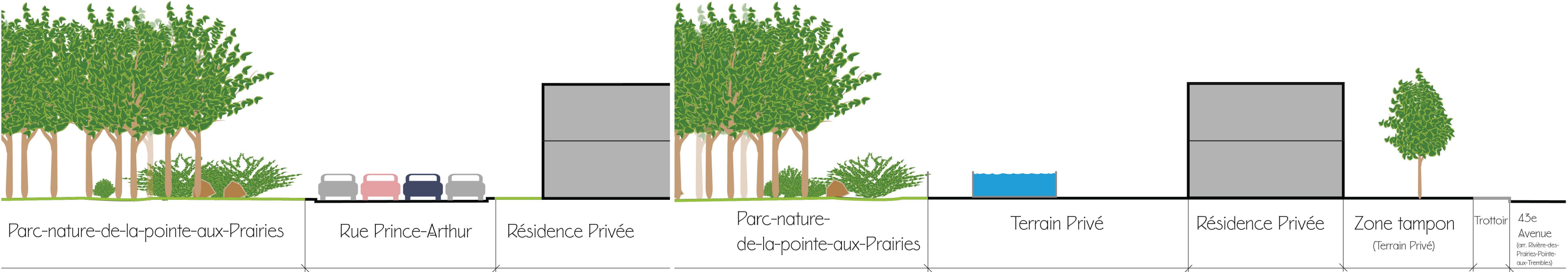
- ← Circulation piétonne
- ← Pistes cyclables
- ← Grandes voies de circulation automobile

Équipements

- 🏠 Chalet/bâtiment administratif
- 🪵 Aire de pique-nique
- 🅑🅖 Aire de stationnement

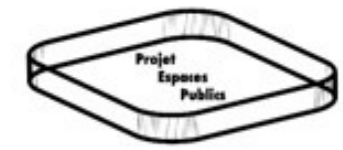
Végétation

- 🌳 Arbres



Parcs à vocation écologique | Parc-nature-de-la-Pointe-aux-Prairies

Observations réalisées
le vendredi 24 juin 2022.



22 degrés
Soleil et humidité

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies offre un cadre naturel de 261 hectares à l'est de l'île de Montréal, accessible en automobile, mais aussi directement par la gare de Pointe-aux-Trembles (2) ou par les pistes cyclables. Cet immense espace fait l'objet d'une appropriation majoritairement liée aux activités de plein air : marche, cyclisme et course. Des aménagements, dont certains à l'esthétique contemporaine mêlant le bois, l'acier et des formes géométriques, permettent une immersion dans le cadre naturel sauvage sans l'altérer (3, 7). À certains endroits, la nature semble apprivoisée avec des chemins en ligne droite bordés d'une rangée d'arbres et de plantes à leurs pieds (5). Aux abords du cimetière que l'on traverse pour accéder au Parc-nature, de grandes pelouses laissent cette même impression d'une nature humanisée (8). Il en va de même pour les terrains de tennis, de soccer, de baseball et de golf qui entourent le parc et donnent l'impression d'une nature domestiquée que l'on est invité à contempler de loin.

b. Comportements des usagers sur le site



Le Parc-nature constitue une destination pour marcheurs (15), cyclistes (10), coureurs (8), ainsi que pour les personnes à mobilité réduite (4). Les usagers du parc viennent pour profiter du cadre naturel, pique-niquer, observer la faune et la flore ou encore le paysage offert par les différents points d'eau que sont les marais (7), les étangs (6) et, bien sûr, les berges de la rivière des Prairies (9, 13). En ce qui concerne la faune, les oiseaux et les chevreuils sont observables de très près (12), quand les coyotes sont à éviter dans certains secteurs (14). L'accès à l'eau se fait parfois par de petits chemins sinueux entre la végétation (13). L'hiver, les chemins se transforment en pistes de ski de fond.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Le Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies est un site d'exception pour qui veut retrouver une nature sauvage sur l'île de Montréal. La faune sauvage, la canopée et la végétation luxuriante qui encadre les kilomètres de chemins offrent un authentique dépaysement, malgré la persistance d'un fond sonore autoroutier duquel on ne s'éloigne qu'aux bords de la rivière des Prairies. De fait, cet espace public atteignant peut-être la limite de ce qui est attendu d'un parc nature en s'insérant tant bien que mal dans un contexte urbain industriel, résidentiel et récréatif qui ne laisse que peu de place à cet écrin de nature pour exister. C'est un sanctuaire à découvert, un échantillon de nature et de plein air qui doit négocier avec une activité envahissante autour et qui, en son sein, court le risque de perdre sa qualité s'il devenait trop fréquenté. En l'état, il doit contrôler son accessibilité.

Ce grand parc urbain qui domine le centre-ville de Montréal est l'un des symboles le plus importants de la métropole. En plus d'être un attrait pour les résidents et les visiteurs, ce parc joue un rôle important pour la biodiversité au cœur de la ville. En ce sens, le programme élaboré par John Olmsted est encore visible sur le site mis à part quelques modifications réalisées à travers les époques. Ainsi, celui-ci se résume par l'importance de conserver la nature et la succession de paysages sur les sites.

Le site

- Épousant la topographie du site, le parc a été aménagé dans le but de favoriser une appréciation des vues par les utilisateurs.

Le viaire

- L'organisation du système viaire s'harmonise à la topographie du site. Ainsi le maillage traditionnel montréalais se termine au pied de la montagne.
- Plusieurs grandes voies sont situées à proximité du parc du Mont-Royal. Leurs gabarits varient entre 2 à 6 voies bidirectionnelles.
- Aux abords du site, quelques espaces de stationnement ont été aménagés.
- La circulation active est favorisée à l'intérieur du site et les sentiers sont connectés au réseau cyclables de la ville.

Parcellaire et bâti

- Plusieurs grandes institutions sont localisées à proximité du parc et la plupart de ces bâtiments ont des gabarits importants.
- Plusieurs bâtiments patrimoniaux sont localisés à proximité du parc et contribuent à l'importance du site.

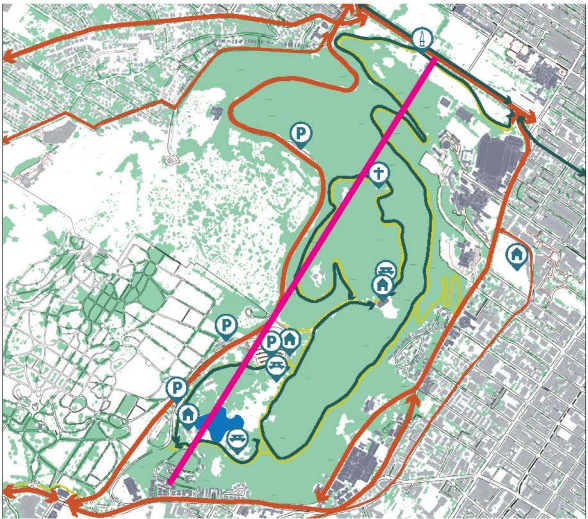
Espaces libres

- Au nord-ouest du parc, deux cimetières côtoient le parc.

Le monument Sir Georges-Étienne Cartier souligne l'entrée est de la montagne

Quelques grands bâtiments sont situés à proximité du site dont le Stade Percival-Molson

Les espaces de stationnement sont principalement situés à proximité de la voie Camilien Houde



Analyse spaciale du Parc du Mont-Royal

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- ← Circulation piétonne
- ← Pistes cyclables
- ← Circulation automobile

Équipements

- ⛪ Monument à Sir George-Étienne Cartier
- ✝ Croix du Mont-Royal
- 🏠 Chalet de parc
- 🍷 Aire de pique-nique
- 🅑🅖 Aire de stationnement

Végétation

- 🌳 Arbres

0m 200m 300m 400m
1: 10 328.4

Sommet
Westmount

Sommet
Outremont

Sommet
Mont-Royal

Grands parcs | Parc du Mont-Royal

Observations réalisées
à plusieurs moments entre
novembre 2021 et juin 2022.

Diverses températures

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



1



2



3



4



5

Seule véritable colline sur une île qui est autrement relativement plate (1), le Mont-Royal tire de cette caractéristique physique particulière le fil d'Ariane qui lie ensemble ses usages variés. Compte tenu de son escarpement, l'accessibilité a constitué un enjeu à travers son histoire — le chemin Olmstead se démarque par sa pente douce accessible aux fauteuils roulants (11) — et permet de graduer les appropriations possibles selon les lieux et les moyens rendus disponibles pour y circuler. Le sommet est ainsi plus accessible que les sentiers par la présence de stationnements (7), mais les espaces ouverts au pied du chemin Olmstead le sont plus encore (10, 14). Paradoxalement, la qualité du mont Royal tient aussi au fait que chaque espace possède sa propre identité, et est muni d'une cloison qui, même invisible (9, 10), permet de se trouver « à l'écart ». À cet effet, la conservation de la biodiversité dans les sous-bois (12) exigera peut-être un contrôle accru des accès pouvant mettre à mal son ouverture démocratique.

b. Comportements des usagers sur le site



6



7



8



9



10

Les innombrables usages au parc du Mont-Royal peuvent se résumer à 5 catégories complémentaires. Paysagère : on s'y rend pour contempler la vue et pour s'entourer de nature (4, 8). Sportive : défi unique, la dénivelée attire des sportifs en tous genres (5, 6). Centralité : comme le parc jouxte le centre-ville et la plupart des quartiers centraux de Montréal, il est à proximité de la vie urbaine (14), ce qui n'est pas toujours le cas des grands parcs urbains. Historique : depuis les interventions d'Olmstead jusqu'aux nombreux éléments patrimoniaux dans le parc et à proximité (3, 15), gravir le parc du Mont-Royal est aussi effectuer une plongée dans l'histoire. Symbolique : s'approprier le mont Royal, c'est recréer au quotidien le geste initié par la croix à son sommet, soit s'inscrire au centre de la métropole (6), lors d'une manifestation, d'un événement (13) ou simplement pour partager la ville avec ses proches (2).

c. Caractérisation générale des appropriations du site



11



12



13



14



15

Contrairement au Central Park qui est enserré dans la trame de Manhattan, la création montréalaise d'Olmstead voit toute la grille souple des quartiers centraux de Montréal s'organiser à partir de ce point fondamental. Ce qui est vrai sur ce plan l'est aussi symboliquement : le Mont-Royal est le haut lieu des espaces publics montréalais (1). Son unicité, en revanche, ne l'empêche pas d'avoir à trouver des équilibres fragiles. La question de la muséification, notamment, qui oppose conservation nécessaire des caractéristiques physiques et paysagères de la montagne et le souhait de voir se diversifier les appropriations (12). Le problème de la surutilisation également, pour un site qu'on souhaite visité (3), certes, mais pas au point d'en affecter l'expérience. Un jeu constant d'ouverture et de fermeture se joue sur le parc du Mont-Royal (11).

Ce type de parc ayant une superficie imposante de près de 96 hectares possède un programme varié qui fût modifié en fonction des époques. En effet, au départ, ce grand espace a été planifié pour accueillir un parc zoologique. Puis, il évolua pour devenir un grand espace vert au sud-ouest de la ville

Le viaire

- Deux types de trames viaires côtoient cet imposant espace vert. Au nord, la trame viaire traditionnelle de forme orthogonale s'adapte au tracé du boulevard des Trinitaires afin que les têtes d'îlots logeant cette voie soient perpendiculaires à celle-ci.
- Au sud comme à l'ouest, les ensembles résidentiels plus récents remplacent les grands espaces industriels d'autrefois. Ainsi, ces nouveaux ensembles résidentiels ont été planifiés autour d'une trame pavillonnaire qui favorise la circulation automobile locale en comparaison avec le boulevard des trinitaires.

Parcellaires, bâti et espaces libres

- Les développements immobiliers se trouvent principalement à l'ouest du boulevard De La Vérendrye.
- Ceci dit, ces développements diffèrent en fonction de leurs trames viaire.
- Au nord du boulevard Des Trinitaires, les têtes d'îlots orthogonaux favorisent l'implantation d'édifices de forte densité qui varient entre 3 à 5 étages.
- À l'ouest, les changements de l'usage industriel vers l'usage résidentiel se sont produits progressivement, mais c'est le démantèlement du tracé de chemin de fer qui longeait la limite à l'est du parc qui a accéléré les ensembles résidentiels. Certains développements avec le souci d'avoir une interface entre l'espace public et l'espace privé alors que d'autres développements créent une confrontation puisque les cours arrière font dos au parc.
- Le même phénomène est omniprésent à la limite au sud du parc où l'arrière des ensembles résidentiels partage une mitoyenneté avec le parc. Ceci amène un problème d'accessibilité et oblige les usagers à utiliser les entrées de parcs.
- Ceci dit, ces ensembles résidentiels favorisent une forte densité puisque ce sont des typologies denses comme les walk-up ou maisons mitoyennes qui ont été aménagées dans ces secteurs.
- Par ailleurs, le parc conserve encore plusieurs bâtiments ayant été utilisés pour la vocation zoologique initiale du parc, dont les quartiers d'hiver. Aujourd'hui, ces bâtiments sont en cours de réévaluation de leurs vocations.

Le boulevard Des Trinitaires est composé de 3 voies dans chaque direction qui sont séparées par un alignement d'arbres au centre d'un terreplein.

Un Centre de la Petite Enfance et un jardin communautaire complète la programmation sociale du parc.

La programmation du parc inclue la station de métro Angrignon et le terminus d'autobus Angrignon.

Un stationnement incitatif qui sert aux usagers des services de transport et les usagers du parc.

, entre la limite à l'est du parc Angrignon et le canal de l'Aqueduc, il a été tracé le boulevard De La Vérendrye composé de 3 voies vers chaque direction. Celles-ci sont séparées par un terreplein minéral où sont alignés les équipements d'éclairage routier.

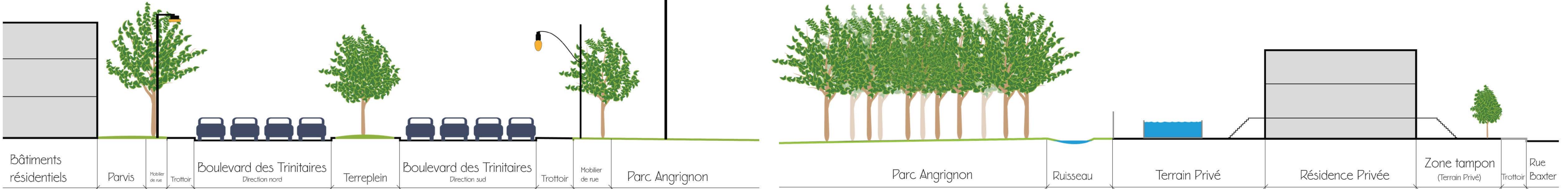
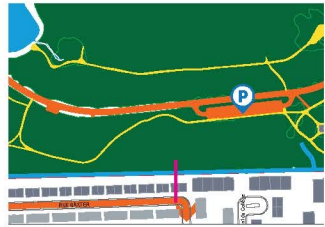
Lac artificiel planifié par la firme d'architecture MacFadzean & Everly LTD lors des premiers travaux qui avaient pour vocation l'aménagement de cet espace en parc Zoologique métropolitain.

Canal de l'Aqueduc qui a été aménagé en 1856 et joue toujours un rôle d'infrastructure en approvisionnement d'eau potable pour la métropole. Ce cours d'eau est à la fois une limite physique comme psychologique.

Seul un ruisseau au sud du parc est d'origine, mais il s'assèche avec l'arrivée de la saison estivale.

Ce grand parc se démarque par l'importante densité qui occupent une grande partie de sa superficie et favorisent à la fois une riche biodiversité tout en atténuant les effets négatifs des îlots de chaleurs causés par les grands ensembles commerciaux situés à l'ouest, dont le carrefour Angrignon.

Analyse spaciale du parc Angrignon

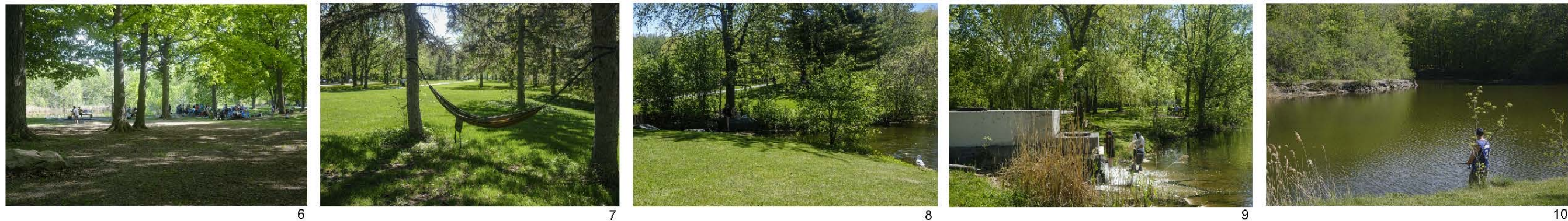


a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Un espace vert d'une dimension aussi grande s'approprie suivant différents parcours. D'accès aisé par des entrées comme sur le boulevard des Trinitaires (1) ou à la station de métro (2), la connectivité du site laisse cependant à désirer du côté du Canal de l'Aqueduc dont le parc est séparé par le boulevard de La Vérendrye. À l'intérieur du parc, les attributs naturels dictent les appropriations possibles. Cours d'eau auprès desquels on peut apercevoir des oies (5), pistes — accessibles aux personnes à mobilité réduite — (4) et un lac (10), autant de points de repère qui invitent à des usages hétérogènes. Un édifice moderniste abritant notamment des toilettes (3) agit comme nœud depuis lequel les utilisateurs divergent et s'isolent les uns des autres. La nature sert ici de tampon : les petits cours d'eau (5, 8, 9) surplombés de ponts permettent de circuler entre différentes clairières, zones ombragées et rives propres à la formation d'assemblages distincts.

b. Comportements des usagers sur le site



Les appropriations varient considérablement suivant les saisons, la météo et l'heure de la journée. Quelques équipements monofonctionnels comme le parc à chiens, les deux aires de jeux des enfants et le jardin communautaire sont peut-être les seuls usages fixes autour desquels s'organisent des appropriations plus informelles et variables, comme les barbecues, les fêtes et autres rassemblements familiaux et communautaires (6, 11, 12, 13, 14, 15). D'autres occupent les lieux seuls ou en petit groupe, profitant du contact avec la nature (7). Le lac et les cours d'eau sont des aimants, et sont parfois directement investis pour la pêche et la baignade (8, 9, 10). Le parc est fréquenté par un segment de population assez varié (6, 11, 12, 13, 14, 15), mais les populations marginalisées y semblent moins attirées, peut-être à cause de l'isolement relatif du parc.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Le parc Angrignon est une réserve de nature accessible pour des escapades qui se comptent généralement en heures. Ce n'est pas une nature extraordinaire. De fait, les qualités paysagères du parc ne semblent pas tant destinées à la pure contemplation qu'à s'y installer confortablement. C'est ce que permettent en tout cas la canopée verte, les vastes espaces où les familles et les regroupements peuvent conserver une distance considérable les uns des autres, et les points d'eau qui agissent tels des destinations à partager sans se nuire mutuellement. Il y a bien sûr du mouvement dans les sentiers, mais le parc est surtout un théâtre d'intimité dans la ville, un écrin de verdure dans lequel il est possible de se dérober des regards indiscrets (12) pour constituer, momentanément, une extension de l'espace résidentiel en contexte public.

Ce grand parc urbain situé dans l'arrondissement de Verdun est l'un des grands espaces publics qui permettent une proximité des usagers avec le fleuve Saint-Laurent. Son vaste programme favorise la pratique sportive de différentes disciplines. Il inclut aussi un pôle aquatique composé d'une piscine et d'une pataugeoire. De plus, à l'extrême ouest du site se trouve la première plage qui donne accès à la baignade libre dans le fleuve. Celle-ci est aménagée à proximité de l'auditorium de Verdun qui complète la programmation du parc.

Le viaire

- La trame viaire de proximité est caractérisée par une organisation unique à son contexte puisqu'il s'agit d'un point de rencontre entre deux trames orthogonales organisé différemment.
- Le boulevard Gaétan-Laberge composé de 4 voies bidirectionnelles trace la limite du parc.
- La circulation automobile est omniprésente à proximité de ce grand parc. Toutefois, plusieurs voies cyclables permettent la diversification des modes de transport autour et à l'intérieur du parc.
- De plus, l'omniprésence de l'automobile dans le secteur est aussi favorisée par la proximité de ce parc avec l'autoroute 20.

Parcellaire et bâti

- L'organisation parcellaire favorise la mitoyenneté des bâtiments. Toutefois, il subsiste quelques exceptions.
- Les types de bâtiments présents à proximité sont majoritairement des plex de deux à trois étages. Ceci dit, ceux-ci cohabitent avec quelques grands ensembles résidentiels qui varient entre neuf et dix étages.
- Sur le site du parc Arthur-Therrien, certains bâtiments institutionnels ont été aménagés et complètent la programmation de ce parc. Il s'agit de l'école secondaire Monseigneur-Richard, l'hôpital de Verdun et l'auditorium de Verdun.

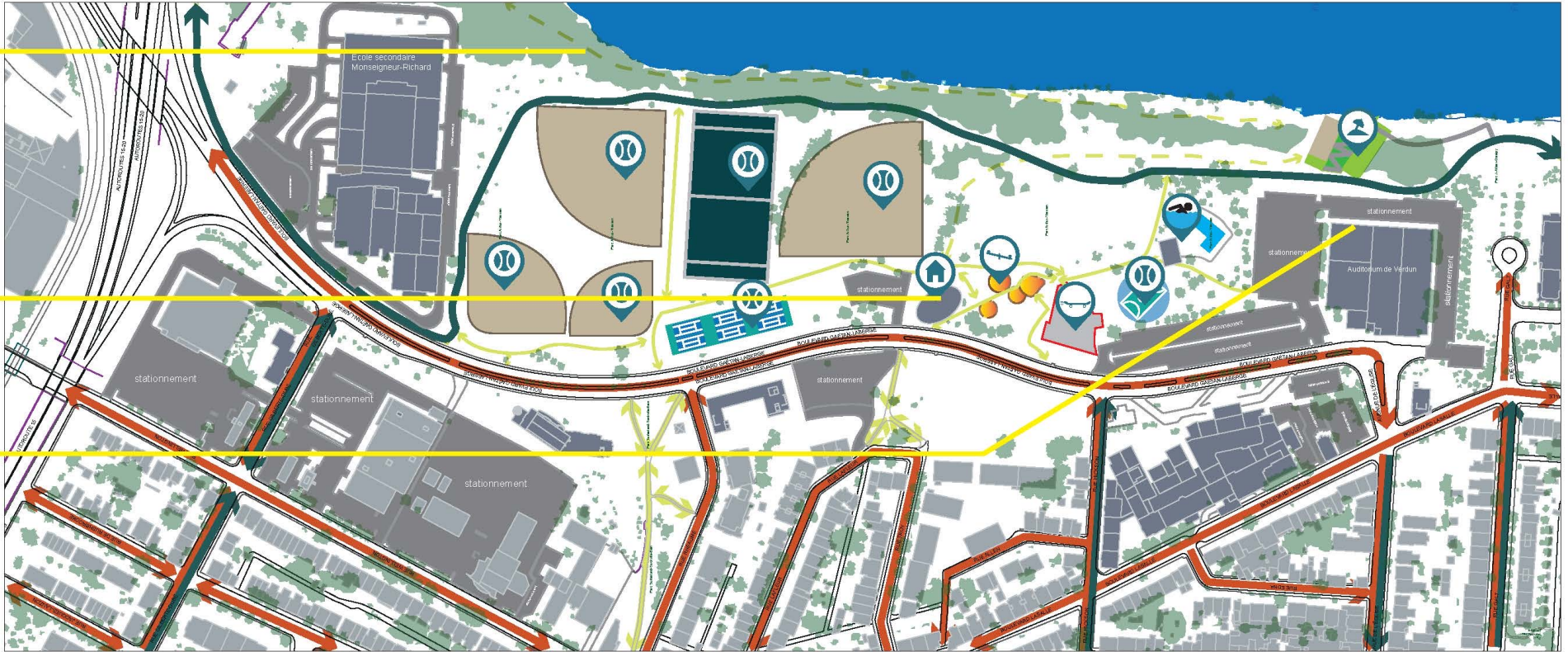
Espaces libres

- Plusieurs grands espaces de stationnement se trouvent à proximité du parc à cause de la présence de grands commerces de détail, d'institutions ou pour son accès.

Sur le site du parc, il a été remarqué la présence de plusieurs lignes de désir surtout à proximité des berges.

Au centre du parc, un chalet avec stationnement accueille les visiteurs.

L'Auditorium de Verdun a été renové et le derrière du bâtiment s'harmonise avec l'aménagement de la plage.



Analyse spatiale du Parc Arthur-Therrien

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- ← Circulation piétonne
- ← Pistes cyclables
- ← Circulation automobile

Équipements

- ⓪ Terrains de sport
- ⓪ Jeux pour enfants
- ⓪ Pôle aquatique
- ⓪ Parc à skate
- ⓪ Chalet de parc
- ⓪ Plage de Verdun

Végétation

- Arbres



a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Pour une île qui a longtemps tourné le dos au fleuve, rares et précieux sont les espaces publics qui y donnent directement accès comme le parc Arthur-Therrien à Verdun. L'élément « fleuve » est ici pacifié et réduit par la proximité de l'Île des Sœurs, ce qui permet un contact à l'eau de plusieurs ordres. D'abord comme paysage fluvial (2, 5, 12), ensuite comme rivage à occuper physiquement (3, 11), et finalement comme lieu de baignade et de sports nautiques (6). La bande de verdure qui longe une bonne partie du rivage permet une coupure symbolique entre cette partie propice au repos et les zones d'activité du parc, comme le parc à chiens, l'aire de jeu, les terrains de sports, les piscines (14), les buttes (9), et le skatepark (8), toutes situées du côté « urbain » du parc. Les pistes bitumées (7) et non bitumées (2) qui le traversent se croisent autour de nœuds offrant un éventail de choix de direction et d'appropriation aux usagers. La plage urbaine (1, 6, 11) agit enfin comme point de convergence de ces divers niveaux d'activité, et ce, que le temps soit propice à la baignade ou non.

b. Comportements des usagers sur le site



Les appropriations varient d'une saison à une autre. Les aires de jeux (8, 15) et les terrains de sports sont principalement utilisés par les jeunes et les enfants. L'on remarque la présence importante des cyclistes sur l'ensemble des pistes aménagées sur le site. On y croise tous types de personnes, y compris des itinérants qui ont planté un abri sous un arbre et des personnes à mobilité réduite (7). Les abords de la plage urbaine offrent un niveau de sécurité et de confort très convenable, ce qui permet aux usagers de jouer sur le sable, faire une baignade (6), se tremper les pieds (10) ou simplement observer le spectacle de la plage (9, 11). Le parc est facilement accessible à cause de sa localisation à proximité du boulevard Gaétan Laberge, des zones résidentielles et de l'ancien Auditorium de Verdun (13) dont le stationnement sert aux usagers venus en véhicule. Il nous semble cependant que le parc garde une forte saveur « estivale », tandis que la plupart des activités y augmentent en intensité l'été et s'estompent en hiver.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Il y a franchement peu de choses à reprocher à ce parc sur le plan de l'aménagement : sur un site étroit à la lisière d'un quartier dense et populaire, il permet de se réapproprier le fleuve à petites touches et selon des modalités diverses. Il est peut-être surprogrammé en équipements divers, mais on pourra arguer qu'il a plusieurs tâches à combler en si peu d'espace. Surtout, on ne peut pas dire qu'il décourage les appropriations plus informelles tant certains lieux ouverts permettent des appropriations diverses (12). De fait, il s'agit d'un exemple pour Montréal d'espace d'acclimatation au fleuve, un point de départ à répéter partout ailleurs, et pas toujours de la même façon, mais en suivant toutefois cette idée que le contact à l'eau en milieu urbain n'ouvre pas à toutes les dérives.

Les places publiques | La place Émilie-Gamelin

La place Émilie-Gamelin est située à proximité du Quartier latin. Elle est au cœur d'un lieu névralgique de la ville dans lequel des activités institutionnelles et commerciales côtoient un pôle de transport important. Par sa canopée, cette place apporte de la fraîcheur dans un secteur où il existe un manque d'espaces verts.

Le site

Le site est influencé par la dépression topographique de la falaise qui longe la rue Sherbrooke au nord. En effet, une légère pente descendante vers le sud influence la place dans son aménagement.

Le viaire

La trame viaire orthogonale est omniprésente dans le secteur, bien qu'elle a subi des modifications par la fusion de certains îlots afin d'insérer des bâtiments modernistes durant la période des années 1960.

Aujourd'hui, 4 voies bordent cette place publique dont 3 sont des axes majeurs et une rue plus locale. Ces axes majeurs sont différenciés par leurs gabarit et orientation.

En effet, la rue Berri est un axe bidirectionnel qui comporte 4 voies de circulation pour automobiles et une voie réservée pour les cyclistes.

Le boulevard Maisonneuve est un axe unidirectionnel qui lie l'est, à partir de la rue du Havre, et le centre-ville jusqu'à la rue Mansfield. Une piste cyclable en site propre est implantée le long de cette voie.

Ensuite, l'axe le plus important est la rue Sainte-Catherine qui traverse l'ensemble de l'arrondissement Ville-Marie vers l'est et sur laquelle sont implantés plusieurs commerces de grande importance. Enfin, la rue Saint-Hubert est un axe bidirectionnel nord-sud et qui vient desservir une circulation locale.

Le bâti

Le cadre bâti autour de cette place publique est dense et la plupart sont des représentants de la période de modernisation qui aura marqué Montréal après la Deuxième Guerre mondiale. En ce sens, cette place est encadrée par des matériaux propres de cette époque, dont le béton et la brique. Enfin, le magasin Archambault et quelques bâtiments adjacents sont les derniers exemples qui datent du XIXe siècle. À noter la présence de la Grande Bibliothèque du Québec à l'angle nord-ouest de la place.

Les espaces libres

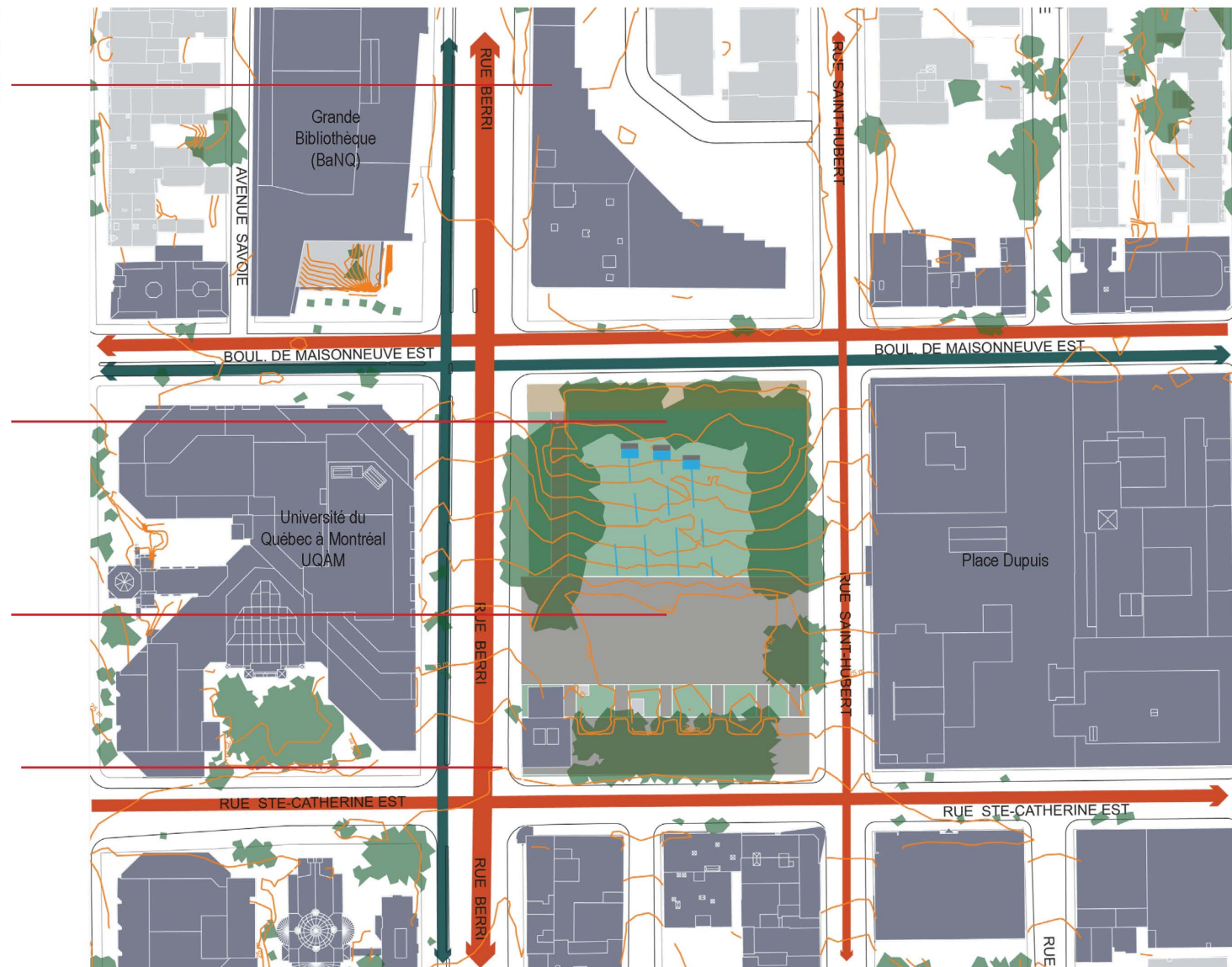
La place Émilie-Gamelin vient répondre au déficit d'espaces verts dans le secteur. Depuis son aménagement, il y a eu quelques initiatives qui se sont ajoutées, dont l'aménagement d'un jardin adjacent à l'édifice de la Grande Bibliothèque et le réaménagement du square Viger.

La place Émilie Gamelin est encadrée par des bâtiments qui ont une forte emprise sur leurs îlots. Les bâtiments sont relativement denses et permettent la création d'un pièce urbaine de forme presque carrée à l'image des squares typiques de Montréal qu'elle réinterprète.

Cette partie verte du parc met en valeur la dépression topographique. Aux extrémités, des alignements d'arbres encadrent cet espace pour limiter les nuisances de la circulation automobile. Sur cette partie se trouve aussi l'œuvre de Melvin Charney, intitulée: «Gratte-ciel, cascades d'eau / rues, ruisseau... une construction».

Cet espace minéral est l'autre grande partie de la place publique et permet son utilisation pour de grands événements à cause de son aménagement constitué d'une surface minérale pavée.

La place est bordée par 4 voies: un axe majeur de Montréal (Berri), par des rues mixtes importantes (Sainte-Catherine et Maisonneuve) et par une rue plus locale (Saint-Hubert).



Analyse spatiale de la Place Émilie-Gamelin

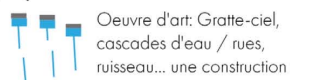
Bâti



Circulation



Équipements



Végétation

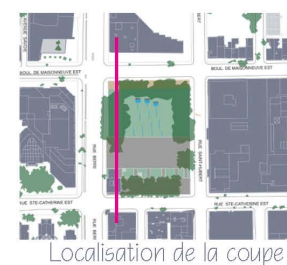


Topographie

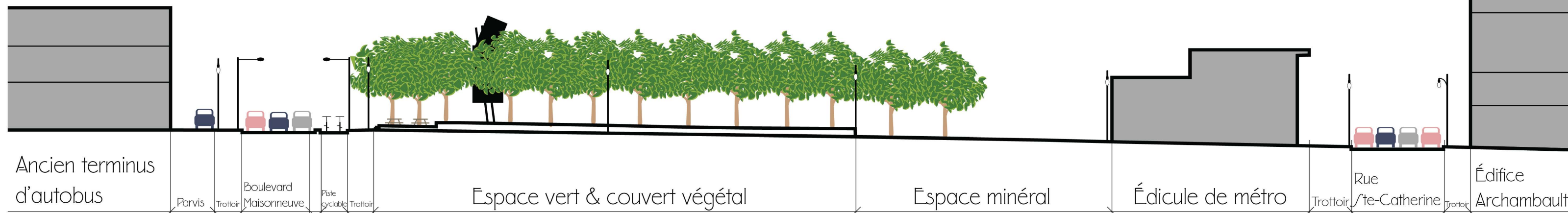


0m 45m 90m 135m

1:22,24



Localisation de la coupe



Observations réalisées
le vendredi 14 juin 2019, le mercredi 3 novembre
2021 et le mercredi 2 mars 2022.

23 degrés/6 degrés/-3 degrés
Beau et chaud/Premiers froids d'automne/Soleil
d'hiver

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le rapport des usagers à la place Émilie-Gamelin s'organise en une série de couches qui coïncident partiellement, mais forment des niveaux d'appropriation distincts. Autour de la station de métro (2), des supports à vélo (13) et des bornes de rechargements (15) et des trottoirs adjacents (5) s'agitent des visiteurs en transit. Quelques nœuds organisent le quotidien des personnes marginalisées, comme les toilettes permanentes (9), les toilettes chimiques (4) et les murets de l'aménagement original (4, 5, 10). L'espace central reste largement vide (7, 11) hormis lors des nombreuses manifestations, ou quand le site de placemaking Les jardins Gamelin est ouvert l'été (1, 14), alors que l'espace se ferme sur un usage plus intime, facilitant la pause et la consommation.

b. Comportements des usagers sur le site



En plus de ces couches d'appropriations qui varient dans le temps et selon les saisons, l'appropriation quotidienne du lieu est dictée par deux groupes d'occupants qui recherchent des expériences contraires et se repoussent mutuellement. D'une part, la place est un milieu de vie pour les personnes marginalisées qui y cherchent de l'ombre, des lieux à l'écart des rues (5), des endroits pour manger et vaquer à leurs occupations quotidiennes. D'autre part, les autres citoyens «ordinaires» s'installent plus volontiers à découvert, notamment sur la pente gazonnée quand il fait soleil (8). C'est dans les Jardins Gamelin que les personnes marginalisées semblent le moins susceptible d'être les bienvenus (1), quoiqu'ils utilisent néanmoins les palettes pour s'asseoir ou se coucher (14).

c. Caractérisation générale des appropriations du site



La place Émilie-Gamelin a la lourde tâche de constituer un lieu de centralité à plusieurs échelles, et de le faire dans un secteur où il y a peu de riverains, passablement de criminalité et une situation d'itinérance singulière. Elle joue en ce sens sur un registre très élargi de rôles incombant à l'espace public urbain : nœud de transport régional, connecteur entre des institutions importantes (Grande Bibliothèque, UQAM) et espace de représentation politique. C'est une place multiniveaux à qui incombe la double responsabilité d'être radicalement ouverte à toutes les appropriations et d'harmoniser des besoins souvent contradictoires.

Places publiques

Place Andrée-Lachapelle

Cette place publique porte le nom de l'actrice québécoise depuis son inauguration en 2021. Cet aménagement récent innove par sa vision d'ensemble. En effet, cette nouvelle configuration viaire vient offrir un espace de détente à proximité l'école. Le but étant d'offrir une plus grande sécurité autour de l'école en réduisant la circulation automobile tout en favorisant des modes doux et des déplacements locaux.

Le viaire

- La trame urbaine dans le secteur suit la logique de la trame urbaine orthogonale de Montréal. Toutefois, plusieurs îlots ne possèdent de ruelles.
- Le projet d'aménagement de la place Andrée-Lachapelle innove, car elle modifie le tracé de la rue Fairmont qui est sectionné en deux. Ainsi, cette place favorise les modes de transport actifs.
- Le projet inclut aussi la diminution du gabarit de la rue Fairmont entre Saint-Dominique et Saint-Laurent éliminant ainsi les espaces de stationnement.

Parcellaire et bâti

- L'organisation parcellaire promeut la mitoyenneté des bâtiments. Toutefois, cette organisation spatiale côtoie aussi une organisation spatiale moderniste telle que les habitations Émile-Nelligan localisées vis-à-vis l'école primaire.
- Les usages résidentiel et institutionnel sont les seuls usages présents à proximité de cet aménagement. Ceci dit, la proximité de la rue Saint-Laurent vient compléter l'offre de commerces à proximité de la place.

Espaces libres

- La composition de la place Andrée-Lachapelle suit la logique de verdissement des espaces minéralisés tout en ajoutant du mobilier de détente pour les utilisateurs.
- Ainsi, sur cette place a été aménagés différents types de mobilier de détente dont des chaises longues, des bancs, des tables de pique-nique, une grande table en béton et une fontaine d'eau. En ce sens, le design de cette place prends en considération les différents modes de détente dont les utilisateurs peuvent profiter.

Le parc offre des équipements de jeux pour les résidents de tous les âges.

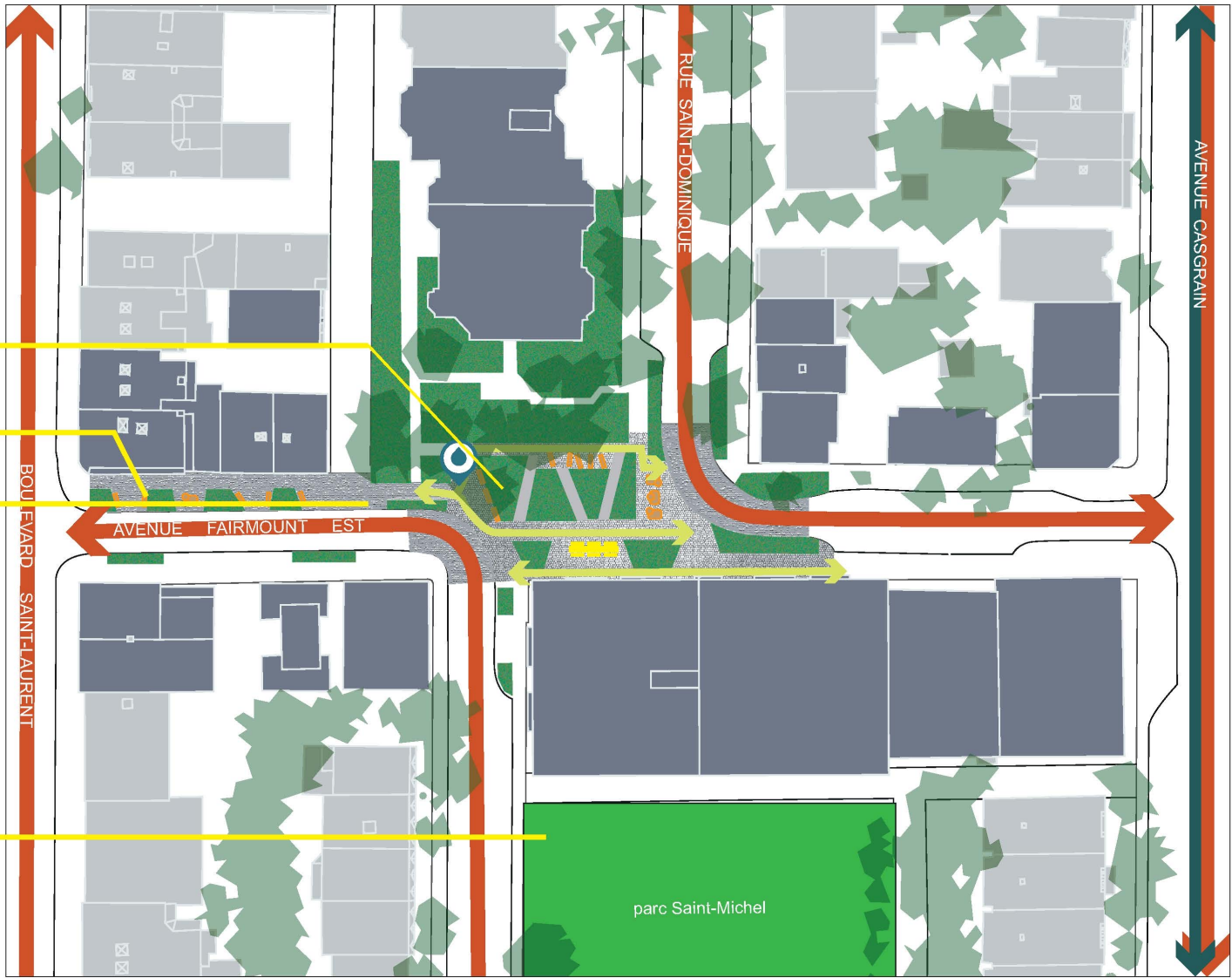
Le pôle aquatique inclu une grande piscine et une pataugeoire.

Cette place inclue plusieurs espaces de verdissement sur l'ancien tracé de la rue.

L'espace public se poursuit jusqu'à la rue Saint-Laurent et ainsi les commerçants à proximité en bénéficient

La place est caractérisée par différents types de traitement de la texture du sol

Le parc Saint-Michel est un parc de proximité dont le terrain de soccer occupe la plus grande partie de sa superficie.



Analyse spatiale de la Place Andrée Lachapelle

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- Circulation piétonne
- Pistes cyclables
- Circulation automobile

Équipements

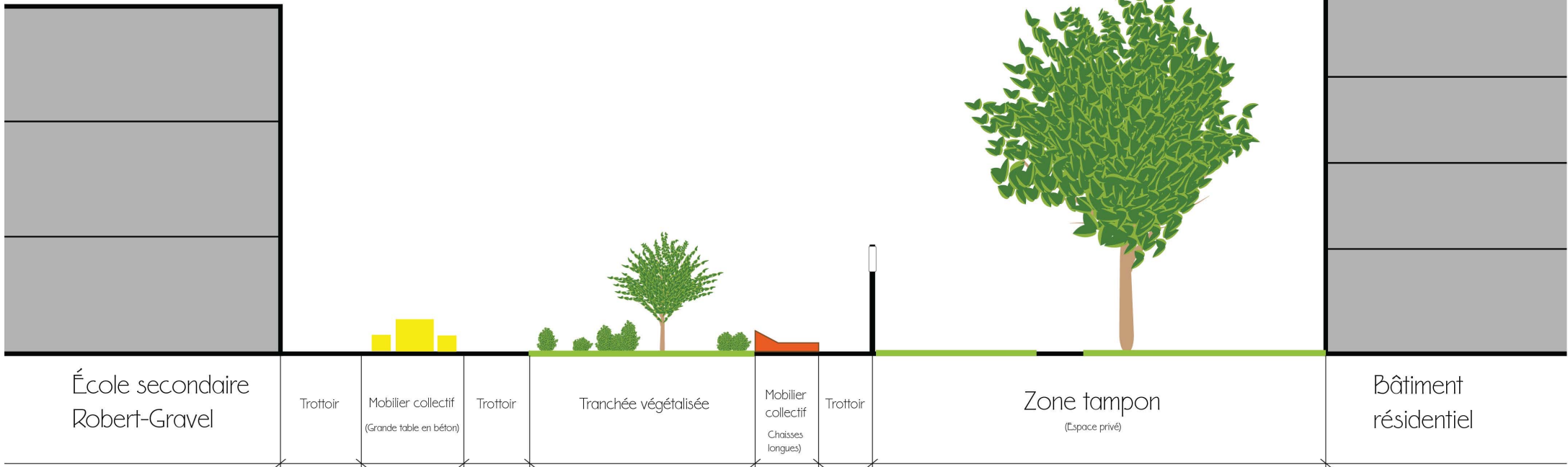
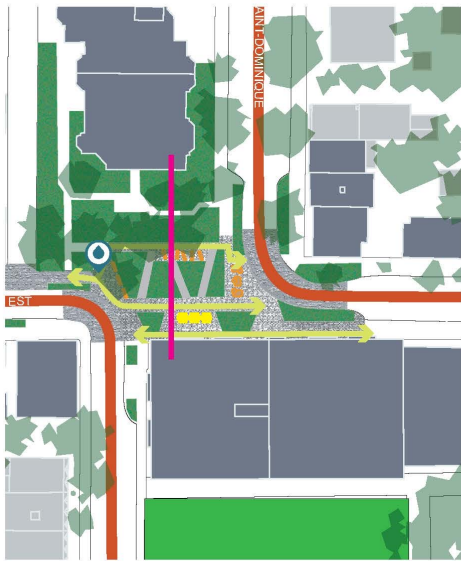
- Tranchées végétalisées
- Mobilier de détente varié
- Grande table en béton
- Fontaine d'eau potable

Végétation

- Arbres

0m 10m 20m 30m

1:616



Places publiques | Place Andrée-Lachapelle

Observations réalisées
le lundi 18 avril 2022, le jeudi 05 mai 2022
10 degrés, 17 degrés
Soleil d'hiver, soleil ombragé et vent léger

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



L'activité sur la rue Saint-Laurent est intense et bigarrée. C'est dans un rapport contrasté avec elle que s'organise l'appropriation de la Place Andrée-Lachapelle à l'intersection de l'avenue Fairmount et jusqu'au dos de l'École secondaire Robert-Gravel. L'espace piétonnisé prend ici le dessus sur la voirie dans un renversement d'ascendance entre les deux composantes : la rue devient secondaire, le trottoir s'élargit, et ses usagers prennent finalement tout l'espace (7). L'arrêt, en somme, prime sur le flux. Les invitations à la pause sont simples, mais semblent fonctionner : du mobilier pour s'asseoir, un peu de verdure, une murale (5), une boîte à livres (15), un pavé indiquant l'espace partagé et un bruit de circulation qui chute abruptement. L'offre commerciale de la rue Saint-Laurent se poursuit en partie le long de la place (1, 2, 3), et le lieu est aussi animé par de nombreux cyclistes et marcheurs qui empruntent cette voie de traverse entre divers quartiers (11). Mais l'ambiance reste généralement calme, comme un sas de décélération avant d'accéder à un secteur résidentiel.

b. Comportements des usagers sur le site



L'aménagement de la place laisse peu de place à interprétation : on se sert du mobilier pour s'allonger (6, 7, 8) ou pour manger, boire, discuter et souvent consulter son téléphone (1, 2, 9, 12). Les éléments du mobilier sont destinés aux personnes seules, tandis que ceux dédiés à plusieurs personnes sont séparés par une petite tablette au centre. La clientèle du restaurant et de la boulangerie qui donne sur le site complète harmonieusement l'occupation de l'espace, même s'il s'agit dans ce cas de clients qui doivent déboursier de l'argent pour un repas ou un café. En revanche, la place s'inscrit dans le prolongement du centre d'hébergement pour personnes âgées Émile Nelligan dont les résidents occupent l'espace, en particulier au milieu des jours de semaine et en début de soirée. Fait à noter, la place offre une alternative plus reposante au Parc Saint-Michel tout près dont l'espace est complètement voué à un terrain de sport et à des jeux pour enfants.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



La place s'oppose à bien des égards à la logique fonctionnaliste qui prévalait auparavant à cet emplacement : elle mélange les fonctions suivant un principe d'espace partagé, et en tant que rue bloquée et redonnée aux piétons, elle constitue un espace d'arrêt qui triomphe sur le flux. Toutefois, elle demeure moderniste à certains égards, notamment par le caractère immuable et minéralisé de l'aménagement, comme s'il fallait s'assurer que ce qu'on retirait au domaine de l'automobile devait être solidement fixé au sol pour y rester.



Observations réalisées
le mercredi 18 mai 2022
et le jeudi 19 mai 2022.

17 degrés/19 degrés
Soleil et vent/Pluie

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le parc Jean Thibodeau est un parc de quartier qui relie l'Église Notre-Dame-des-Victoires (13) à l'école primaire du même nom. L'espace garde quelques traces du Carré NDV, un site de placemaking activé durant les étés 2017 à 2019 par La Pépinière, et dont le retour a été freiné pour l'instant par la pandémie. Sur les quatre rues qui bordent le parc, celle du côté de l'église (3) et celle du côté de l'école (7) ont été fermées à la circulation automobile, créant ainsi une grande place publique munie de deux parvis bétonnés et d'un parc boisé en son centre. Ainsi, les habitants peuvent profiter du parc pour son calme, notamment aux abords de l'Église, et les plus jeunes d'entre eux peuvent occuper le parvis pour faire du skateboard ou du vélo. Les deux autres rues, bien qu'elles soient ouvertes à la circulation automobile, demeurent calmes (5, 8). La caractéristique principale du site en est en réalité absente dans cette configuration, soit l'important afflux de voitures qui rejoignent l'autoroute tout près et qui a longtemps déstructuré l'espace.

b. Comportements des usagers sur le site



Cet espace est surtout occupé par les riverains. On observe une polarité sur le site avec du côté de l'Église un certain calme, des familles et des habitants venus se promener avec leur chien et s'asseoir sur des bancs (4, 10, 14). En se rapprochant de l'école, on remarque le bruit des enfants qui jouent dans la cour d'école (11), séparée de la rue par un simple grillage. Et face à ce grillage, des jeunes font du skate ou du vélo sur le parvis (7, 11). Entre ces deux pôles, les pelouses et la canopée verte semblent jouer un rôle d'espace tampon. C'est là où des jeunes, par exemple, choisissent d'étudier et de discuter sur une table de pique-nique (15). D'autres appropriations semblent possibles : le parc dispose d'un terrain de pétanque (6), d'une structure de bois (12) et on retrouve aussi un jardin collectif (9) de l'autre côté de la rue, proche de l'école. Mais l'ensemble des comportements, en l'état actuel, restent cantonnés à des sous-espaces, ce qu'une réactivation citoyenne et une programmation culturelle pourraient permettre de briser à l'avenir.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Le parc Jean Thibodeau est une petite place de quartier qui a dépassé sa capacité d'accueil face à l'urbanisation intensive du secteur, et dont la formalité ne suffit plus à endiguer le besoin de socialisation de ses riverains. C'est un parc qui déborde, apte à remplacer la vie sociale disparue de son parvis par une sociabilité séculaire. D'ailleurs, le site possède une atmosphère particulière. Aux allures de place de quartier grâce à ses deux parvis piétonnisés, l'absence de commerce aux alentours renforce la présence des institutions que sont l'église et l'école. L'espace attire ainsi les habitants pour sa simple appropriation : de la recherche de calme à celle d'activité sportive pour les plus jeunes. Mais la simple fermeture des rues à la circulation (7) ne saurait suffire pour en faire un véritable cœur de quartier. Les résidents doivent se le réapproprier pleinement.

Espaces linéaires | Rue Sainte-Catherine

Cette rue mythique de la métropole est l'une des artères commerciales la plus importantes de la métropole à cause de son histoire, son tracé et son usage. En effet, sa désignation remonte au début du 19^e siècle où cette rue était d'abord une rue résidentielle qui se transforma au cours des périodes pour devenir cette importante rue commerciale. Elle traverse de l'ouest vers l'est la ville de Westmount et la ville de Montréal, dont trois arrondissements de cette dernière.

Le viaire

- Cette voie joue un rôle important dans la structure de la trame orthogonale montréalaise puisque son tracé latitudinal permet l'implantation de rues longitudinales de part et d'autre de son tracé.
- Son gabarit permet l'implantation de deux larges voies unidirectionnelles dédiées à la circulation de véhicules motorisés et des espaces de stationnement de part et d'autre de la rue et de deux trottoirs bordant les façades du bâti.
- Depuis l'été 2006, annuellement, lors de la saison estivale, la rue Sainte-Catherine favorise la circulation piétonne sur son tracé en fermant l'accès à la circulation de véhicules motorisés à l'exception des véhicules de livraison.

Parcellaire et bâti

- L'organisation du système parcellaire à l'intérieur des îlots suit la logique de la trame traditionnelle des faubourgs montréalais qui favorise une mitoyenneté du bâti.
- Le type de bâtiment omniprésent le long de cette trame est caractérisé par son usage commercial au rez-de-chaussée et des usages variés aux étages supérieurs tels que des espaces à bureau ou résidentiel.

Espaces libres

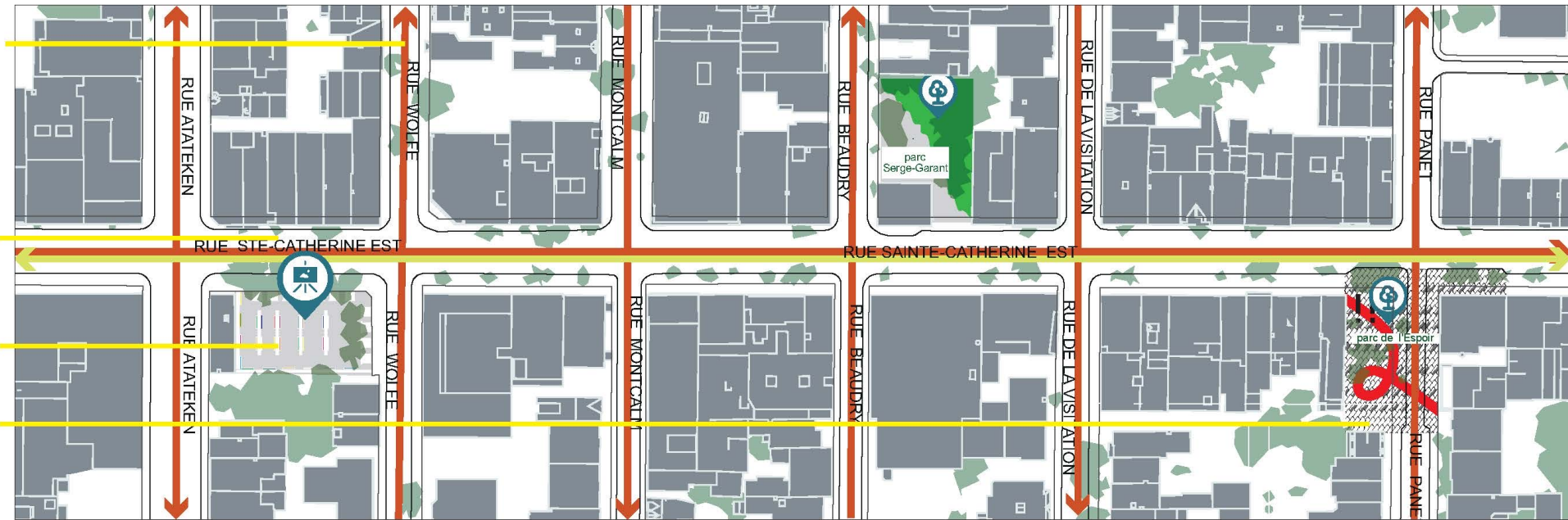
- Trois espaces libres variés sont implantés aux abords du tracé de cette voie. La diversité de chacun de ces espaces est représentative de la diversité de cette voie à grande échelle.

Les voies perpendiculaires sont des voies unidirectionnelles à cause de leurs gabarits qui ne permettent qu'une seule voie de circulation et deux espaces de stationnement de chaque côté. La rue Atateken étant la seule voie bidirectionnelle.

Lors de la saison estivale, les piétons affluent le long du tracé de cette voie et les commerces de restauration et divertissement ayant pignon sur rue prolongent leurs espaces sur la rue avec l'implantation de terrasses.

La «Galerie blanc» est un nouveau concept de galerie d'exposition d'art à ciel ouvert.

Le parc de l'Espoir est un parc à vocation commémorative aux victimes du SIDA et souligne l'implication de cette communauté dans le secteur.



Analyse spatiale de la rue Sainte-Catherine

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- ← Pistes cyclables
- ← Circulation automobile
- ← Circulation piétonne (saison estivale)

Équipements

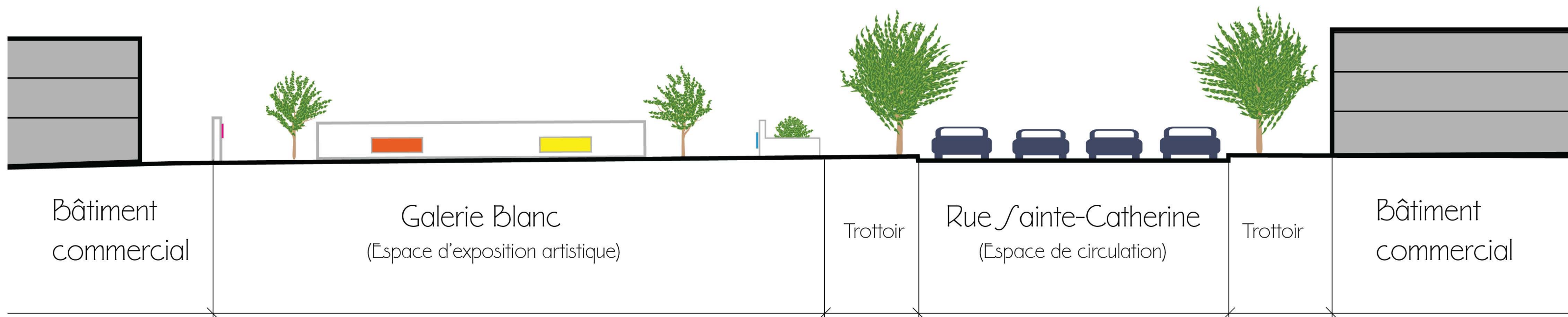
- Parc
- Aire d'exposition

Végétation

- Arbres



0m 20m 40m 60m
1: 1149



Espaces linéaires | Rue Sainte-Catherine

Observations réalisées
Le lundi 4 avril 2022 et
le samedi 4 juin 2022.

3 degrés/21 degrés
Pluie fine/Grand soleil

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



La rue Sainte-Catherine-Est bénéficie d'un aménagement estival réputé pour être une icône de piétonnisation en Amérique du Nord (1, 7, 10, 11). Les terrasses installées devant ses nombreux bars et restaurants (3, 11) en font une destination récréotouristique qui anime le cœur du Village Gai montréalais. Des bacs de plantes et de fleurs ajoutent le strict minimum de verdure au paysage (14). En hiver, la rue demeure une artère commerciale et récréative achalandée (5, 15), munie d'espaces publics et culturels permanents tels que des expositions en plein air (2, 12, 13). La rue et ses places adjacentes constituent ainsi un espace d'appropriations multiples : des enfants jouent sur le mobilier urbain (8), d'autres usagers visitent des œuvres d'art public (2, 4) et une population locale y fréquente les quelques commerces de proximité qui leur restent. Rares sont les espaces qui possèdent autant de stations de métro, avec un édifice au centre de l'aménagement (5) et deux aux extrémités, ce qui permet de ponctuer les parcours d'autant de possibilités d'entrée et de sortie.

b. Comportements des usagers sur le site



La rue Sainte-Catherine-Est vibre de sa diversité : communauté LGBTQI2A+, personnes âgées, touristes, flâneurs, oiseaux nocturnes et fêtards, mais aussi populations itinérantes y cohabitent. On y observe des passants en bon nombre, sur les trottoirs ou la route piétonnisée, une source de sécurité pour toutes et tous. Si certains passent à vive allure (6), d'autres contemplent l'activité de la rue, ses graffitis (9), ses enseignes commerciales et sa signalétique aux couleurs du Village (3, 6) ou encore les œuvres exposées sur certaines places (2, 13). Les commerces et leur terrasse (3, 11) invitent ces passants à s'arrêter pour profiter des lieux. Aux abords de la station Beaudry (5) et du cinéma en plein air (4) se concentre une population itinérante, semblant parfois avoir consommé et s'appropriant un espace en léger retrait de la rue. Par ailleurs, la clientèle des établissements gais forme une faune particulière qui n'entrave aucunement les autres occupants des lieux, mais constitue plutôt une invitation à vivre concrètement la diversité.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



La rue Sainte-Catherine-Est sous sa forme piétonne est la colonne vertébrale du Village Gai de Montréal. Dans le prolongement du centre-ville, cet espace public est animé par son activité commerciale, récréotouristique et culturelle, et ce, de jour comme de nuit. Cette rue est aussi un exemple particulièrement parlant de la capacité qu'a Montréal de jouer avec sa saisonnalité. Si durant l'hiver la rue reste vivante et attractive par ses commerces et ses espaces culturels intérieurs comme extérieurs, elle devient aussi les mois d'été une destination urbaine de plein air pour flâneurs et amateurs de terrasses. Cependant, sa dépendance aux commerces en fait aussi la fragilité : la maîtrise foncière limitée de la Ville sur l'espace fait effectivement en sorte que sa vitalité dépend grandement du taux de vacance des commerces et d'une offre commerciale qui varie en pertinence.

Cette rue traverse une grande partie de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie de l'est vers l'ouest. Cette longue voie de circulation vient relier le boulevard Saint-Laurent au boulevard L'Assomption et a été dénommée ainsi depuis 1911 et rappelle le comté de Bellechasse devant l'île d'Orléans.

Le viaire

- Cette voie joue un rôle important dans la structure de la trame orthogonale montréalaise puisque son tracé latitudinal permet l'implantation de rues longitudinales de part et d'autre de son tracé.
- À partir de la rue Bellechasse, l'artère commerciale Plaza St-Hubert commence en direction nord.
- Son gabarit permettait l'implantation de deux voies bidirectionnelles dédiées à la circulation de véhicules motorisés. Depuis 2019, la rue Bellechasse a été transformée afin de diversifier les modes de circulation sur sa trame en remplaçant les espaces de stationnement et la voie de circulation vers l'est par deux voies bidirectionnelles réservées aux cyclistes.
- Les changements encourus n'ont pas altéré la structure et le gabarit du tracé de cette voie puisque les changements se sont produits sur l'espace dédié à la circulation.

Parcellaire et bâti

- L'organisation du système parcellaire à l'intérieur des îlots suit la logique de la trame traditionnelle montréalaise dont plusieurs ruelles sont implantées en mode longitudinale ou en « I » et se connectent sur cette voie. Ceci n'empêche pas l'implantation des façades des bâtiments le long de cette rue.
- Le plex est la typologie de bâtiment omniprésente le long de cette rue et favorise l'usage mixte dont le rez-de-chaussée est commercial et les étages supérieurs résidentiels.

Espaces libres

- Deux types d'espaces libres sont implantés aux abords de cette voie : le parc Père-Marquette et la place Hector-Prud'homme.
- La place Hector-Prud'homme joue le rôle d'entrée ou d'accueil de la Plaza Saint-Hubert.
- Le parc Père Marquette, quant à lui, joue le rôle d'espace vert dans un secteur très minéralisé.

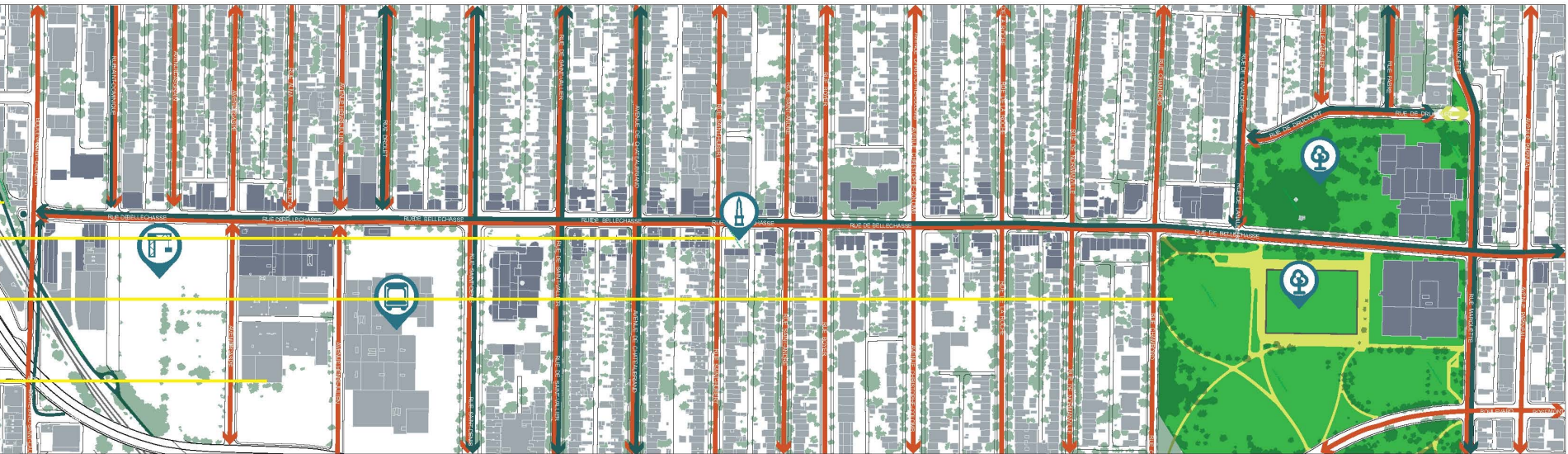
Plusieurs édifices d'important gabarit s'implantent aux abords de la rue Bellechasse particulièrement à l'ouest.

La piste cyclable de la rue Bellechasse vient se connecter à la piste cyclable du REV Saint-Denis et à la piste du Réseau-Vert.

La place Prud'homme à l'entrée de la Plaza Saint-Hubert.

Le parc Père-Marquette qui offre un espace vert dans le secteur.

Plusieurs édifices de grand gabarit s'implantent aux abords de la rue Bellechasse particulièrement à l'ouest.



Analyse spatiale de la rue de Bellechasse



0m 100m 200m 300m
1: 4541

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

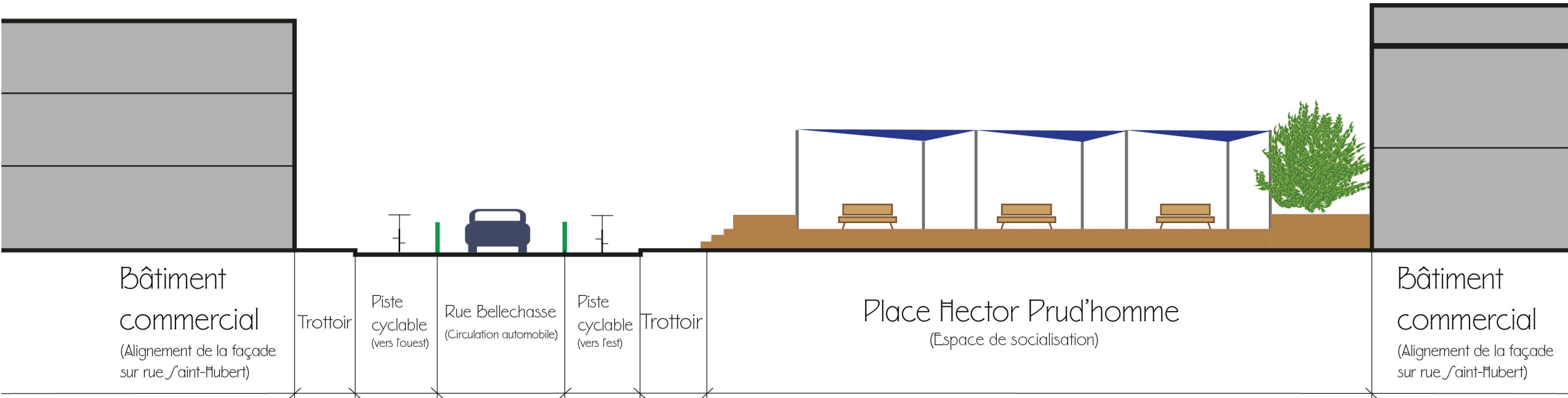
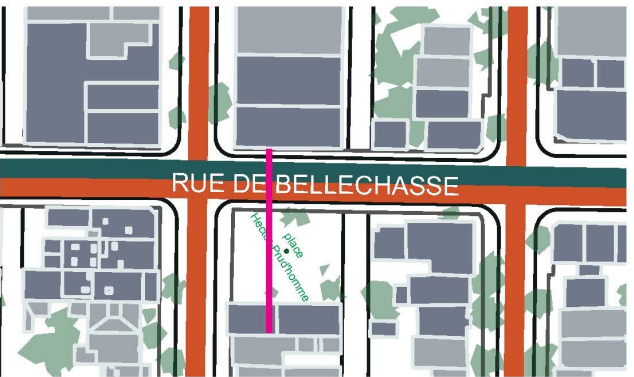
- ← Circulation piétonne
- ← Pistes cyclables
- ← Circulation automobile

Équipements

- 📍 Parc du Père Marquette
- 📍 Place Hector-Prud'homme
- 🚶 Centre de transport (STM)
- 🚶 Nouveau centre de transport en construction (STM)

Végétation

- 🌳 Arbres



a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le rapport des usagers à la rue Bellechasse s'organise d'abord autour des logements qui sont omniprésents dans le secteur étudié (1, 6, 11). S'y greffent des commerces de proximité (7, 14), des services divers (5, 6, 15), des ruelles vertes (1, 9), des parcs (2, 3), des places et placettes (12) et des jardins communautaires (4) le long d'une voie à sens unique (3, 6, 13) doublée d'une piste cyclable (6, 11, 13). Bien que les multiples usages s'entremêlent, les niveaux d'appropriations sont distincts. Le verdissement des ruelles, la diminution de la circulation automobile et la voie dédiée à la mobilité douce sont autant d'éléments favorables à la sécurité, la protection des usagers qui vivent autour de cette rue et de ceux qui l'empruntent. Les usagers profitent d'une bonne expérience sensorielle vu la faiblesse des bruits des voitures, et ils peuvent facilement atteindre des lieux refuge comme le parc du Père-Marquette et la place Hector-Prud'homme (14), cette dernière desservant aussi la rue Saint-Hubert, commerciale et très animée (14). Circulant dans un axe est-ouest entre des artères importantes, la rue Bellechasse s'avère un choix mitoyen entre la rue Beaubien, très dense en activité commerciale, et Rosemont, une voie de transit investie plus intensément par les véhicules motorisés.

b. Comportements des usagers sur le site



Les cyclistes sont omniprésents sur Bellechasse, et s'ils sont naturellement plus nombreux en été, leur nombre reste important l'hiver du fait que le Parc des Carrières est souvent impraticable à cause de la neige et de la glace. Hormis les cyclistes, les usagers se baladent (13, 14), font du vélo (6, 13), de la mobylette (3), du sport (3), profitent du soleil (1, 2), verdissent leur ruelle (9), font du jardinage (4), etc. Du boulevard Saint-Laurent à la rue Boyer, il n'y a pas d'arbres sur les trottoirs. La végétation devient plus abondante à partir de là jusqu'à l'avenue Papineau où se concentrent les espaces verts. Le mobilier urbain aussi y est rare, mais certains commerces ont aménagé leur propre espace sur rue (7). Les palissades autour des terrains vacants, les façades de certaines maisons et les glissières de sécurité en béton servent de panneaux d'affichage publicitaires, de zones de graffitis ou encore de refuge pour les itinérants (10). Les usagers sont de tout âge et de tout genre, une inclusion facilitée par le niveau de protection élevé qu'offre la rue.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Comme toute rue qui traverse un secteur dense et relie entre elles nombre de destinations, la rue Bellechasse offre un chapelet d'activités locales et microlocales qui n'ont pas toujours un lien très direct entre elles. Elle est par exemple bordée à son extrémité ouest par une icône de l'architecture industrielle à Montréal, le 1 Avenue Van Horne (13), et laisse même entrevoir ici et là le Mont-Royal. C'est une avenue somme toute bigarrée qui n'est pas associée dans l'imaginaire à une idée très précise, surtout avec les départs progressifs des ateliers d'artistes dans son segment ouest. Mais elle semble trouver dans sa transformation récente en rue où la circulation est apaisée quelque chose qui crée son unité. C'est une rue pacifiée, un espace que l'on traverse en tout confort pour rejoindre des lieux aux qualités autres.

Espaces linéaires | Ruelle Sicard

Une ruelle verte est résultat de la collaboration entre des résidents riverains qui décident de contrer les effets négatifs de ces espaces minéralisés à travers des actions de verdissement. Ce groupe de résidents est accompagné par un écoquartier et d'autres partenaires spécialisés dans le verdissement d'espaces minéralisés. L'ultime objectif de ce partenariat est de mettre en valeur ces espaces par l'appropriation collective des résidents riverains qui désirent diversifier l'usage de ces espaces souvent dédiés à la circulation automobile.

Le viaire

- La diversification des modes de circulation est fortement encouragée à l'intérieur de la ruelle par la fermeture de deux entrées sur quatre
- L'implantation de bacs et des tranchées de verdissement atténuent la vitesse de circulation sur la ruelle
- Certains stationnements sont remplacés par des bacs de verdissements ou du mobilier urbain qui favorise la rencontre des résidents riverains

Parcellaire et bâti

- L'organisation des parcelles privées et du bâti qui s'y implante structure la forme de cet espace collectif.
- Certaines parcelles sont constituées de clôtures (en bois ou en métal); ceci permet de différencier l'espace collectif de l'espace privé.
- Certains bâtiments ont des ouvertures qui donnent sur la ruelle ce qui favorise une surveillance induite des résidents et encourage le sentiment de sécurité.
- Les résidents riverains ont tous un accès direct à la ruelle ce qui encourage la circulation constante dans cet espace.

Espace libre

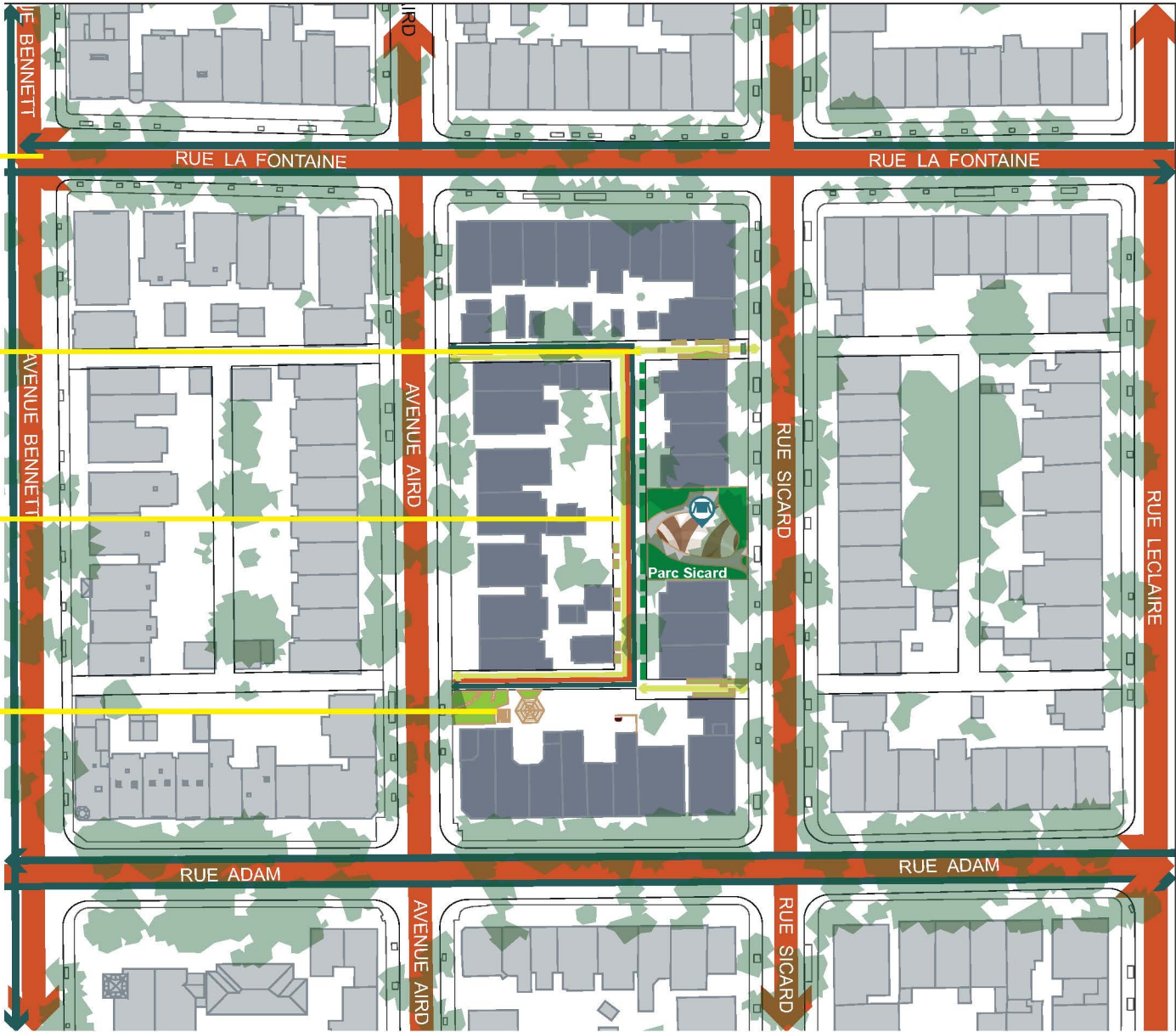
- Le parc Sicard est implanté sur l'une des parcelles latérales de l'îlot et vient contrer davantage les effets négatifs des surfaces minéralisés de la ruelle.

La ruelle est située dans un contexte urbain qui favorise différents modes de circulation.

Les deux entrées qui donnent sur la rue Sicard ont été fermées afin de favoriser la circulation piétonnale.

La circulation locale est favorisé par l'aménagement de tranchées végétalisées et des bacs qui atténuent la vitesse des véhicules motorisés.

Le programme de la ruelle inclut le changement d'usage de certains espaces de stationnement par des équipements collectifs qui favorisent la cohabitation du voisinage et la végétalisation des surfaces minérales.



Analyse spatiale de la ruelle Sicard

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- ← Circulation piétonne
- ← Pistes cyclables
- ← Circulation automobile

Équipements

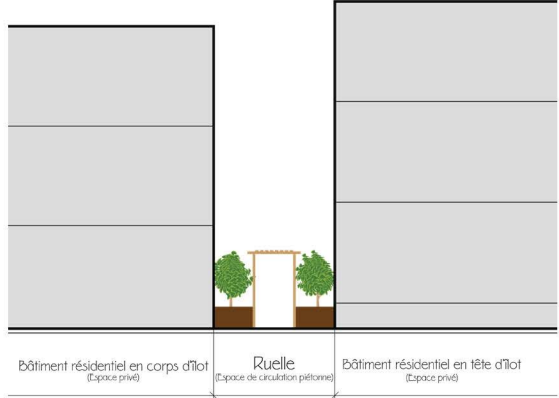
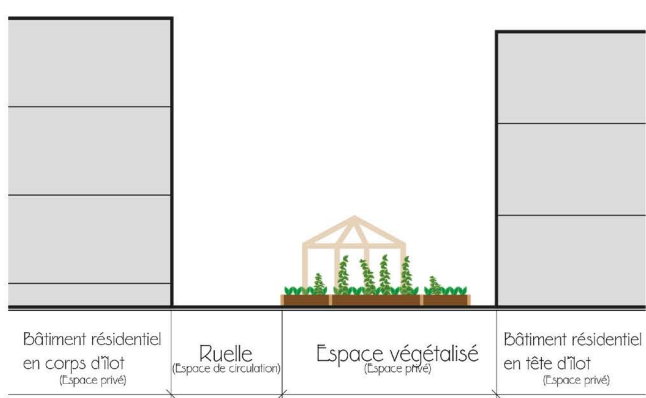
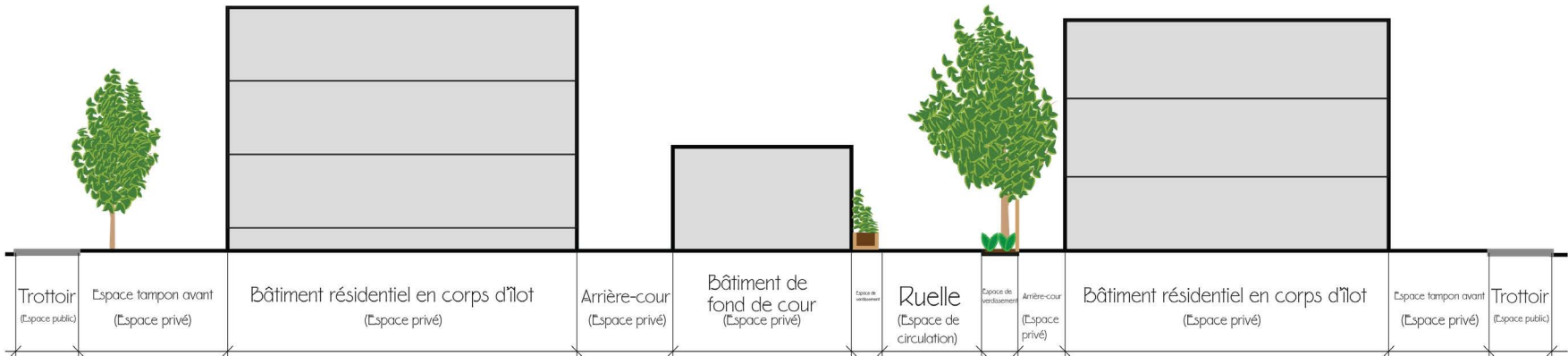
- Table de pique-nique
- Tranchées végétalisées
- Potager en bacs
- bacs de plantations en bois
- bacs de plantations en béton
- Pergola
- Terrain de jeux pour enfants

Végétation

- Arbres

0m 20m 40m 60m

1: 1015



a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



La ruelle Sicard a été choisie dans le cadre de ce projet parce qu'elle est exemplaire eut égard aux efforts d'aménagement y ayant été déployés. Elle est un lieu d'appropriation particulier pour ses usagers que l'on peut séparer en deux catégories : les habitants de l'îlot et les passants. Sur toute la longueur du site, on trouve des marques d'appropriation par les riverains tels que les bacs végétaux des deux côtés de la ruelle formant un passage plus étroit (2, 9). Dans la partie la plus large de la ruelle, on trouve un jardin potager collectif dans une structure de bois en forme de tortue (3, 7, 10, 11, 13). À d'autres endroits, on retrouve des jeux pour enfants (4, 6, 8) ou du mobilier fait à la main par les résidents (2, 4, 11). La ruelle offre ainsi un parcours vert, calme et ludique au cœur de la vie résidentielle d'un quartier montréalais typique.

b. Comportements des usagers sur le site



Les habitants des résidences donnant sur la ruelle forment une «tribu» indique un panneau ajouté par leur soin (1). La ruelle constitue leur espace collectif, leur commun. Ainsi, la frontière entre espace privé et public est rendue poreuse dans cet espace où jouets pour enfants (4, 6) et barbecue (5), d'apparence privés, semblent rendus accessibles au public. Sol et murs sont marqués de dessins d'enfants (6), de marelles (8) et de murales (3, 14). Pour de simples passants, arrivés par hasard ou amateurs de ruelles vertes, entrer dans un tel espace commun se caractérise par le sentiment ambivalent d'arriver chez quelqu'un tout en s'y sentant invité. Par rapport à une ruelle plus conventionnelle, le nombre des équipements collectifs milite en faveur d'une plus grande appropriation, ce qui est évidemment encouragé par la fermeture de la voie aux voitures.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



La constitution historique de la trame urbaine montréalaise nous a légué la ruelle, véritable institution sociale qui se situe à l'interface de l'espace public et privé. Plus récemment, le mouvement des ruelles vertes a permis de repousser un peu plus le curseur en faveur d'une appropriation plus verte, mais surtout plus intimiste de ces espaces par les riverains. À terme, le danger consiste à en faire des citadelles infranchissables pour les visiteurs. Mais dans les bons cas comme la ruelle Sicard, les ruelles vertes sont des espaces bricolés qui renvoient un message d'ouverture à travers cette informalité (3). La particularité de cette ruelle en particulier réside dans son appropriation affirmée par ces résidents qui en font une extension collective de leur chez-eux en décidant de meubler, de verdier, et en somme, d'habiter cet espace.

Le parc Chamberland est localisé dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Il a été aménagé dans le cadre d'un important projet immobilier de la seconde moitié des années 50. D'ailleurs, cet espace public reflète à travers son programme les valeurs urbaines de l'hygiénisme qui étaient importantes pour l'époque. En effet, il s'agit d'améliorer la santé des individus à travers la pratique sportive d'où l'aménagement d'importants équipements sportifs soit : le pôle aquatique, le terrain de baseball, les terrains de basketball et les modules pour enfants. De plus, il y a très peu d'équipements et d'espaces de socialisation ou de détente.

Le viaire

- La trame viaire pavillonnaire se démarque de la trame traditionnelle orthogonale par l'omniprésence de courbes qui favorisent le ralentissement de la vitesse de circulation des automobiles.
- À l'extérieur, des boulevards dirigent la circulation automobile vers les grandes artères. Toutefois, ceci ne réduit pas la circulation automobile à l'intérieur du secteur.
- Toutes les voies de cette trame sont bidirectionnelles et les différents modes de transport partagent le même espace de circulation.
- Comparativement à d'autres ensembles résidentiels planifiés, la trame viaire inclut des trottoirs, à l'intérieur comme à l'extérieur du parc, ce qui assure la sécurité des piétons.

Parcellaire et bâti

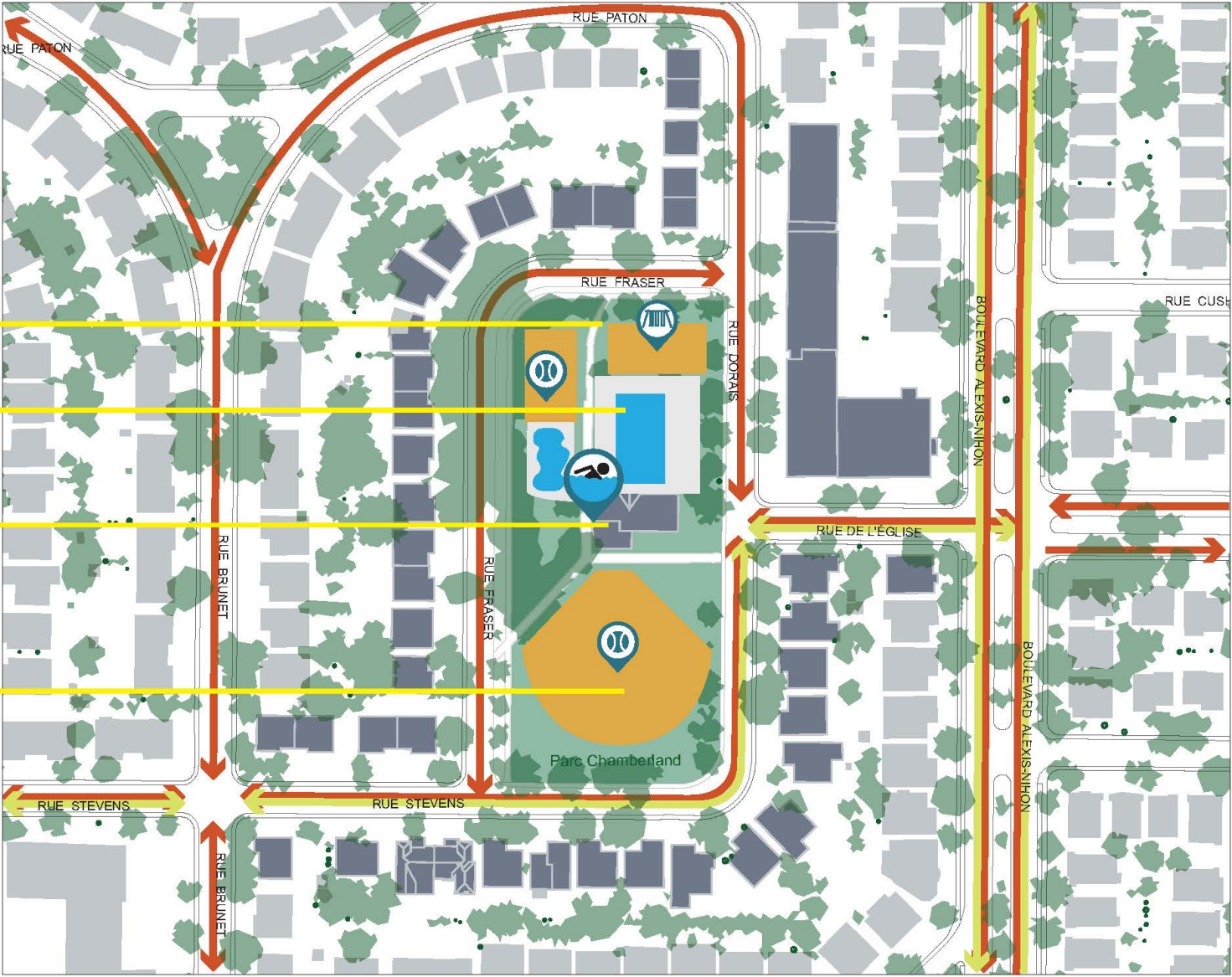
- L'organisation du parcellaire favorise l'implantation du bâti de façon pavillonnaire. Ceci dit, il y a plusieurs résidences qui sont jumelées partageant ainsi des murs mitoyens.
- Les bâtiments résidentiels sont des modèles conçus par des architectes modernes ayant le désir de créer un secteur marqué par des constructions de qualité qui se reflète à travers leur esthétique formelle et matérielle.
- Le chalet de parc a subi un agrandissement dont les architectes en charge ont pris le soin de conserver l'essence du bâtiment d'origine.

Le parc offre des équipements de jeux pour les résidents de tous les âges.

Le pôle aquatique inclue une grande piscine et une pataugeoire.

Le chalet de parc situé au cœur du parc sert aussi de pavillon des baigneurs.

Le terrain de baseball occupe une importante superficie de cet espace public.



Analyse spatiale du Parc Chamberland

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- Circulation piétonne
- Pistes cyclables
- Circulation automobile

Équipements

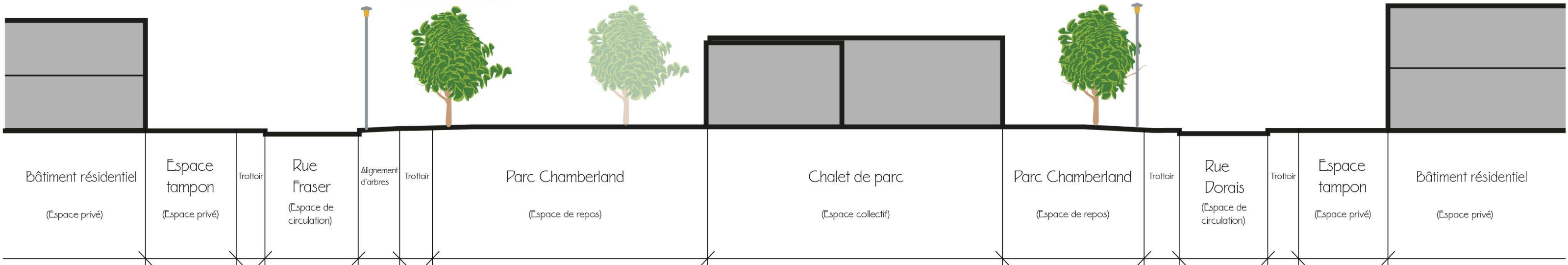
- 🏊 Terrain de sport
- 🎡 Jeux pour enfants
- 🏊 Pôle aquatique

Végétation

- 🌳 Arbres

0m 30m 60m 90m

1:1420



Parcs de loisirs et de voisinage | Parc Chamberland

Observations réalisées
le mercredi 18 mai 2022
18 degrés
Ensoleillé et frais

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Les fonctions distinctes et marquées dans le parc dictent les appropriations des usagers, en allant du terrain de baseball (6,8) à la pataugeoire (11,12), à la piscine (15), au terrain de basket (9,13) ou à l'aire de jeu (10,14). Le bâtiment d'accueil qui siège au milieu du parc fait rayonner un certain formalisme. Les pistes et les nœuds (1) permettent néanmoins de circuler aisément et de relier les différentes activités proposées, mais aussi d'accéder sans entraves aux bungalows alentours. Le parc est enclavé dans un secteur résidentiel paisible et à proximité d'une école primaire : son appropriation ne compense donc pas au manque d'espace disponible dans les cours des maisons : on y fait simplement des activités différentes. Le bruit des avions rappelle bien la proximité de l'aéroport, sans pour autant affecter la grande quiétude des lieux. Les estrades du terrain de baseball (6) semblent constituer le principal point de sociabilité dans le parc, et permettent l'interaction entre les résidents et les adolescents qui s'y posent.

b. Comportements des usagers sur le site



Pendant l'hiver, l'activité humaine est limitée à cause de la fermeture de plusieurs services. L'appropriation quotidienne du lieu semble néanmoins dictée par les plateaux d'activité qui sont ouverts. Les jeunes enfants occupent l'aire de jeu (10,14) les jeunes jouent au basketball (9) et au baseball (8). On y rencontre tout de même des adultes qui, pour la plupart, accompagnent les enfants, traversent à pied, s'asseyent sur le mobilier urbain ou les gradins du terrain de soccer, discutent, ou viennent prendre ou déposer un Bixi (5). S'y asseoir plus longtemps peut être plus compliqué : le couvert végétal est bien entretenu (1,2, 3, 4), mais le mobilier urbain est très disparate et souvent enchainé pour éviter d'être déplacé, ce qui limite les options et force à s'installer sur des pelouses à découvert. Le niveau de confort laisse à désirer dans les zones à l'écart et il est à priori difficile d'y créer une certaine intimité propice à des appropriations plus marquées. Typiquement, aucun service ou commerce (café, buvette) n'offre non plus d'invitation à se poser plus longtemps.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Ce parc possède certaines caractéristiques clés du petit parc de banlieue : enclavé de résidences, il en constitue le complément en espaces monofonctionnels, et sembler conserver un niveau d'aseptisation dicté par la crainte déraisonnable que d'éventuelles incivilités puissent nuire à la quiétude des riverains. C'est un espace lisse, ouvert à la surveillance pour quiconque n'y fait pas les activités officielles, tente de s'y reposer ou ne cadre pas avec l'éthos du quartier. L'inclusion y reste un enjeu. Les appropriations qui s'y déroulent sont généralement structurées, encadrées et orientées aux plus jeunes usagers et leurs familles. Des clôtures se dressent partout (2, 6, 7, 8, 12, 13, 15) pour des raisons évidentes de sécurité, mais leur omniprésence entrave le mélange des usages et ne favorise pas les appropriations plus informelles.

Ce parc de voisinage contemporain a été aménagé dans le cadre du redéveloppement de l'ancienne gare de triage du CP où il est planifié le développement d'un nouveau quartier mixte structuré autour du nouveau Campus MIL de l'Université de Montréal. Son programme valorise la nécessité d'une saine cohabitation de l'environnement avec l'humain. En ce sens, tout en offrant un espace de socialisation pour les usagers, une aire de jeux pour les enfants et des jeux d'eau, un espace est dédié à la saine gestion des eaux pluviales. Par conséquent, il s'agit d'un aménagement en phase avec les préoccupations environnementales contemporaines.

Le viaire

- La trame viaire orthogonale de l'arrondissement d'Outremont s'harmonise avec les contraintes du tracé ferroviaire, notamment pour le tracé de la rue Querbes.
- Le parc est limité par la rue Querbes et la rue Champagneur afin de valoriser la circulation piétonne.
- Le gabarit des rues environnantes au parc favorise le partage de la voie avec d'autres modes de transport, notamment le vélo.

Parcellaire, bâti et espaces libres

- L'organisation du système parcellaire favorise la mitoyenneté des bâtiments dont les faces latérales ou arrière bordent le parc.
- Les typologies présentes à proximité du parc sont résidentielles et sont principalement des walk-ups et des maisons mitoyennes variant entre 3 à 5 étages.
- À proximité du parc, plusieurs terrains sont encore en friche en attente de développement.

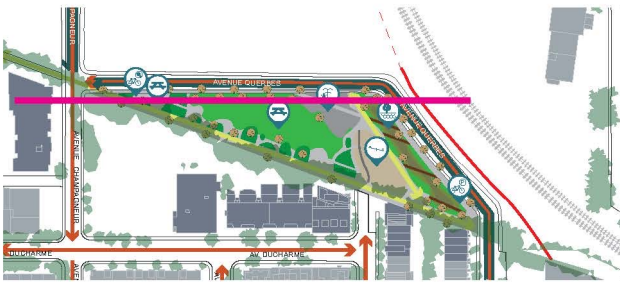
Terrain en attente de redéveloppement

Le tracé pour piétons traverse la rue Champagneur vers l'ouest pour favoriser la circulation à pied.

Des équipements de réparation de vélo ont été installés à proximité du parc.

Un aménagement des ponceaux permet d'harmoniser la gestion des eaux avec le paysage du parc.

La fermeture définitive de la rue de L'Épée contribue à la sécurité des piétons et à la diminution de la circulation automobile autour du parc.



Analyse spaciale du Parc Pierre Dansereau

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

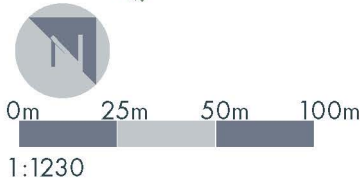
- ← Circulation piétonne
- ← Pistes cyclables
- ← Circulation automobile

Équipements

- 🚶 Aire de pique-nique/détente
- 🎡 Jeux pour enfants
- 🌊 Jeux d'eau
- 🌿 Aire de biorétention
- 🔧 Équipement de réparation pour vélos
- 🚲 Stationnement pour vélos
- 🚧 Mur et clôture de sécurité

Végétation

- 🌳 Arbres



a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Situé à la limite nord des avenues d'Outremont, mais également ouvert sur les quartiers environnants du Mile Ex et de Parc-Extension, le parc Pierre-Dansereau est un carrefour qui bénéficie néanmoins d'une circulation automobile apaisée. L'unique rue qui contourne le site est courbée et ponctuée d'arrêts, et un large trottoir (9) met les voitures à distance. C'est plutôt la diagonale piétonne (1), véritable raccourci traversant le campus MIL, mais aussi lieu d'arrêt (13) qui mène les usagers en son cœur. Bien que ne faisant pas partie officiellement du parc, l'aire aménagée de l'autre côté de l'avenue Marie-Stéphane (15) et les accès à l'emprise ferroviaires au-delà du muret (7) font partie d'un plus vaste écosystème qui attire jeunes et adolescents dans ces espaces dérobés des regards. La pelouse du parc est quant à elle négociée de manière fluide en vertu notamment de la disponibilité des tables (3) et de la proximité avec les jeux d'eau (12) ou des modules de jeu (6). Le bassin de rétention d'eaux (14) est en soi une zone d'exploration pour les jeunes avec ses ponts et ses pierres, et l'ajout de la série d'œuvres Sporophores (5, 11) a multiplié les occasions d'échanger avec un site dont le passé ferroviaire est rappelé partout aux usagers.

b. Comportements des usagers sur le site



Des personnes de tout âge fréquentent le parc. Les plus jeunes — et notamment les familles hassidiques du quartier — occupent prioritairement l'aire de jeu, l'esplanade, les jeux d'eau et les ponts (6, 12, 14). Leurs parents gravitent autour de ces espaces, à l'intérieur comme à l'extérieur des zones clôturées. La pelouse accueille des tables où se réunissent des groupes de toutes taille pour manger, fêter et faire des barbecues. La diagonale piétonne remplit sa fonction d'espace de déambulation en surplomb du parc (1, 2), une voie qui est aussi empruntée par des cyclistes — qui possèdent leur propre borne de réparation (9) — et qui est ponctuée de bancs. La petite taille des arbres fait pour l'instant en sorte qu'il y a peu d'ombre, mais attire pour les mêmes raisons des résidents pour contempler les vastes couchers de soleil. Fait à noter : le parc étant dépourvu de toilettes et les plus proches étant situés à bonne distance de marche, plusieurs usagers — et leurs enfants — utilisent les bosquets isolés près du muret de séparation du chemin de fer. Le soir tombé, l'espace devient progressivement l'affaire des jeunes adultes, et ce, sans qu'on ait pu observer ou entendre parler de conflits d'appropriation criants.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Le parc Pierre-Dansereau est un espace aménagé avec soin, mais qui n'étouffe aucunement des appropriations plus informelles et ouvertes. C'est un vrai espace de sociabilité qui complète l'offre exceptionnelle de parcs à Outremont par une proposition moins classique, invitant en tout cas les usagers à négocier entre eux et en temps réel la disponibilité des espaces, lorsque par exemple des gens qui jouent à des jeux partagent la pelouse avec d'autres personnes qui sont étendues au sol. L'espace symbolise aussi le désenclavement d'Outremont et son ouverture vers d'autres quartiers parfois moins nantis. Il faudra ainsi s'assurer dans l'avenir que le parc demeure un creuset d'urbanité, et qu'il demeure ouvert à des appropriations variées, notamment en vertu du fait qu'un nombre croissant d'étudiants et de nouveaux résidents vivront au campus MIL.

Aménagé en 1909, ce parc de 16.54 hectares souligne la mémoire de Robert Baldwin (1804-1858). Son vaste programme inclut : des terrains sportifs, des espaces de socialisation, des sentiers de circulation piétonne, des terrains de jeux pour enfants avec modules, un pôle aquatique familial ainsi qu'un parc à chiens. De plus, sa canopée offre plusieurs bénéfices environnementaux et sociaux qui ont des impacts sur la qualité de vie des résidents à proximité.

Le viaire

- Cet espace vert s'implante dans une trame urbaine traditionnelle des faubourgs de Montréal qui est régie par l'orthogonalité des rues. Ceci favorise les accélérations automobiles, d'où l'aménagement de plusieurs dos d'âne.
- La rue Sherbrooke est la seule voie de circulation majeure avec quatre voies bidirectionnelles.
- Le parc s'étend sur plusieurs îlots à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à la voie Terrasse Guindon. Le parc est donc traversé par la rue Rachel et la rue Terrasse Mercure.
- Autrefois, la rue Marie-Anne traversait créant une discontinuité similaire à celle de la rue Rachel. Toutefois, le tronçon a été définitivement réaménagé afin d'unifier le parc à cette hauteur.

Parcellaire et bâti

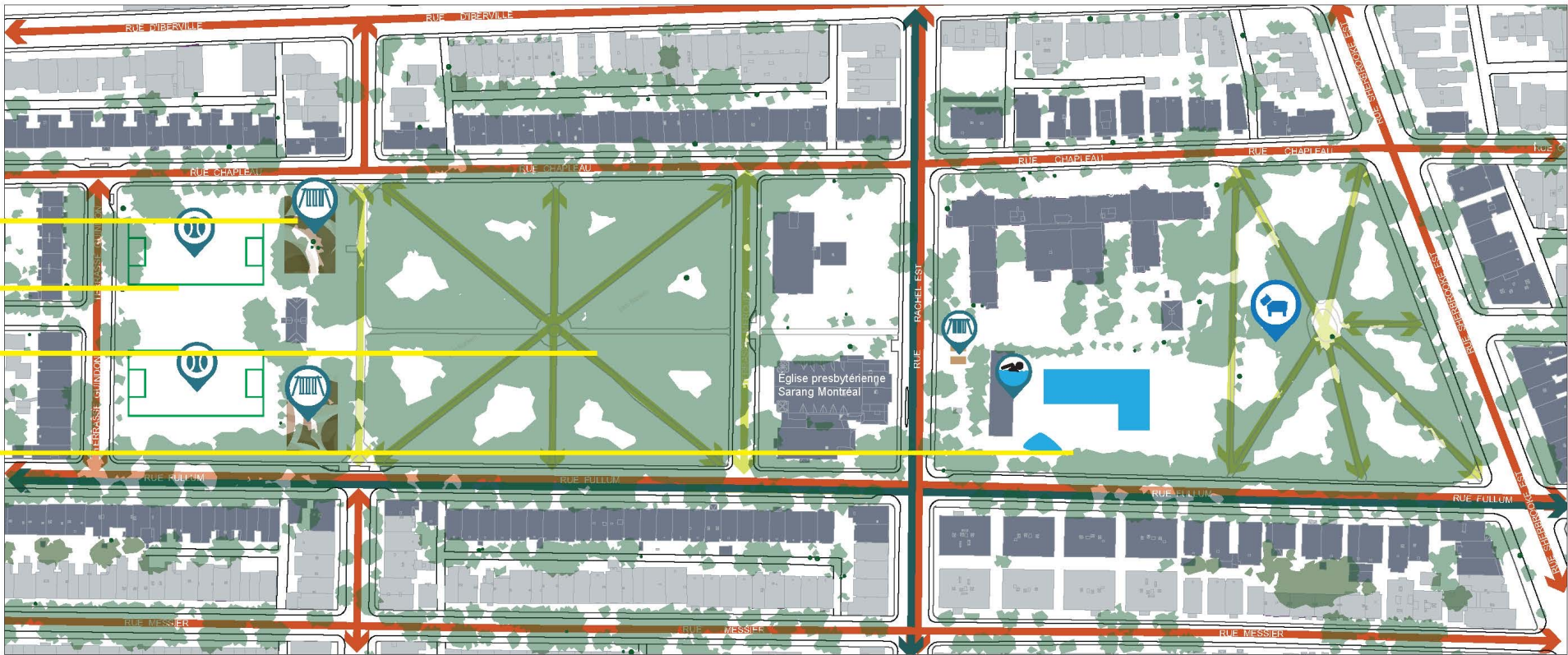
- Cet espace public est encadré par des fronts bâti sur chaque côté.
- Le programme du parc inclut l'aménagement de bâtiments institutionnels qui complètent l'usage récréatif du parc.
- Deux bâtiments à l'intérieur du parc sont à disposition des usagers. Le premier sert de chalet et se trouve au centre la partie nord. Le second sert de pavillon des baigneurs pour les utilisateurs du pôle aquatique.

De chaque côté du chalet du parc se trouvent des terrains de jeux pour enfants composés d'un module de jeux localisé au centre

Les deux terrains pour la pratique sportive se trouvent en tête d'îlot

Le cœur du parc est caractérisé par une esthétique classique et une importante canopée qui sert de lieux de socialisation.

Le pôle aquatique inclut une grande piscine



Analyse spatiale du Parc Baldwin

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

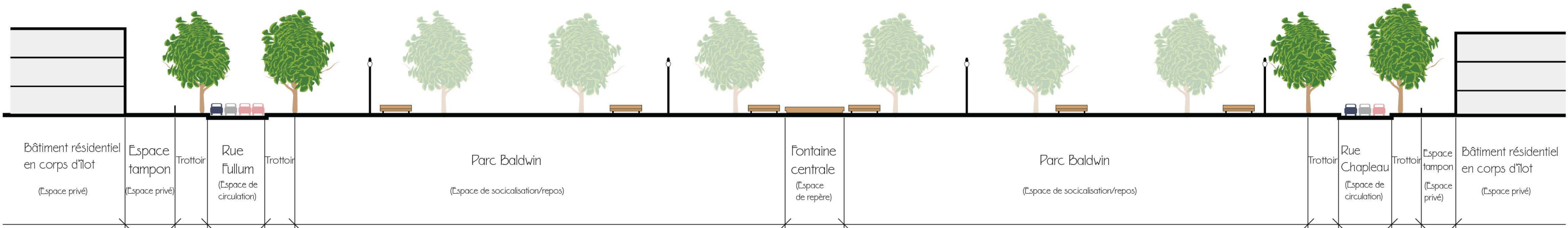
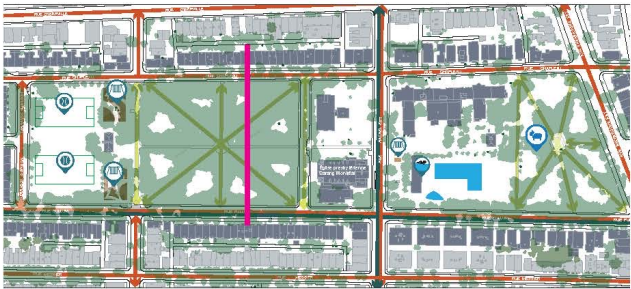
- Circulation piétonne
- Pistes cyclables
- Circulation automobile

Équipements

- Terrain de sport
- Jeux pour enfants
- Pôle aquatique
- Parc à chiens

Végétation

- Arbres



Parcs de loisirs et de voisinage | Parc Baldwin

Observations réalisées
le mercredi 18 mai 2022 et le jeudi 19 mai 2022.

15 degrés/12 degrés
Soleil de printemps/pluvieux

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



1



2



3



4



5

Le rapport des usagers au parc Baldwin s'organise autour de trois zones principales : les jeux pour enfants (6) adjacents à un terrain de soccer, les différents chemins (7, 13, 14) munis de bancs publics (12) et dont le nœud est formé par la fontaine (3, 4), et enfin les pelouses dont certaines sont munies de tables de pique-nique et de structures pour hamacs (9, 10, 15). Aux abords du parc, les rues sont partagées entre cyclistes, piétons et automobilistes (1, 2). Chacune de ces zones maintient des fonctions spécifiques : de transit pour les chemins et les abords du parc, d'activité ludique et physique dans le parc à jeux et le terrain de soccer et la recherche de calme sur les pelouses et les bancs. La relation entre elles est fluide malgré une séparation évidente.

b. Comportements des usagers sur le site



6



7



8



9



10

On observe sur le site des comportements de quatre principaux types : s'activer, se détendre, observer et se déplacer. Dans la zone pour les enfants et à certains endroits de la pelouse, on s'active à jouer, courir, crier et rire (6), faire de la gymnastique entre amis (9). Sur les pelouses et sur des tables de pique-nique, on se prélassé au soleil (10), on lit un livre ou on joue aux cartes (15), on se balance sur un hamac (9). Parmi ces activités de détente s'invitent le télétravail de certains et les fêtes (7). Sur les bancs, on s'assied seul (4) ou à deux (12) et on observe le spectacle ordinaire des passants et de ceux qui s'activent. Enfin, les chemins servent à déambuler, plus ou moins rapidement, avec une poussette (8) ou avec un chien (13), sur un vélo, un scooter (3) ou à pied (14).

c. Caractérisation générale des appropriations du site



11



12



13



14



15

Le parc Baldwin est un parc urbain classique du Plateau. On y trouve le calme du côté des pelouses et jusqu'au devant de l'église qui le borde sans frontière (11), mais on y trouve aussi l'animation et le bruit du jeu des enfants et des jeunes venus se défouler (6, 9). Sa riche canopée et sa fontaine lui permettent d'offrir un environnement accueillant pour les passants qui traversent le parc en diagonale et peuvent être tentés de s'y arrêter. Son intégration dans un quartier dense en fait un échantillon de nature rendu accessible localement, un espace intégralement ouvert et sécuritaire.

Espaces réappropriés | Le Champs des Possibles

Les amis du Champs des possibles qualifient le processus ayant mené à la réappropriation de cet espace vert en ces termes: « un projet communautaire innovant qui réinvente, à des fins sociales, environnementales et urbaines, l'utilisation de friches industrielles abandonnées ». En effet, la définition du statut public de cet espace vert résulte de plusieurs années de mobilisation citoyenne et de pourparlers dans une perspective de protection d'un lieu où la nature a repris ses droits.

Le site
Le site est relativement plat et ne montre pas ses variations topographiques majeures. Toutefois, à grande échelle, le site fait partie d'une légère dépression causée par le Mont-Royal.

Le viaire
D'abord, le lieu se trouve sur une trame traditionnelle de Montréal marquée par la fracture causée par le tracé ferroviaire du CP. Deux avenues alignées nord-sud encadrent cette friche, soit l'avenue de Gaspé à l'ouest et l'avenue Henri-Julien à l'est. L'aménagement piétonnier au sud du Champ des Possibles vient raccorder l'avenue Henri-Julien à l'avenue de Gaspé et ultimement l'avenue Saint-Viateur qui se trouve à proximité.

Le bâti
Le passé industriel du secteur continu à l'influencer à travers son cadre bâti très dense. En effet, les anciennes manufactures sont réutilisées pour le secteur tertiaire de l'économie. Par conséquent, sa forte densité et son architecture industrielle caractérisent l'environnement immédiat de ce lieu.

Le espaces libres
D'abord, au nord du tracé de la voie ferrée du CP se trouve la piste cyclable Des Carrières. Cette voie cyclable longe le tracé ferroviaire vers l'est jusqu'à la rue Molson à la hauteur de Masson. Puis, un espace vert, adjacent à l'aréna Saint-Louis, vient compléter l'offre d'espaces vers à proximité. Ceux-ci contrastent avec le grand espace de stationnement du 5800, rue Saint-Denis.

Autour du Champs des Possibles, c'est la circulation automobile qui est omniprésente. Toutefois, les pistes cyclables et des espaces dédiés aux piétons ont leurs emprises à proximité de cet espace vert.

Une emprise ferroviaire se trouve à la limite de deux arrondissements.

Un total de 423 espèces vivantes ont été répertoriées sur cette friche urbaine depuis 2009. Cette biodiversité ne cesse de croître et sa canopée contribue à l'atténuation des îlots de chaleurs, omniprésents dans le secteur environnant.

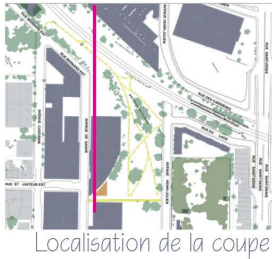
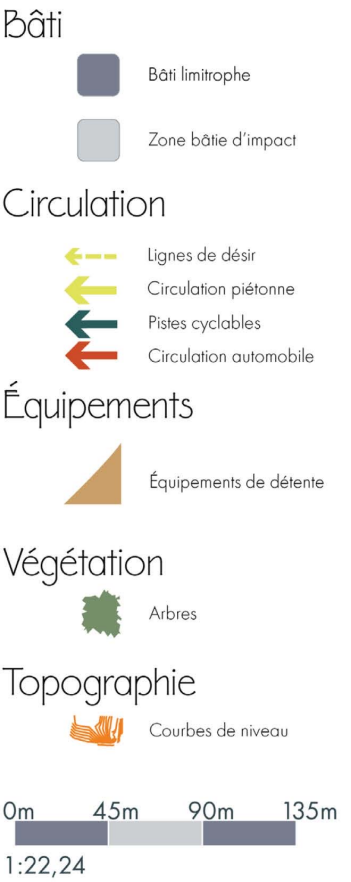
Plusieurs lignes de désir au sol signalent l'utilisation du site comme lieu de transit. Certaines de ces lignes s'arrêtent devant le tracé ferroviaire où les gens traversent malgré le danger.

Cet espace vert est encadré par une forte densité bâtie héritée du passé industriel du secteur.

Des aménagements ont été installés afin de favoriser le transport actif avec des équipements de grande qualité.



Analyse spaciale du Champs des Possibles



Espaces réappropriés | Le Champs des Possibles

Observations réalisées
le mardi 9 novembre 2021
et le samedi 19 février 2022.

8 degrés/-14 degrés
Frais et ensoleillé/Neige et venteux

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



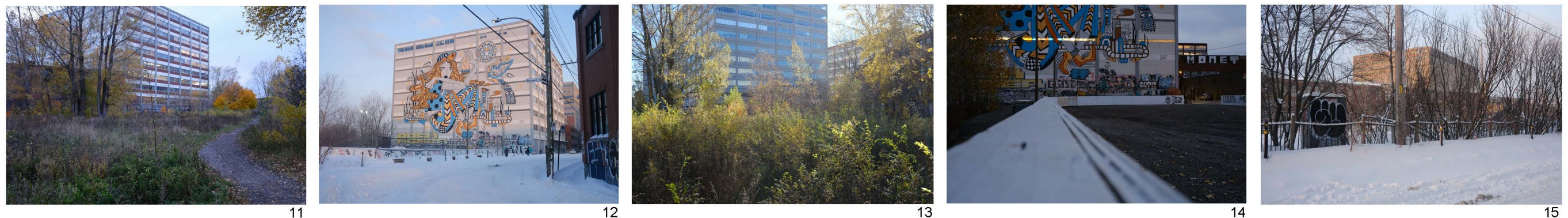
Situé aux confins de quartiers animés dont on accède de toutes parts (5, 7, 9), l'expérience du Champ des possibles a beaucoup à voir avec cette rupture d'ambiance qui nous fait passer dans un lieu informel, calme et relativement silencieux. La végétation s'y déploie sans contraintes apparentes (13), les artéfacts industriels deviennent des points de rencontre comme l'ancienne Kabane 77 (3), et le site est fermé par une boîte visuelle formée par les anciennes manufactures (11, 12) et par le viaduc Van Horne qui le surplombe et dont la canopée sert de refuge (4). L'art urbain, sauvage, y est omniprésent (1,2) et s'y mêle aux formes d'art sanctionnées (12). Le design urbain y est presque invisible (9), laissant les lignes de désir des passants s'exprimer au sol (6, 11).

b. Comportements des usagers sur le site



Les qualités qui favorisent l'appropriation du site en été/automne et permettent de s'y installer de manière informelle dans une intimité relative (1) sont renversées en hiver et limitent les arrêts sur un site largement enneigé (15). La quasi-absence d'activités organisées, à part la patinoire (14) limite donc l'occupation à des personnes en mouvement (joggeurs, marcheurs) (6, 8) à part sous la canopée du viaduc (4). En l'absence de neige, au contraire, les traces de vie sont nombreuses, notamment celles laissées par les visiteurs du soir qui y font des feux (10) et s'y réunissent en groupes (3). Les usages, enfin, se mélangent complètement dans l'espace en l'absence d'équipements monofonctionnels (pas de terrains de sport ou de jeux, par exemple).

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Le Champ des possibles garde cette qualité d'indétermination propre à la friche urbaine (6) et rappelle un passé industriel dont on n'a pas gommé les traces (3, 15). L'informalité permet l'aventure, la découverte, notamment pour les enfants les jeunes adultes qui y trouvent un terrain de socialisation à l'abri des regards. C'est un lieu précieux qui rappelle qu'il n'est pas toujours nécessaire de s'empresse à déterminer précisément le sens des espaces publics. C'est un espace public en jachère, en somme, un lieu organique qui favorise les appropriations novatrices et diverses.

Espaces réappropriés | Espace Boyer

Situé à proximité de La Plaza Saint-Hubert, l'espace Boyer est à l'origine un terrain vacant qui servait de stationnement public. Sa localisation stratégique sur la rue Beaubien entre la rue Saint-Hubert et la rue Christophe-Colomb à favorisé en premier lieu son usage de stationnement puis de lieu de socialisation où les usagers peuvent profiter d'un espace de repos.

Le viaire

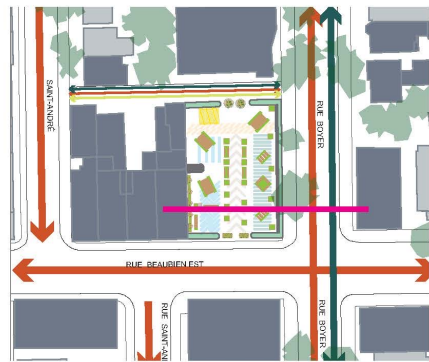
- La trame viaire de forme orthogonale s'impose sur le secteur.
- Elle est structurée par les rues Beaubien, Boyer et Saint-André.
- L'axe Saint-André est désaligné au croisement avec la rue Beaubien.
- Espace relié au réseau cyclable de la rue Boyer
- Enfin, une ruelle encadre l'arrière de l'espace Boyer ; cette catégorie de voie de circulation est à la fois partagée par les véhicules, cyclistes et piétons.

Parcellaire, bâti et espaces libres

- Îlots minces structurés par des têtes d'îlots et des faces latérales qui encadrent l'espace public.
- Les bâtiments qui entourent l'espace Boyer varient entre deux à quatre étages.
- Cet espace est localisé en tête d'îlot sur la parcelle au coin des rues Boyer et Beaubien.
- Cet espace est mitoyen à un édifice de trois étages dont le rez-de-chaussée est d'usage commercial. Cette relation directe avec le bâtiment mitoyen influence la relation usagers et espace Boyer, notamment l'ombre de l'édifice qui est utilisé différemment en fonction des saisons.
- La programmation de l'espace Boyer est structurée à travers un espace de circulation central où de part et d'autre se trouve un espace de socialisation ou de repos.
- Ces trois espaces sont encadrés par du mobilier en bois et des plantations.

Espace libre

- La programmation de l'espace Boyer est structurée à travers un espace de circulation central où de part et d'autre se trouve un espace de socialisation ou de repos.
- Ces trois espaces sont encadrés par du mobilier en bois et des plantations.



La rue Boyer est partagée par trois types d'utilisateurs, soit: les véhicules motorisés, les piétons et les cyclistes. Chaque utilisateur circule sur son propre espace désigné.

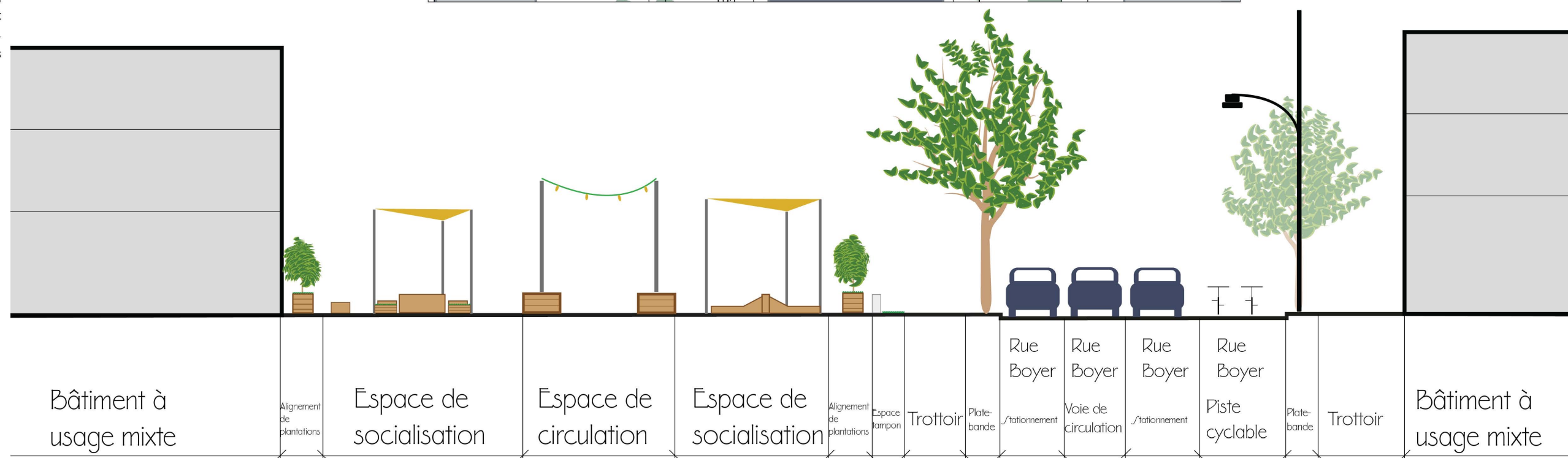
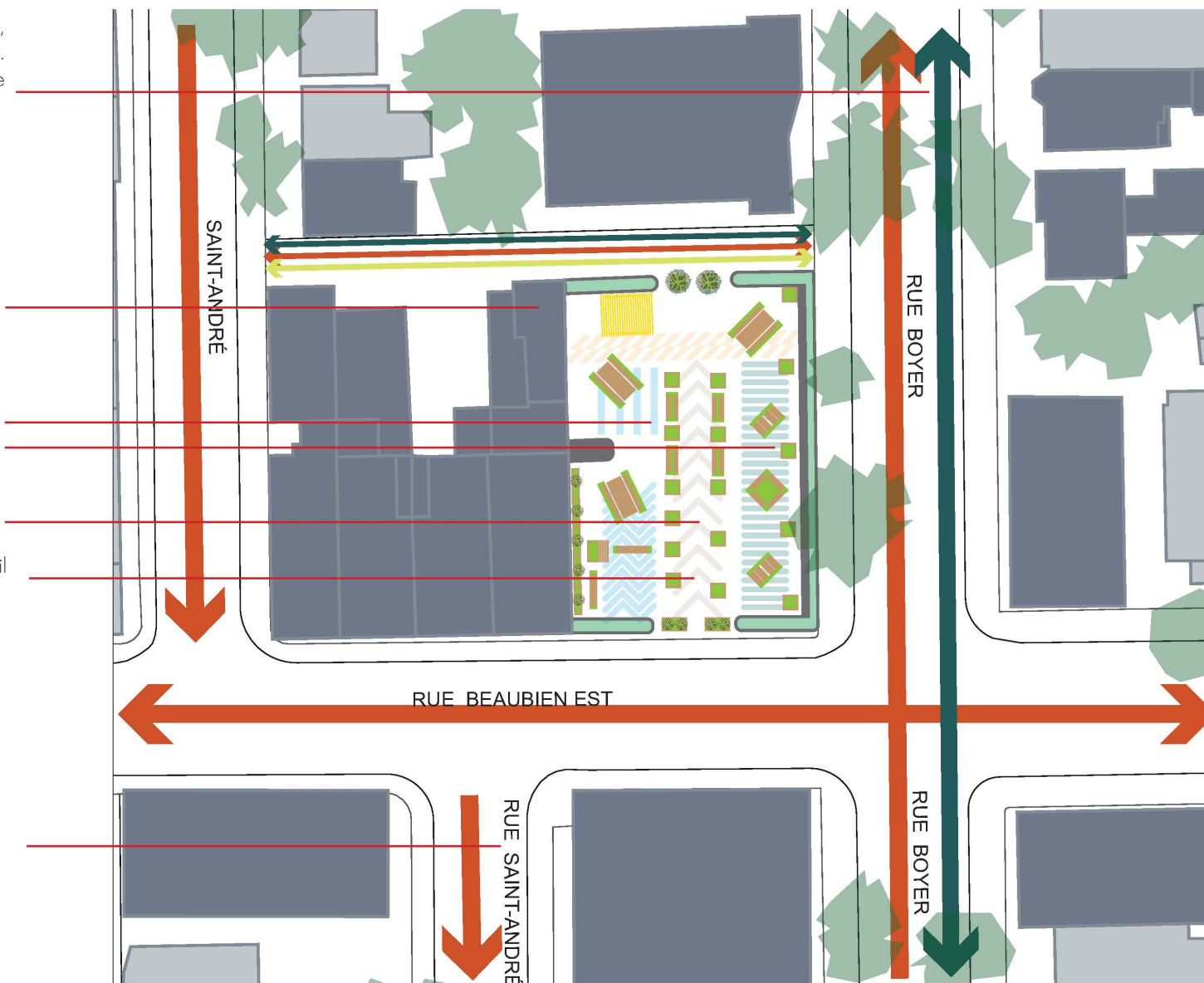
L'espace Boyer a une étroite relation avec le bâtiment mitoyen qui encadre cet espace à travers son mur mitoyen composé de brique d'argile qui offre une texture chaleureuse

Espaces de repos ou de socialisation accompagnés d'équipements qui favorisent cette pratique.

Espace de circulation interne

Espace de circulation des usagers qui sert aussi d'accueil ou d'entrée.

La rue Saint-André est déviée vers l'est à l'intersection avec la rue Beaubien.



Espaces réappropriés | Espace Boyer

Observations réalisées
les vendredis 15 avril & 06 mai 2022
13 degrés/13 degrés
Soleil d'hiver

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Longeant la rue Beaubien et non loin de la rue marchande, très animée, de St-Hubert, jouxtant des habitations (1, 2, 3) et quelques commerces de proximité, l'Espace Boyer est approprié en petits groupes ou solitairement. Bien que le sol soit bitumé, l'espace est ponctué de bacs de végétaux qui offrent du verdissement autour des bancs et des tables. La place centrale (2,13) est aménagée comme endroit intimiste, favorisant une proximité entre les usagers qui l'occupent. La disposition des autres mobiliers, parfois dos à dos et orientée dans des directions opposées, permet un rapprochement, mais aussi une certaine distanciation des usagers. La superficie de l'espace étant restreinte par une petite clôture en brique, les niveaux d'appropriations restent limités : les usagers s'y assoient sur les bancs pour une pause plus ou moins longue. Toutefois, l'espace offre deux chariots libre-service (4,5) placés de part et d'autre du site, ce qui le rebranche à l'activité de la rue.

b. Comportements des usagers sur le site



Le comportement des usagers varie selon la température, l'heure et aussi l'affluence dans le lieu. Sortant de la saison hivernale, ils avaient tendance à occuper les sièges qui étaient directement touchés par le soleil (8, 9, 10, 15). Les usagers de tout genre et de tout âge traversaient, se posaient, discutaient, mangeaient sur le lieu (6, 7, 8, 9, 10,15). Parfois certains qui sortaient des commerces autour prenaient une halte ou un moment de dégustation. C'est aussi un lieu de rencontre pour les résidents des rues alentours. Les cyclistes traversent l'espace directement ou se posent un moment (2). En imaginant l'endroit comme l'extension du domaine résidentiel, il joue le rôle du séjour ou du jardin d'hiver : un espace d'introversion, à fréquenter seul ou en groupe réduit.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



L'espace Boyer est une aire de repos et de convivialité. Comme il se trouve non loin d'une rue marchande et qu'il est à proximité de certains commerces (9, 11, 13) il offre un espace de détente aux clients venant d'ailleurs et un espace de convivialité aux résidents des alentours (1,3, 15). Ses bacs de plantes (6, 10, 11, 12) font un rappel à la nature qui manque dans les rues avoisinantes. Les aménagements légers de type «placemaking» permettent enfin de ne pas effacer complètement sa fonction précédente de stationnement, un aspect positif qui rappelle le gain de l'espace public sur un espace précédemment occupé par la voiture. Ce rappel nous semble important à maintenant et participe au devoir de mémoire d'un lieu somme toute fragile.

À l'intersection entre la rue Marquette et la rue de Drucourt, le gabarit de la rue Marquette s'élargit et son tracé est dévié légèrement vers l'est créant ainsi un surplus d'espace qui était dédié à la circulation des véhicules motorisés. Ainsi, le projet de l'Île aux volcans vient s'implanter sur ce surplus d'espace afin d'atténuer de façon ludique la circulation automobile dans ce secteur résidentiel. Ainsi, il offre un espace de socialisation pour les enfants à proximité de leurs résidences bien que le parc Père-Marquette est localisé à proximité de cet aménagement.

- Le viaire**
- Cette voie joue un rôle important dans la structure de la trame orthogonale montréalaise qui est grandement influencé par l'implantation du parc Père-Marquette et ses installations.
 - Cette voie de circulation est composée d'un couloir central où de chaque côté se trouvent des espaces de stationnement.
 - Une piste cyclable bidirectionnelle implanté du coté est suit le tracé de cette voie entre la rue Saint-Zotique et la rue Bellechasse.
 - De plus, l'intersection de la rue De Drucourt et la rue Marquette a été aménagée afin de dévier la circulation automobile vers les grandes artères. Ceci devrait augmenter le sentiment de sécurité des piétons.
- Aménagement paysager composé d'une topographie qui rappellent la forme de volcans.**
- L'aménagement favorise le verdissement de la chaussée et l'appropriation de celle-ci par des enfant grâce à l'aménagement de plusieurs jeux (bacs à sable, bancs, etc).**
- Aménagement paysager composé d'une topographie qui rappelle la forme de volcans.**

- Parcellaire et bâti**
- L'organisation du système parcellaire à l'intérieur des îlots suit la logique de la trame traditionnelle montréalaise, mais celle-ci est influencée par un cadre bâti réalisé durant les années 50 dont la typologie qui s'impose est le walk-up.
 - Les usages résidentiel et institutionnel sont les seuls usages présents à proximité de cet aménagement.

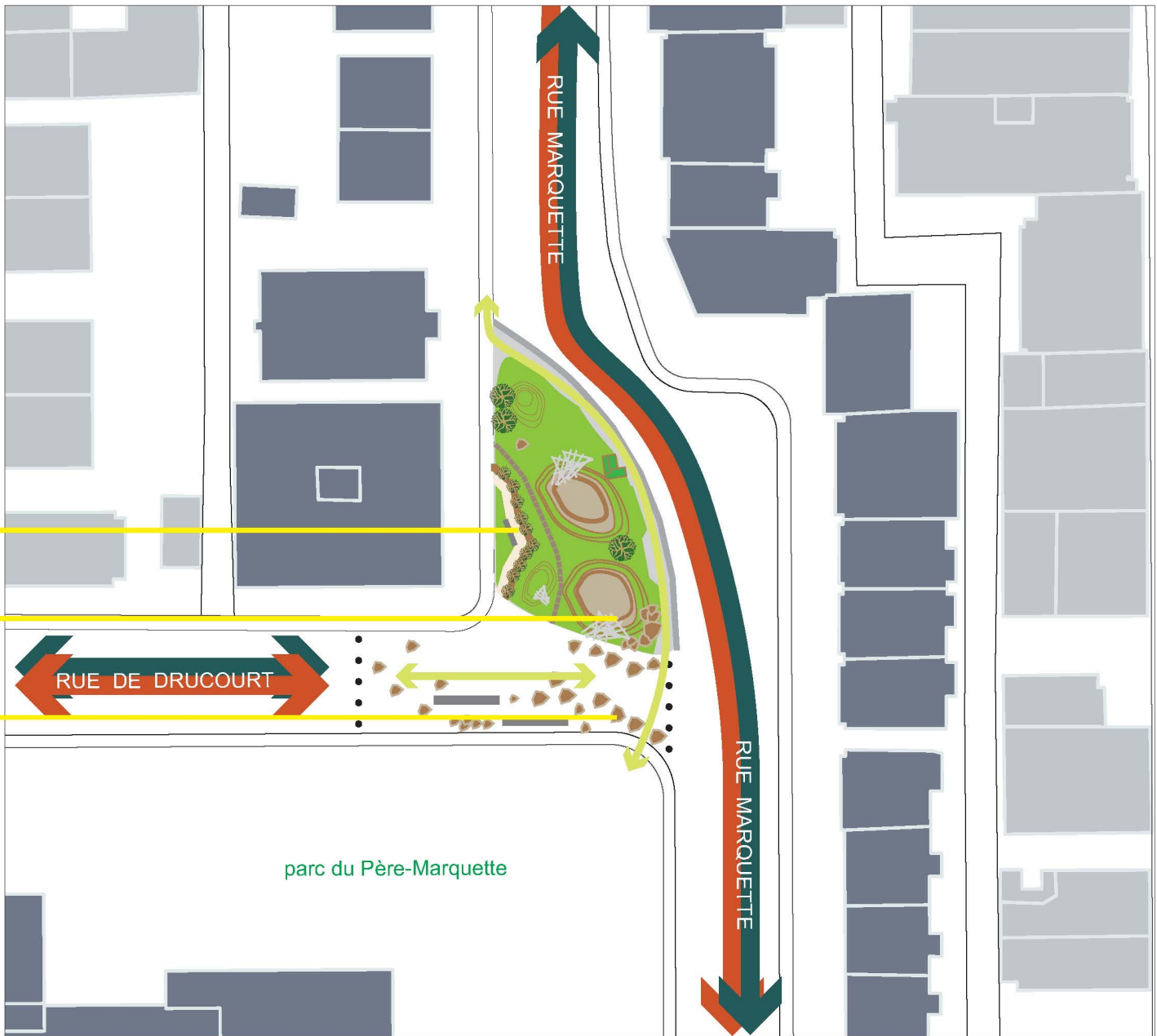
- Espaces libres**
- Le parc Père-Marquette est localisé à proximité avec ses installations sportives. Par conséquent, l'Île aux volcans ajoute une plus-value à l'offre du parc, tout en assurant la sécurité des usagers qui désirent y accéder à partir de la rue De Drucourt et la rue Marquette.

Aménagement paysager composé d'une topographie qui rappellent la forme de volcans.

L'aménagement favorise le verdissement de la chaussée et l'appropriation de celle-ci par des enfant grâce à l'aménagement de plusieurs jeux (bacs à sable, bancs, etc).

Aménagement paysager composé d'une topographie qui rappelle la forme de volcans.

La fermeture de la rue De Drucourt favorise la circulation sécuritaire des piétons vers le parc Père-Marquette, mais aussi de lieux de socialisation.



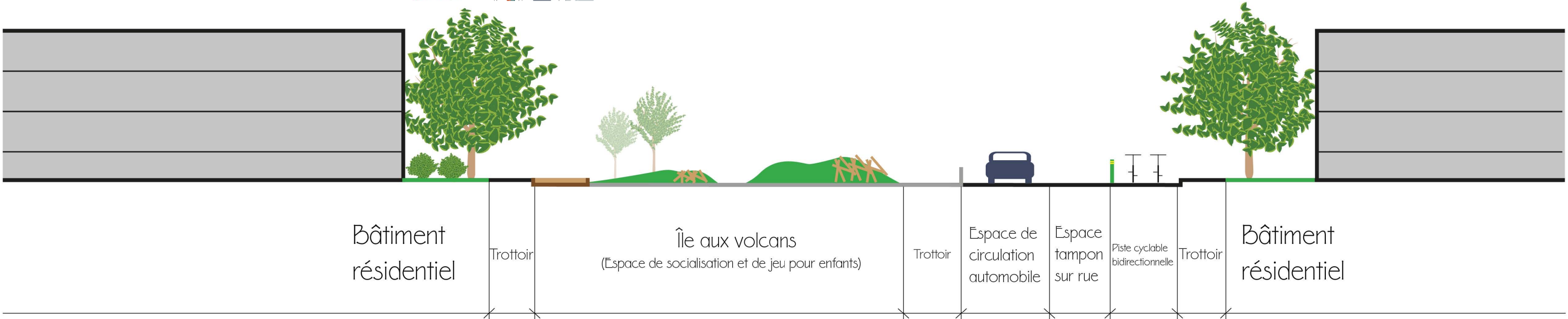
Analyse spaciale de l'île aux volcans

- Bâti**
- Bâti limitrophe
 - Zone bâtie d'impact

- Circulation**
- Circulation piétonne
 - Pistes cyclables
 - Circulation automobile

- Équipements**
- Aménagement de roches
 - Aménagement de volcans
 - Bancs
 - Bacs à plantations
 - Chemin de dalles en bois
 - Tranchée végétalisée
 - Bac à sable

- Végétation**
- Arbres



Espaces réappropriés | L'île aux volcans

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Cet espace public, qui n'a rien de typique, convoque les usagers d'une manière tout aussi originale. Son appropriation est multifacettes et rend possibles plusieurs lectures de l'ambiance des lieux. L'espace de jeux pour enfants est simultanément un havre de végétation (13) constitué d'installations comme des monticules de terre rappelant des volcans (4, 5, 8, 9, 11), des installations en bois (2, 9) un tunnel (2) et un bac à sable (3, 11). Cet espace est implanté sur un côté de la route de laquelle il est séparé par un muret de béton (5, 6) qui délimite clairement cet espace d'expérimentation. Au sommet des « volcans », les enfants disposent d'un espace muni de planches pour s'asseoir (10) même s'ils semblent préférer jouer directement sur le sol (5). Une boîte à livre (7) a aussi été installée aux abords de l'aire de jeux, indiquant que le site n'est pas qu'un parc thématique destiné aux enfants. À cet effet, des parents l'occupent aussi à leur façon (3) et nombre de personnes investissent les pierres disposées de manière arbitraire — en apparence — aux abords des monticules.

b. Comportements des usagers sur le site



Les trois monticules de terre, de végétaux et de bois coupé forment un véritable territoire de jeu libre pour les enfants. Les équipements n'indiquent pas clairement la marche à suivre : l'expérience est plutôt sensorielle, convoquant par exemple la proprioception dans le fait de monter ou descendre les buttes. L'expérience est aussi rendue tactile et olfactive par la présence de végétaux et de troncs d'arbres. Les parents les y rejoignent parfois quand d'autres les surveillent de loin assis sur les rebords du bac à sable (3), les bancs et les roches (1, 15) installées sur la rue fermée aux automobiles (14). Certains parents socialisent également (1, 15). Sur les pelouses, à proximité du centre sportif Père-Marquette, les enfants peuvent courir et profiter d'une structure annexe (9) à l'île aux volcans. Une autre visite pendant les heures de classe des plus jeunes a aussi révélé que « l'île » pouvait aisément se transformer en refuge tranquille pour les lecteurs et les amoureux...

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Né du besoin de réinvestir une intersection bétonnée aux dimensions colossales, ce parc atypique remplace d'une façon non conventionnelle un minuscule triangle gazonné autrefois impossible à investir (12, Google Maps, mai 2019). Ce nouveau parc s'est d'emblée imposé comme un espace inattendu et disruptif implanté sur la trame viaire. Il enveloppe et réarticule un imaginaire de friche, de terrain vague (9) et de nature sauvage, parfait pour combler le besoin d'aventure des plus jeunes. L'espace piétonnisé de la rue participe à la jonction de l'aire de jeu aux pelouses du centre sportif et apaise la circulation. Ce site est donc un exemple d'intérêt pour la réappropriation de la rue pour un public familial et plus. Il montre que les citoyens n'attendent plus des parcs qu'ils expriment partout un idéal de formalité et de sécurité.

Espaces résiduels | Aménagement sous le pont Jacques-Cartier

L'espace résiduel sous la structure du pont Jacques-Cartier a été transformé afin de colmater la fracture causée par cette imposante infrastructure de transport. En effet, en réponse, un long espace vert est en cours d'aménagement et il inclut : le réaménagement du parc à planche à roulettes, plusieurs bassins de rétentions d'eau, des espaces de socialisation et couloirs de circulation piétonne.

Le viaire

- La trame urbaine faubourienne dans le secteur est encore présente malgré les nombreux projets de rénovation urbaine qui l'ont modifié à travers les époques.
- De plus, quatre grandes voies de circulation automobile s'imposent au pourtour de cet espace résiduel. La plus importante étant la rue De Lorimier et le boulevard René Levesque chacune avec 6 voies bidirectionnelles.
- Par ailleurs, ce long espace vert est fragmenté par six rues latitudinales, dont la rue Saint-Catherine et le boulevard Maisonneuve.
- Plusieurs pistes cyclables traversent cet espace vert.

Parcellaire et bâti

- L'organisation parcellaire a été influencée grandement par les différents projets de rénovation urbaine qui ont marqué le secteur et cela a permis l'implantation de bâtiments d'important gabarit.
- Toutefois, le long de la rue Dorion, le système parcellaire subsiste encore ainsi que les plex mitoyens qui s'y implantent.

Espace libre

- Plusieurs espaces libres sont encore dédiés à l'usage des véhicules motorisés en tant que stationnement. Ceci perpétue la fragmentation observée dans le secteur.

Espace de redéveloppement au coin des rues Sainte-Catherine et De Lorimier

Plusieurs bassins de rétention d'eau ont été aménagés le long de cet espace vert.

Parmi les bâtiments à important gabarit, il y a l'épicerie Metro avec son espace de stationnement.



Analyse spatiale du parc des faubourgs (partie sous le pont)

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- ← Circulation piétonne
- ← Pistes cyclables
- ← Circulation automobile

Équipements

- Parc à skate
- Chemins
- Aménagement commémoratif
- Espace minéral

- Bassins de rétention d'eau
- Plantations

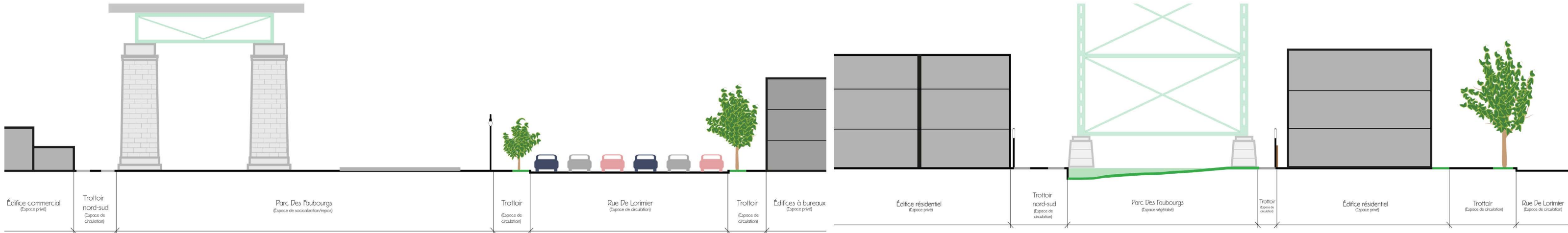
Végétation

- Arbres



0m 200m 400m 600m

1:1 681



Espaces résiduels | Aménagement sous le pont Jacques-Cartier

Observation réalisée
Lundi 9 mai 2022 et
mercredi 18 mai 2022

23 degrés/25 degrés
Soleil

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



L'espace sous le Pont Jacques-Cartier est en voie de revitalisation par diverses interventions de design urbain. La fracture sociale et spatiale laissée depuis 1930 par le pont tend ainsi à être de moins en moins perçue comme une frontière pour les piétons, et pourrait même devenir une destination (8, 10). L'ancienne friche devenue espace vert est traversée par un chemin piéton sur toute sa longueur (2, 6, 12). À proximité du fleuve, le trafic routier et ferroviaire (13) fait du site un lieu particulièrement hostile et bruyant, tandis qu'à l'approche de l'intersection avec la rue Sainte-Catherine, des formes d'appropriation par les piétons apparaissent (10, 14). Le pont en lui-même, icône du paysage montréalais (3), offre une canopée au site le protégeant des rayons du soleil, de la pluie ou de la neige. Les différents chemins qu'on trouve sur le site, lignes et diagonales (1, 7, 11, 15), ont un cachet contemporain affirmé, mais l'on se demande si les tracés suivent vraiment des « lignes du désir », comme ce chemin menant au grillage sans porte de la cour d'un immeuble résidentiel (5).

b. Comportements des usagers sur le site



Les usagers du site sont principalement des passants, à vélo (6) ou à pied (7, 11, 14). En faible nombre sur le tracé qui suit l'axe du pont, on les retrouve surtout aux intersections des rues Sainte-Catherine et Ontario. Quelques-uns s'assoient sur des rebords en béton, des jeunes socialisent (10) et investissent le skate park (8). Quelques graffitis sont observables (9). Mais cet espace public est en définitive assez peu fréquenté et on peut se demander si le prolongement à venir du projet, allant jusqu'au parc des Faubourgs, lui amènera une plus grande visibilité et améliorera sa connectivité dans la ville. Car dans l'état, on voit encore mal pourquoi des utilisateurs auraient envie de s'arrêter dans cet espace, notamment dans les bacs remplis de copeaux de bois (14) qui remplissent ici une fonction essentiellement technique de rétention d'eau.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Ce site, dont la vocation souhaitée est de devenir un espace agréable pour les piétons, se confronte aux structures qui le dominent. L'architecture monumentale du pont, vu partout ailleurs dans sa totalité, nous apparaît ici dans une certaine démesure face à l'échelle du piéton. La circulation automobile et les larges routes qu'elle emploie autour du site rappellent aussi aux piétons qu'il n'est pas encore tout à fait roi dans cet environnement. C'est un espace interstitiel, bien situé certes et plein de potentiel avec une station de métro à moins de 100 mètres, mais qui invite encore peu de piétons à s'arrêter. Le dessous des ponts de Montréal a-t-il la même vocation piétonne et verte que les High Line d'autres villes, ou bien devrait-on y trouver une utilité plus originale? Pourquoi ne pas investir davantage la structure du pont et les piles comme des belvédères, par exemple?

Localisé sur le terrain adjacent à un édifice industriel. Cet espace aménagé par l'organisme la Pépinière devient une oasis de fraîcheur qui colmate les effets négatifs d'un environnement fortement minéralisé. De plus, cet espace montre le potentiel que les aménagements éphémères peuvent offrir à la communauté de proximité en tant que lieu de socialisation alternatif. Le programme du site est varié et offre aux utilisateurs un espace de socialisation avec des équipements variés. En plus, une partie est dédiée à l'agriculture urbaine.

Le viaire

- La trame urbaine orthogonale est influencée par le tracé ferroviaire qui s'impose sur celle-ci.
- Ce lieu de rencontre est localisé en retrait de la voie publique. Un accès privé permet aux utilisateurs de s'y rendre.

Parcellaire et bâti

- L'organisation parcellaire d'origine suit la logique d'îlots traditionnels montréalais. Toutefois, celle-ci a été grandement influencée par les usages industriels encore présents dans le secteur.
- La densité bâtie varie entre 2 à 5 étages et l'emprise au sol de certains bâtiments atteint, dans certains cas, la totalité du lot.
- L'arrière de plusieurs bâtiments industriels encadre l'aménagement puisque le jardin se trouve en retrait de la voie publique.

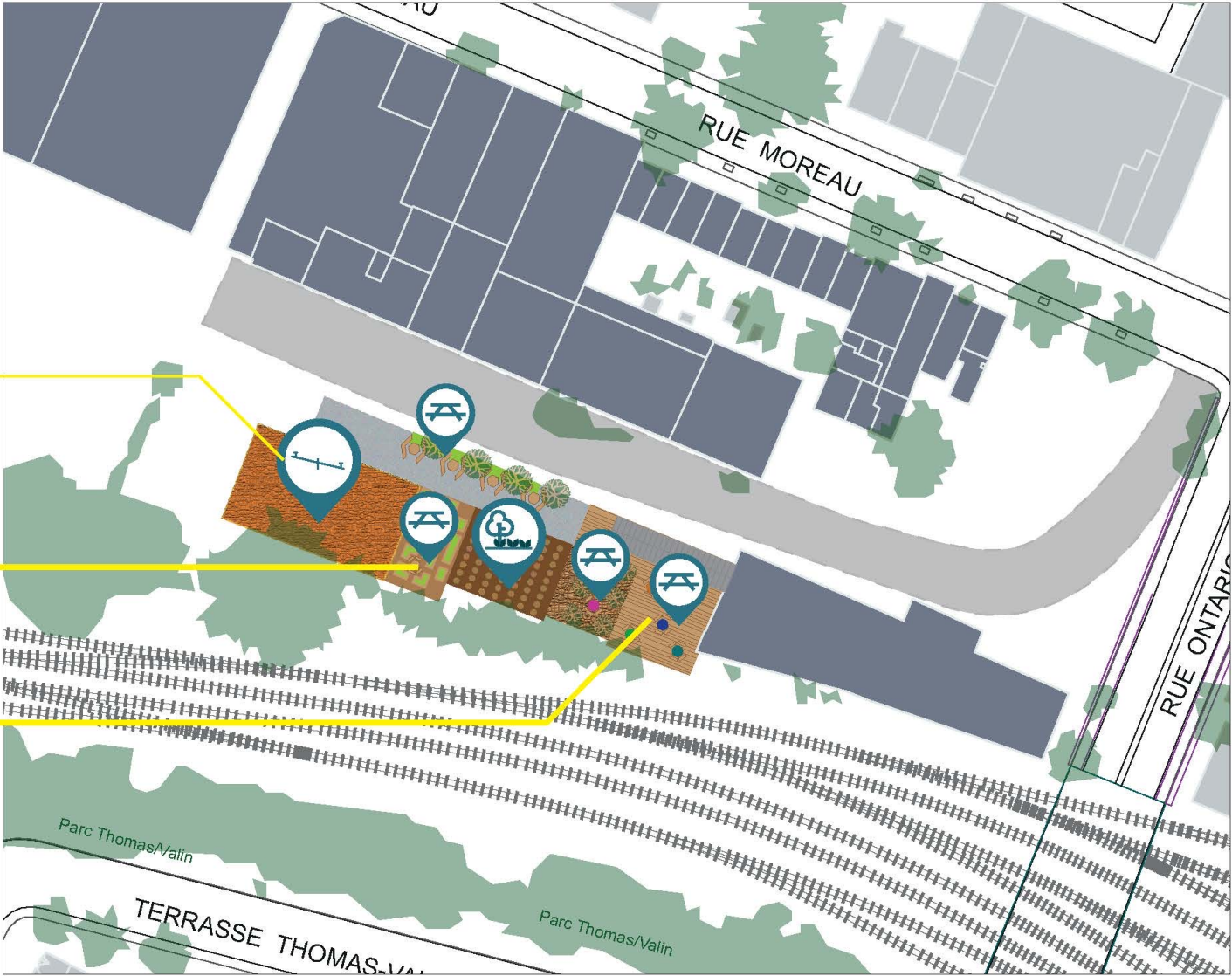
Espaces libres

- Cet espace de rencontre est localisé à proximité de plusieurs espaces vacants, dont la plupart est dédié à la circulation de véhicules motorisés.
- La canopée autour du tracé ferroviaire atténue la fracture de son tracé. De plus, elle offre un écran arrière pour cet aménagement.

Le site inclut un grand espace de jeux pour les familles.

Le site a été aménagé pour permettre une harmonie entre les usages. Par exemple, une zone de socialisation sert de zone tampon entre l'espace de jeu et le potager

Un cabanon avec une terrasse surélevée fait partie de l'aménagement du site. Le cabanon peut-être utilisé de multiple façon, dont celui de comptoir d'accueil



Analyse spaciale du Jardin de la Pépinière

Bâti

- Bâti limitrophe
- Zone bâtie d'impact

Circulation

- Circulation piétonne
- Pistes cyclables
- Circulation automobile

Équipements

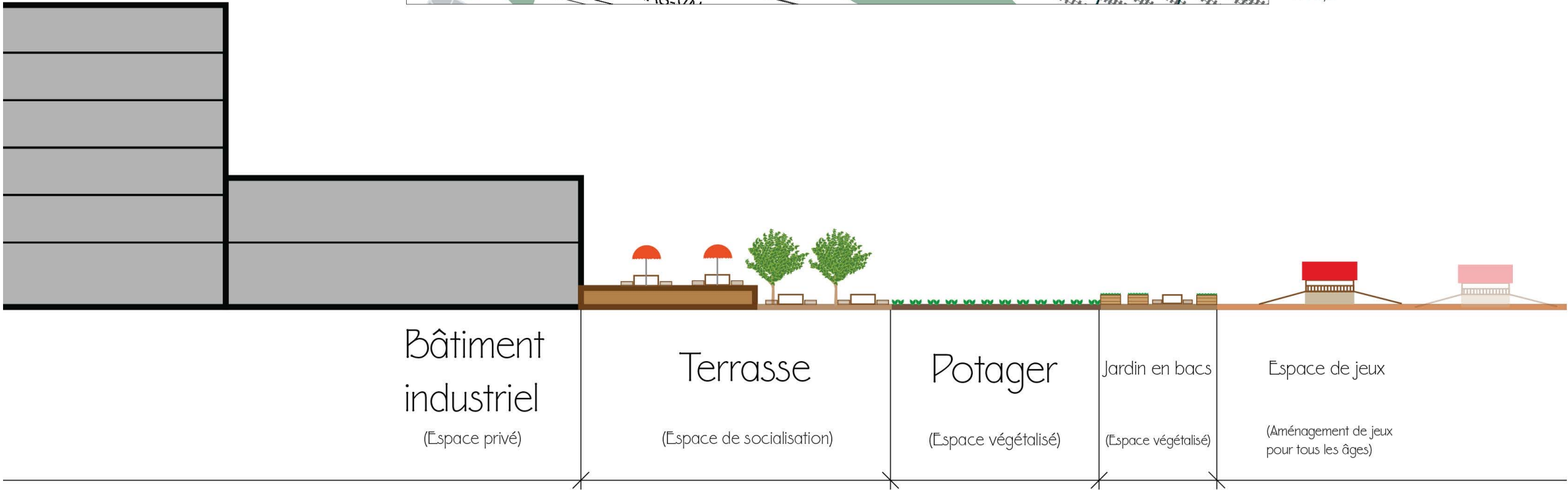
- Aire de pique-nique/détente
- Jeux pour enfants
- Potager

Végétation

- Arbres



0m 10m 20m 30m 135m
1: 70,3



Espaces résiduels | Le Jardin de la pépinière

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le Jardin de la Pépinière est le produit typique d'une transformation de friche urbaine en tiers lieu. Financée par la Caisse Desjardins et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, La Pépinière – Espaces collectifs a pu investir le terrain vague qui borde le bâtiment où se trouvent ses bureaux (2), entre une ruelle (15) et un chemin de fer. Cette friche rompt avec la relative austérité du décor ambiant : c'est un lieu qui se veut convivial avec ses espaces de détente, de jeux (10), de danse (13), une terrasse où consommer pizza au feu de bois et bières (6, 8), et pour finir, un jardin collectif (5). Son appropriation est conditionnée par des horaires d'ouverture au public, soit du jeudi au dimanche en fin de journée, sans compter les jours de pluie et les mois d'hiver, ce qui participe à distinguer ce lieu d'un espace public conventionnel. Cette distinction s'articule également à travers la programmation communautaire, ludique et commerciale du lieu. Le mobilier du site, facile à déplacer et à adapter à des usages divers, permet une appropriation plus informelle du site.

b. Comportements des usagers sur le site



Les usagers du site ne viennent pas par hasard. Cette friche, en retrait par rapport à la rue Ontario, est un espace où venir avec ses enfants pour les laisser découvrir les nombreux jeux (10, 12), retrouver quelqu'un pour boire un verre ou manger (6), ou venir seul pour télétravailler ou étudier (8) dans les heures calmes. Le soir, des DJ animent une piste de danse (13). Ce lieu éveille la curiosité de ses visiteurs de tous âges qui déambulent entre les structures de bois peintes, les tables et chaises et la riche végétation du jardin collectif, en plus des multiples bacs de terre posés un peu partout. Dans ce parcours, les usagers prennent des photos, lisent les panneaux d'information sur l'origine du projet, avant de choisir où s'asseoir (6, 7). Cette place à l'écart est un authentique espace d'intimité, qui pourrait par ailleurs repousser certains usagers – des populations marginalisées, ou vivant dans la rue - à y venir s'ils n'ont pas l'impression de « cadrer » dans les comportements implicitement attendus ici.

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Cet espace est un exemple typique de tiers lieu, soit un espace de socialisation et de détente dans le quartier entre la maison et le travail (ou l'école). À l'intersection entre la friche culturelle, le jardin communautaire et le Biergarten berlinois, c'est un espace semi-privé, semi-public : un atout essentiel à la vie de quartier s'il est complété par une offre d'espaces publics possédant des degrés d'accessibilité autres. Cette relative « spécialisation » tient à la programmation du Jardin : restauration, bar, jeux pour enfants, jardins collectifs et soirées dansantes. Le cadre (12) nous immerge dans une atmosphère post-industrielle devenue un archétype du redéveloppement économique des métropoles, une tendance débutée à Berlin. Enfin, les nombreux graffitis (9) et murales (7) accentuent le caractère culturel et urbain de cette friche autrefois déserte, précisons-le.

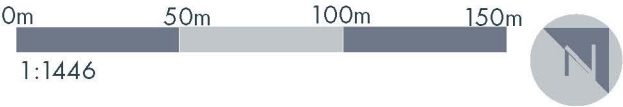
Le viaire

- La trame urbaine dans le secteur suit la logique de la trame urbaine de faubourg et il y a une forte perméabilité sous cette infrastructure de transport.
- Certaines rues longitudinales créent un lien entre cette espace et le Belvédère du Chemin-Qui-Marche.
- Le gabarit et l'organisation des rues atténuent la circulation automobile dans le secteur.

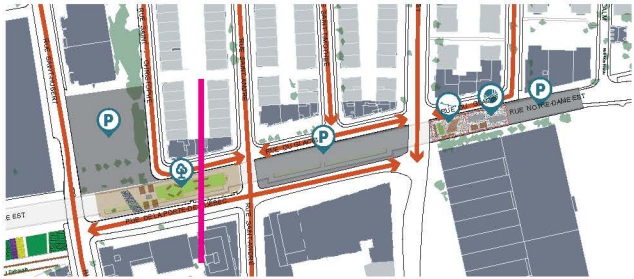
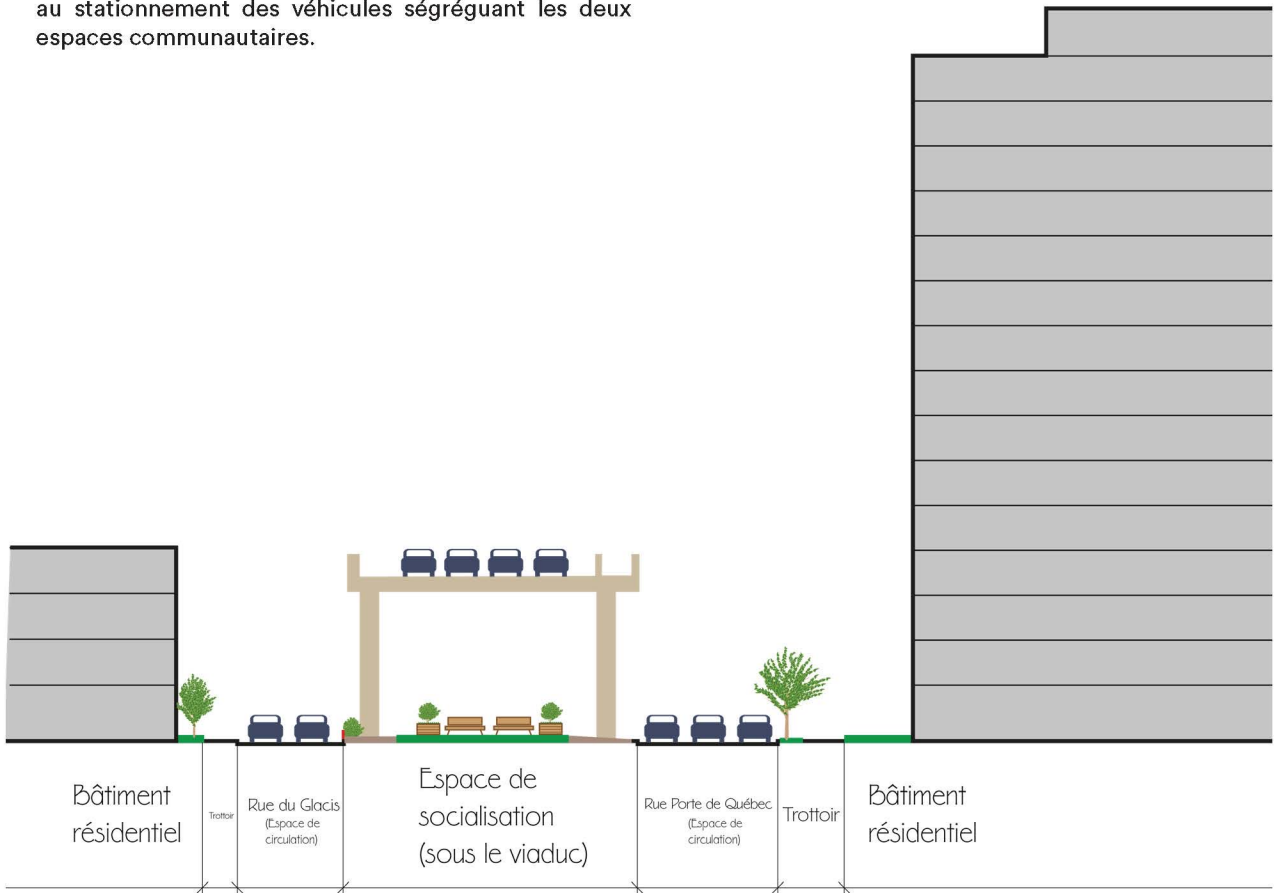
Espaces libres

- Le programme de cet espace implique l'aménagement d'un espace pour enfants avec des modules de jeu.
- Il implique aussi un espace de jeu de pétanque pour tous les usagers.
- Ultiment un espace de socialisation a été aménagé avec l'objectif de créer un espace verdoyant et couvert dont les utilisateurs peuvent profiter.
- Toutefois, présentement, cet espace est aussi dédié au stationnement des véhicules ségréguant les deux espaces communautaires.

Le secteur est marqué par l'absence de canopée. Le viaduc offre un espace de fraîcheur.



Analyse spatiale
Espace Faubourg Québec



Espaces résiduels | Espace Faubourg Québec

Observations réalisées
le lundi 09 mai 2022 et le mercredi 18 mai 2022.

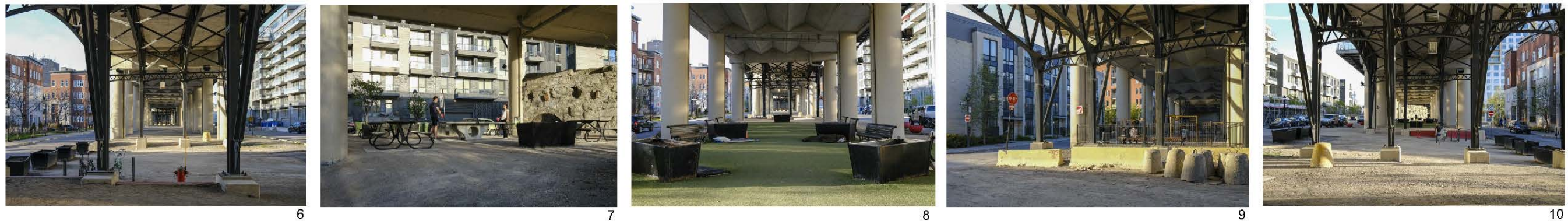
23 degrés/21 degrés
Soleil

a. Négociation des usagers avec les caractéristiques physiques du site



Le viaduc Notre-Dame (1,2) est le vestige d'une conception fonctionnaliste de la ville selon laquelle les différents moyens de transport devaient circuler dans des canaux distincts, découpant de vastes cicatrices dans les villes. Le travail entrepris à l'Espace Faubourg Québec s'inscrit modestement dans une tendance visant à décroquer les espaces sous les viaducs. Les défis de ce genre d'entreprise sont toutefois énormes : éclairage déficient, vétusté des infrastructures, bruit, environnements immédiats inhospitaliers, terrains inaccessibles, etc. Ici, la tâche est facilitée par un certain nombre de facteurs : ce n'est pas une structure autoroutière, les rues environnantes sont résidentielles et les appartements donnent directement sur l'espace. D'ailleurs, la qualité architecturale de l'ouvrage (6) rend le site spontanément attrayant. Cependant, l'expérience visuelle des usagers reste limitée par les grands condominiums qui barrent la vue sur le fleuve Saint-Laurent (7, 11). Aussi, le site reste à l'écart des circuits touristiques vers le Vieux-Montréal même si l'accès est facilité par un escalier.

b. Comportements des usagers sur le site



L'ombrage créé par le viaduc Notre-Dame protège les usages durant les différentes saisons. L'hiver, c'est la patinoire qui devient le point de mire des appropriations. Et pendant les autres saisons, l'aire de jeu pour les enfants et l'aire aménagée sont les lieux les plus animés (8, 9, 13, 15). La partie aménagée est recouverte d'un tapis végétal artificiel (8), et le mobilier urbain est disposé en forme de cercle, même si les bancs restent éloignés les uns des autres. Cette disposition en cercle crée un entre-soi, mais l'éloignement des meubles produit une distanciation. Les personnes itinérantes occupent une partie du mobilier pour se coucher. Mais cette situation n'empêche pas les autres usagers de se poser sur le mobilier pour discuter et se détendre. Sous la canopée se retrouvent ainsi des activités partiellement protégées des intempéries : aire de jeu pour les enfants (4, 9, 13), patinoire (1, 3), placette aménagée avec tables et bancs (8, 13, 15), table de ping-pong (7), bornes de stationnement (6,10) et stationnement (14, 15).

c. Caractérisation générale des appropriations du site



Dans une perspective de décroissement du secteur entre la brasserie Molson (12) et le Vieux-Port, l'Espace Faubourg Québec présente d'emblée le potentiel de devenir un trait d'union entre les anciens faubourgs revitalisés et le Vieux-Montréal. Sa configuration originale sous une haute canopée en fait même un lieu qui pourrait faire converger des usages novateurs, comme de l'art urbain, ou une programmation culturelle axée sur la lecture, par exemple, pour tirer profit de la protection contre les intempéries. Mais sa convivialité laisse encore à désirer : l'aménagement minimal semble peu utilisé encore, et les grandes sections vides sont moins des invitations à l'appropriation que des signes d'aseptisation de l'espace. Peut-être que les riverains devraient être ici mobilisés pour activer cet espace à haut potentiel de vitalité?

Croisement des analyses spatiales et morphologiques
avec les analyses d'appropriations

Synthèse du croisement entre structure spatiale et morphologique des espaces publics et leur degré d'appropriation

typologie	A. Grands parcs à vocation écologique			B. Grands parcs urbains			C. Places publiques			D. Espaces publics linéaires			E. Parcs de loisirs et de voisinage			F. Espaces réappropriés			G. Espaces en attente d'appropriation		
	Grand parc de l'Ouest	Parc de la Visitation	Pointe aux Prairies	Parc du mont Royal	Parc Angrignon	Parc Arthur-Therrien	Place Émilie-Gamelin	Place Andrée-Lachapelle	Parc Thibodeau	Rue Sainte-Catherine	Rue Belle-chasse	Ruelle Sicard	Parc Chamberland	Parc Pierre-Danseraux	Parc Baldwin	Champ des possibles	Espace Boyer	Île aux Volcans	Sous le pont Jacques-Cartier	Jardin de la Pépinière	Espace Faubourg Québec
Vocation (ce pourquoi e parc a été conçu)	Réserve naturelle	Détente et culture	Réserve naturelle	Sport, détente et de loisir	Sport, détente et loisir	Sports, détente et loisir	Rencontre et culturel	Détente	Rencontre	Mobilité et Rencontre	Mobilité à vélo	Voisinage	Pratique sportive	Détente et écologie	Sport et loisir	Rencontre	Rencontre	Jeux et culture	Stationnement	Rencontre et jardinage	Jeux
Structuré Comment ? (Organisation générale de l'espace)	Terres agricoles, boisées, marais et chemins	Sentiers et accès à moulin avec bâtiments accessoires	Emprises institutionnelles, golf, boisées et corridors verts	Colline avec sentier principal et belvédère	Bassin et sentiers en lien avec le canal	Sentier riverain et aires sportives et de détente	Paliers en pente avec aire de rassemblement	Parvis et voirie groupés en espace public	Union entre deux parvis et un square planté en son centre	Axe linéaire bordé de stations de métro et de places publiques.	Voie de raccordement bordée par bâti et ruelles	Allée étroite de service située au centre d'un îlot de faubourg	Espace bordé de pavillons avec chalet et école	Espace vert paysager articulant la trame et le campus de l'UdeM	Îlots avec parterres plantés, terrains sportifs et institutions	Espace entouré par le bâti industriel et la voie ferrée	Tête d'îlot traversée par un axe piéton et des aires de rencontre	Monticules avec tunnel, bac à sable et végétation	Espace linéaire couvert par le tablier du pont	Espace linéaire entre voie de desserte et l'emprise ferroviaire	Espace couvert par un viaduc
Approprié par ? (Personnes présentes sur le site)	Population de l'ouest de l'île	Population du nord de l'île	Population de l'est de l'île	Populations quartiers centraux; touristes	Population de Verdun et de LaSalle	Population de Verdun	Population de Ville-Marie et étudiante	Population du Plateau	Population de HoMa et élèves de l'école	Population du Village, de Montréal et touristes	Piétons, coureurs, cyclistes	Résidents de l'îlot et les passants	Résidents limitrophes et du quartier	Résidents Outremont, occupants du campus	Riverains et gens des quartiers limitrophes	Marcheurs, coureurs, cyclistes, travailleurs	Résidents et clientèle des commerces	Enfants avec parents	Utilisateurs du skatepark	Visiteurs du jeudi au dimanche	Résidents du quartier
Utilisé comment ? (Comportement des usagers)	Randonnée baignade et activités nautiques	Hiver : ski et glissade; Été: courir, marcher, vélo, pique-nique	Activité de plein air : marche, cyclisme et course	Hiver: ski et glissade Été: randonnée, pique-nique, vélo	Pique-nique, sports divers, marche, course	Sports, randonnée le long du fleuve	Marche, traversée, repos, rassemblement	Marche, traversée, pique-nique, repos	Marche, traversée, pique-nique	Marche, arrêts aux terrasses et commerces	Marche et randonnée en vélo	Jardinage collectif, jeux pour enfants, repos	Activités sportives	Traversée, reposit et pique-nique	Activités physiques, jeux et le terrain sportif	Traversée et rassemblement	Socialisation en petits groupes ou solitaires	Jeux, activation des sens: tactile, olfactive, etc.	Marche, traversée	Rencontre, télé-travail ou étude	Traversée, jeux
Lieu de convergence (Lieu le plus utilisé par tous)	Ferme, plage, le point d'accès à l'eau	Points d'observation , abris et places assises	Secteurs avec écosystème particulier et faune	Belvédère comme aboutissement	Cours d'eaux, station de métro	La nouvelle plage et ses abords	La pelouse (soleil)	Mobilier urbain, espace en retrait du bruit	Le square central planté	Les espaces d'exposition	Lieux de quiétude pour tous avec peu de voitures	Espaces plantés, bacs de végétaux	Estrades comme lieu de rencontre	Bassin de rétention, ponts, pierre et œuvre d'art	Fontaine et sentiers, parvis de l'église et escaliers	Point de traversée de la voie ferrée (interdite)	Lieu de passage au travers de l'îlot (raccourci)	Point focal intrigant attractif	Lieu de traversée, porte d'entrée au Centre-Sud	Soirées organisées avec DJ avec piste de danse	Protection et ombre durant toutes les saisons
Divergence (éléments pouvant créer des conflits)	Usage humain et la protection de la nature	Abords peu attrayants du pont et du chemin vers l'église	Bruit aux abords de l'axe autoroutier	Protection du parc versus son utilisation intensive	Accès par rapport aux barrières physiques	Aspect spécialisé qui peut gommer la dimension riveraine	Espace privatisé lors d'événements	Négociation entre espaces pour piétons et voitures	Automobilistes rejoignant autoroute et résidents	Population marginalisée à l'écart	Conflits piétons, cyclistes et automobilistes	Distinction entre cours privées et circulation publique	Séparations des espaces sportifs et aires de jeu avec clôtures	L'ouverture à une population plus diversifiée	Articulation entre plaines de sport et aires plus calmes	Débordements des activités des travailleurs dans l'espace public	Utilisation plutôt estivale, nécessite mobilier pour activer	Utilisation par les jeunes et les adultes à la périphérie	Conflits entre autos accédant au pont et utilisateurs de l'espace	Lieu privatisé car non accessible à certaines périodes	Nécessité de couper la circulation véhiculaire par des glissières
Les enjeux et défis urbanistiques (correspondances entre structure spatiale et dimension sociale)	Le caractère fragmenté d'un parc devant constituer une réserve naturelle sur l'île et l'accès à l'eau	L'équilibre entre l'aspect récréatif et la dimension patrimoniale - le spécifique à ce lieu	La présence d'un parc constitué de secteurs épars devant assurer un contact privilégié avec une nature « vierge »	La protection d'un lieu emblématique et patrimonial par rapport à une forte affluence et pression urbaine	La mise à niveau et le réaménagement d'un lieu identitaire et de convergence	Le caractère spécialisé d'un grand parc devant permettre également le contact privilégié aux rives de fleuve	L'aspect rigide d'un espace devant permettre l'accueil d'usagers et d'usages multiples	La figure peu typique d'un espace dont le rôle est d'améliorer la qualité de vie des résidents et des écoliers	Les tentatives d'adapter le lieu afin qu'il redeviennne le coeur du quartier	L'équilibre entre l'appropriation par un groupe et la capacité à demeurer une voie inclusive et ouverte à tous	La constitution d'un domaine pour les piétons et cyclistes en maintenant la circulation véhiculaire	Le caractère bricolé et improvisé d'un espace devant enrichir la qualité de vie du voisinage	L'aspect spécialisé lié aux fonctions, sportives et la possibilité d'assurer des espaces de socialisation plus informelle	Le caractère très aménagé d'un espace devant répondre à une situation de transition urbaine	La présence d'équipements de sport tout en assurant la présence d'un bout de nature accessible localement, ouvert et sécuritaire	Le maintien de l'aspect informel du lieu tout en assurant son utilisation à l'ensemble de la population	Malgré l'aspect minéral et saisonnier, l'espace est réapproprié par les résidents durant l'été	L'utilisation à des fins collectives d'un espace véhiculaire tout en assurant la mise en place d'une oasis	La présence de sentiers informels dans une espace qui ne fait pas encore partie des parcours des montréalais	Le caractère privatif d'un lieu qui devrait répondre à un besoin de groupement des résidents du quartier	La présence d'une infrastructure lourde et le besoin d'espaces publics pour les résidents

Tel que formulé en début de ce rapport concernant la spécificité des espaces publics à l'échelle du territoire de Montréal, nous avons étudié les convergences ou divergences entre typologie (fiches d'analyse spatiale) et appropriation citoyenne effective de l'espace public (fiches appropriations) en nous basant sur un échantillon représentatif de l'ensemble des types d'espaces publics retrouvés à Montréal. Un tableau synthèse a permis de regrouper l'ensemble des analyses tant sur le plan spatial et morphologique qu'au niveau du degré d'appropriation et du mode d'utilisation de chaque typologie étudiée. Le tableau permet tout d'abord de valider la pertinence et l'aspect opératoire des typologies définies. Il permet également d'effectuer un premier croisement à l'échelle de chacune des typologies, pour ensuite énoncer des constats plus généraux sur la fabrique des espaces publics montréalais au cours des ans et les modalités par lesquelles la population se les est appropriés.

Pertinence des typologies

Les typologies ont permis d'appréhender selon des principes simples et reconnaissables par l'ensemble de la population et des acteurs de l'aménagement urbain un corpus varié et, à priori, difficilement cernable d'espaces publics à l'échelle de l'île de Montréal. Les sept catégories assurent à la fois une prise en compte de l'ensemble des échelles des espaces retrouvés, de l'échelle de l'agglomération (grand parc à vocation écologique), ou de plusieurs quartiers ou arrondissements (grand parc urbain), à celle d'un quartier ou tissu spécifique (place urbaine) jusqu'à l'échelle d'un ensemble bâti (parc de quartier ou de voisinage). La typologie « espace public linéaire » peut couvrir les voies retrouvées à l'échelle de l'agglomération (artère urbaine) à celle du tissu (rue de quartier), et du voisinage (ruelle). Enfin, les deux dernières typologies assurent l'ouverture du système de classification à de nouveaux espaces publics dans chacune des typologies ou d'en définir de nouvelles, d'où l'aspect flexible des typologies proposées. À noter toutefois que ce caractère très englobant révèle peut-être la limite d'un type unique pour traduire une très grande diversité d'échelles, de contextes et de formes urbaines.

Croisement au sein d'une même typologie

Voyons ici les éléments qui se dégagent du tableau synthèse du croisement entre structure spatiale et morphologique des espaces publics et leur degré d'appropriation pour chacune des typologies recensées en débutant par les espaces publics à l'échelle de l'agglomération.

Grand parc à vocation écologique

En ce qui a trait aux grands parcs à vocation écologique, il existe une adéquation entre les intentions des instances publiques d'offrir à l'ensemble de la population de l'île des réserves naturelles protégées dont les superficies s'accroissent au cours des années. La recherche montre que malgré leur caractère fragmenté, ces grands parcs constituent les dernières réserves naturelles sur l'île et offrent un accès croissant à ses rives et voies d'eau. Selon nos observations, ces espaces sont appropriés par l'ensemble de la population pour la randonnée, la baignade et autres activités nautiques (kitesurf, kayak, etc.), sans oublier que la population est en contact dans ces lieux avec la flore et la faune qui bénéficie dorénavant d'une protection.

De par leur nature, ces grands parcs sont rares et exceptionnels sur le territoire d'une agglomération urbaine. Les contraintes spatiales et économiques ne permettent pas d'augmenter aisément leur nombre, ni leur superficie. Parce qu'ils cohabitent avec une activité urbaine intensive, leur protection constitue un axe majeur de politique publique. Parce qu'ils sont par nature exceptionnels, l'accès public à ces sites constitue un second axe majeur de politique publique. Pour rehausser leurs qualités écologiques en contexte urbain et leur accessibilité, la connectivité entre ces grands milieux constitue un troisième axe de politique publique. Enfin, dans un contexte de crise climatique et d'effondrement de la biodiversité, ces espaces sont appelés à jouer un rôle stratégique croissant. Un dernier axe majeur d'une politique urbanistique consiste à préciser leurs rôles face à ces enjeux planétaires qui ont des effets locaux.

Grand parc urbain

Les grands parcs urbains font partie des espaces publics qui confèrent une identité d'ensemble à la Ville de Montréal. Ces grandes entités paysagères intégrant des aires de détente dans la plus pure tradition pittoresque sont les emblèmes de la cité autour desquels gravitent les populations du centre, de l'ouest et de l'est de Montréal. Bien qu'un équilibre entre dimensions paysagère, patrimoniale et sportive soit à surveiller, ces lieux sont abondamment fréquentés et jouissent d'une appropriation sous toutes ses formes, et ce, malgré leur organisation spatiale plus traditionnelle et consacrée sur la longue durée, des caractéristiques qui semblent demeurer pertinentes encore aujourd'hui.

Places publiques

Nos analyses sur les places publiques de Montréal démontrent la flexibilité de cette typologie principalement retrouvée dans les tissus des faubourgs ou les quartiers centraux de Montréal. La recherche montre une évolution positive de cette typologie habituellement organisée en fonction de sentiers qui convergent vers un centre focal et une géométrie généralement carrée ou rectangulaire. Les places publiques étudiées relèvent d'autres modes d'organisations : pensons par exemple à la composition linéaire de la place Émilie-Gamelin.

De plus, les formes plus traditionnelles telles que celle du parc Thibodeau démontrent la capacité d'adaptation de la notion de place afin de répondre à des besoins de centralité et de quiétude des résidents d'un arrondissement. Enfin, le fait que l'on ait nommé « place » la place Andrée-Lachapelle est représentatif de l'importance de la place publique pour les Montréalais lors de la transformation et de l'adaptation d'une portion du tissu urbain et de la pertinence et l'actualité de cette typologie fortement délimitée par le cadre bâti et inscrite dans la tradition de la formation des faubourgs de Montréal.

Espace public linéaire

Cette typologie est celle qui a le plus évolué depuis les dix dernières années. Elle témoigne de l'espace progressivement gagné sur la voiture dans la ville. Elle est un lieu d'expérimentation dans son mode d'organisation et d'appropriation multiple selon la nature et l'ampleur du remaniement de l'emprise des voies publiques. Leur caractère souvent bricolé ne doit pas laisser la recherche se détourner de la véritable mutation du réseau viaire à Montréal, effort démarré de manière explicite dans les orientations de l'ancien plan d'urbanisme de 2004. Cette négociation spatiale entre piétons et automobilistes a produit des résultats probants sur le terrain dans les exemples étudiés doit se poursuivre dans le prochain PUM.

À noter que la rue est devenue un espace multifonctionnel regroupant la place, le parc, le jardin, la voie cyclable, l'aire de jeu, l'aire de livraison, le lieu de vente et de détente. Il est important de réfléchir à cette mutation en intégrant le rôle multiple du réseau viaire dans l'avenir de la planification urbaine pour justement poursuivre l'enrichissement des positions par rapport au plan de 2004 qui parlait surtout d'un partage entre les modes.

Parc de loisir et de voisinage

La recherche sur l'échantillon de trois exemples de parcs de loisir et de voisinage illustre une spécialisation des parcs de quartier avec une omniprésence d'équipements sportifs de toute sorte. En plus de l'échelle de la desserte de ces parcs, la forte présence de terrains de jeux, de modules de jeux pour enfants et une dimension paysagère en retrait caractérise ces espaces publics et les distinguent des grands parcs urbains. Nos recherches montrent que la spécialisation des lieux se fait au détriment d'une appropriation plus informelle. Toutefois, certains espaces plus aménagés tels que le parc Pierre-Dansereaux montrent qu'il est possible « d'équiper » un parc tout en laissant plus d'ouverture à une appropriation plus informelle et à une utilisation plus flexible (sans oublier dans ce cas la présence d'une dimension écologique avec l'ajout d'un bassin de rétention).

Espace réapproprié

C'est ici que se déploient toute l'inventivité et l'intelligence collective des groupes de résidents de plusieurs quartiers de Montréal. Les exemples étudiés démontrent que l'urbanisme participatif n'est pas juste un concept en vogue, mais véritablement un moteur permettant aux Montréalaises et Montréalais d'agir sur leur environnement bâti immédiat, et ce, à de multiples échelles et dans des contextes très variés. Les exemples montrent que tout lieu potentiel peut être approprié et utilisé par les citoyens si le besoin est réel. Les instances publiques doivent offrir une structure permettant ces appropriations en les institutionnalisant, mais sans qu'elles perdent leur flexibilité, accessibilité et caractère spontané (voir volet 2 du projet de recherche).

Espace en attente d'appropriation

La recherche montre tout le potentiel des divers espaces en friche sur le territoire de Montréal, des lieux vacants et laissés en jachère. Souvent, nous pouvons y déceler déjà des traces d'une appropriation humaine. Les identifier et les étudier sont les premières étapes en vue d'adopter une démarche « bottom up » permettant aux instances publiques de prévoir, d'acquérir ou de négocier des ententes en vue d'entrevoir l'aménagement de ces espaces et de les restituer au réseau d'espaces publics de Montréal. Leur appropriation et les pressions exercées par la population sont le signe que ce mouvement est représentatif d'un véritable besoin en espaces publics visant à améliorer la qualité de vie et de forme urbaine des quartiers.

Conclusion

Nos résultats de recherche tendent à démontrer qu'il n'existe pas d'adéquation directe et causale entre intentions des concepteurs et appropriations effectives de l'espace par la population. Toutefois, nous remarquons que des espaces peu aménagés où règne un certain laisser-aller sont porteurs d'appropriations adaptées aux besoins de socialisation des usagers. Des espaces plus aménagés sont aussi porteurs d'appropriations s'ils sont assez ouverts et flexibles, et s'il n'y prédomine pas une seule fonction (sportive par exemple). Qu'ils soient minutieusement conçus avec des installations permanentes, rapidement mis en place par des installations plus temporaires ou qu'ils témoignent de pratiques plus directes de la population, la recherche démontre toutes les capacités humaines de s'approprier un espace à des fins de rencontre avec autrui, de contemplation ou d'activités diverses, pourvu que ces espaces portent en eux les germes de la figure d'un espace collectif reconnaissable que sont les typologies d'espaces publics de Montréal, mises en lumière dans cette recherche.

Analyse transversale des espaces publics montréalais en termes de défis urbains

Vers la constitution d'un écosystème d'espaces publics pour chaque milieu de vie

Dans le Projet de ville dont s'est dotée la Ville de Montréal en vue de l'élaboration du prochain plan d'urbanisme et de mobilité, un certain nombre de « défis urbains » (p. 18) ont été identifiés, et plusieurs de ces défis reposent sur l'amélioration et la transformation des espaces de la métropole. Ces espaces, en effet, se voient conférés un certain nombre de mission d'importance à travers le document, comme inviter la population à vivre de manière plus active (p. 63), permettre un accès plus équitable à la biodiversité (p. 82) sans pour autant compromettre la vulnérabilité des écosystèmes (p. 83), favoriser les liens sociaux et le sentiment d'appartenance aux quartiers (p. 116), le tout dans une perspective inclusive (p. 119) et sécuritaire (p. 117) et en évitant par ailleurs la surprogrammation des espaces (p. 117).

Il va sans dire que les tâches ainsi identifiées pour les espaces urbains sont complexes et peuvent même paraître concurrentes à certains égards. De fait, notre recherche, qui s'intéresse à l'articulation entre la morphologie des espaces et leur appropriation, montre en fait que chaque lieu ne peut pas tout accomplir à la fois, mais se voit plutôt tiraillé entre des aspirations contraires qu'il est intéressant de mettre en tension pour voir comment émergent, justement, des usages novateurs. Dit autrement, chaque espace public doit faire des compromis, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il faille penser seulement en termes de typologies préétablies et leur coller des défis particuliers. Au contraire, des tensions similaires entre formalité et informalité, puis entre ouverture et intimité traversent l'ensemble du corpus des espaces publics étudiés ici.

Ces tensions peuvent même être à la base d'une autre typologie, plus transversale celle-là, qui indiquerait comment il est important pour chaque milieu de vie de posséder, non pas nécessairement tous les types d'espaces publics classiques, mais un portefeuille d'espaces qui permettent des appropriations différentes et complémentaires sur les deux axes identifiés ici, qu'importe que ceux-ci se déploient dans des parcs nature ou des friches.

Axe d'appropriation formelle/informelle

Les progrès récents dans l'utilisation des espaces publics mis en lumière par le placemaking et l'urbanisme transitoire, notamment, ont bien montré combien il est bénéfique de laisser une plus grande latitude aux citoyens ainsi qu'à différents organismes à but non lucratif dans leur façon d'occuper, et même d'intervenir sur l'espace public. Une convivialité semble en effet émerger de ces espaces où l'on peut s'installer à sa guise, ou encore déplacer le mobilier, sans avoir l'impression que des règles d'utilisation strictes s'imposent à nous et que l'espace est médicalisé par un aménagement surfait. Or, il s'avère que l'informalité, même si elle peut être encouragée en général — c'est notre impression — ne peut pas triompher partout car une programmation plus serrée de l'espace est parfois souhaitable, et peut demander un équilibrage complexe entre contrôle et laisser aller. Le cas du Parc du Mont-Royal, à cet égard, caractérise bien cette tension : on souhaite bien sûr que des usages citoyens comme les tam-tam continuent d'y émerger spontanément, mais des considérations de nature écologique, patrimoniale et touristique invitent également à anticiper avec soin l'usage d'autres secteurs du parc, comme le belvédère et certains sous-bois menacés par l'érosion. De la même manière, une friche urbaine porte en elle les germes d'une appropriation très informelle, notamment par des populations adolescentes qui en font un lieu d'expérimentation, mais on peut souhaiter qu'un encadrement plus strict permette de consolider, voire de sanctionner ces usages novateurs pour assurer une certaine pérennité, comme au Champ des possibles.

Tout compte fait, il semble surtout important que les espaces publics, qu'importe leur typologie, se complètent les uns les autres dans un spectre allant d'espaces où des appropriations plus informelles sont possibles à des espaces mixtes, jusqu'à des espaces plus formellement aménagés. Cette gradation peut s'établir entre des espaces d'une même typologie, comme entre artères commerciales par exemple, où une rue plus « guindée » peut fort bien coexister le long d'une autre rue où l'usage est plus « relâché », et ainsi de suite. L'articulation entre la rue Bellechasse, étudiée ici, et la rue Beaubien, constitue un bon exemple de paire d'artères parallèles qui offrent des expériences complémentaires à cet égard, la rue Bellechasse étant plus calme mais aussi plus informelle, tandis que Beaubien constitue une artère commerciale plus classique où les commerces dictent l'ambiance de la rue.

Axe d'espaces ouverts/intimes

L'espace public, par définition, est ouvert. Rien ne devrait en effet entraver l'accès à ces lieux qui appartiennent à la collectivité. Toutefois, il faut bien admettre du même coup que certaines appropriations sont tout aussi souhaitables, comme le fait d'occuper une table au parc avec un groupe le temps d'un barbecue ou d'un anniversaire, demandent au contraire qu'on puisse ériger autour de soi une bulle d'intimité invisible qui met temporairement à distance les autres usagers. Chaque espace urbain possède des formes qui encouragent tout un spectre d'utilisations différenciées : certains lieux sont par exemple accessibles et visibles de partout, et ne possèdent pas d'endroits où s'isoler confortablement pour prendre une pause, alors que d'autres espaces, comme les ruelles, possèdent la plupart du temps une ambiance intime, ce qui les rend peut-être moins inclusifs, mais plus facilement appropriable par les riverains pour les mêmes raisons. L'illusion sur le plan urbanistique consisterait ici à penser que chaque espace peut tout faire à la fois, comme il a été dit précédemment. Il vaut peut-être mieux prendre acte de ces aspirations contradictoires, constater qu'elles traversent toutes les typologies d'espaces publics, et souhaiter des milieux de vie comprenant à la fois des espaces publics intégralement ouverts à toutes les expressions citoyennes, d'autres qui mélangent ouverture et fermeture à des appropriations plus intimes, et d'autres enfin qui agissent comme des refuges — accessibles à tous, néanmoins — dans les quartiers.

Composition d'un écosystème d'espaces publics idéal pour chaque milieu de vie

Nous allons proposer ici quelques balises pour réfléchir à la constitution d'écosystèmes d'espaces publics équilibrés et équitables pour chaque milieu de vie, comme un arrondissement par exemple. Sans s'avancer ici sur le nombre et la taille des espaces nécessaires pour chaque milieu de vie, ni sur leurs besoins particuliers compte tenu de nombreux facteurs exogènes, on peut à tout de moins statuer qu'un écosystème riche sur le plan des appropriations devrait posséder, à tout le moins, un espace qui se situe à l'intersection des deux axes présentés ici, à savoir l'axe formel/informel et l'axe ouvert/intime. Pour illustrer cette typologie transversale et les différentes combinaisons qu'elle fait émerger, nous suggérons d'emprunter des noms d'espaces issus du langage courant pour imaginer, à titre indicatif, des typologies nouvelles, plus aptes peut-être à témoigner de la richesse des appropriations contemporaines qui transcendent les typologies d'espace public plus classiques :

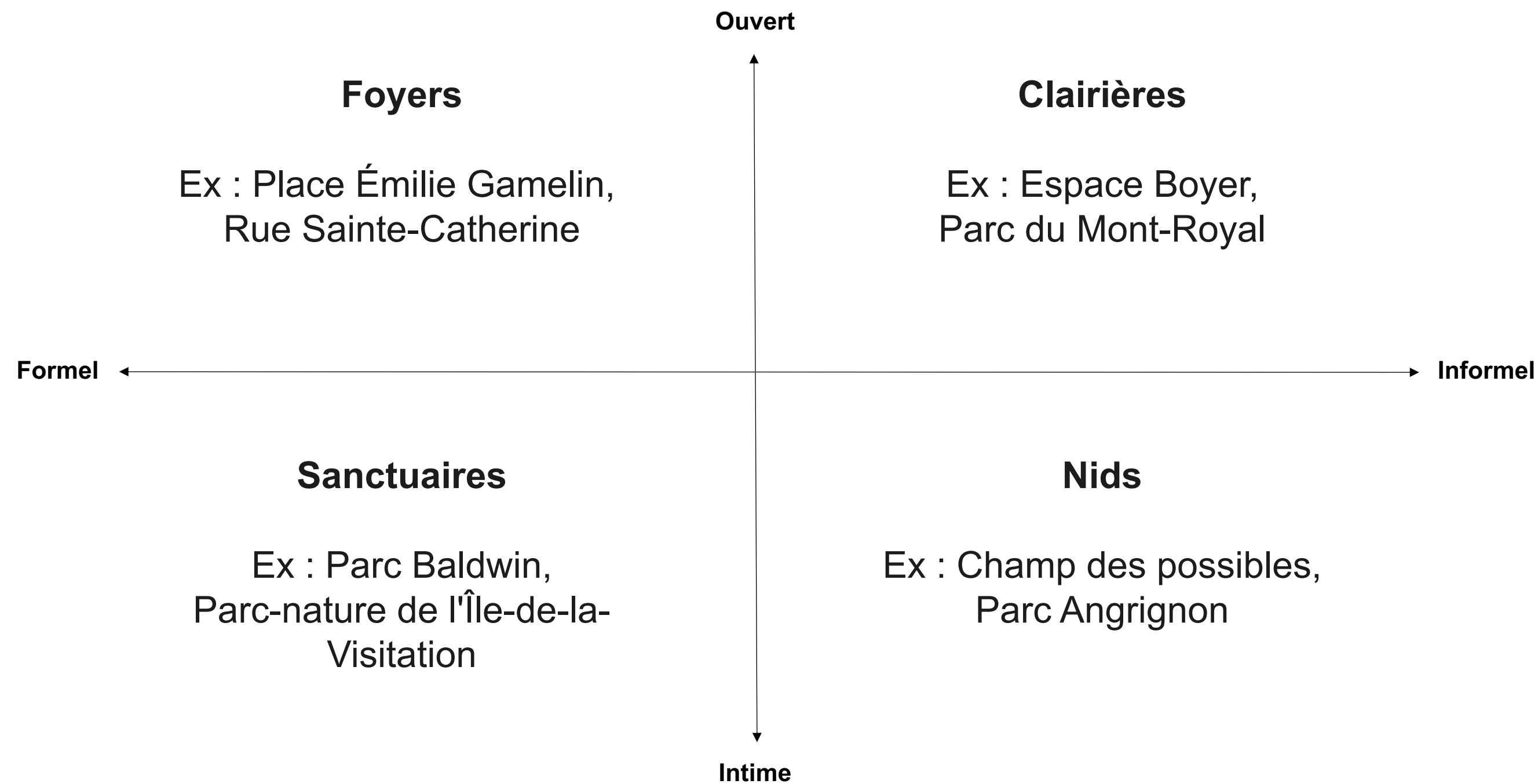
Foyers : il faut dans chaque milieu de vie au moins un espace formel qui est aussi ouvert et accessible, un haut lieu de centralité et de rassemblement qui constitue le cœur symbolique du quartier. Le « foyer » dans un théâtre est une galerie où le public se rassemble avant, aux entractes et après les spectacles pour voir et être vu, se rencontrer et échanger dans un contexte formel et déterminé par la forme des espaces.

Clairières : Il existe en forêt des espaces ouverts qui sont à la fois très accessibles, mais qui sont constamment renégociés par les différents usagers qui les traversent. Une clairière dans le contexte urbain serait un lieu à la fois accessible et informel, c'est-à-dire un endroit où les différentes appropriations peuvent se côtoyer sans se nuire, comme sur un site de placemaking, par exemple.

Sanctuaires : les lieux plus formels ne sont pas toujours monumentaux; certains, comme les squares montréalais, offrent une expérience sécurisante et intime. Ce sont des sanctuaires qui nous protègent momentanément du tumulte de la vie urbaine pour nous offrir, par exemple, la contemplation du paysage ou du patrimoine.

Nids : Dans un registre plus informel, les nids seraient des lieux intimes qui se logent dans l'espace urbain, mais où l'on pourrait recréer des ambiances se rapprochant des usages résidentiels, en s'installant par exemple pour la durée d'un repas entre amis dans une ruelle ou dans un grand parc où l'on peut s'isoler.

Composition d'un écosystème d'espaces publics idéal pour chaque milieu de vie

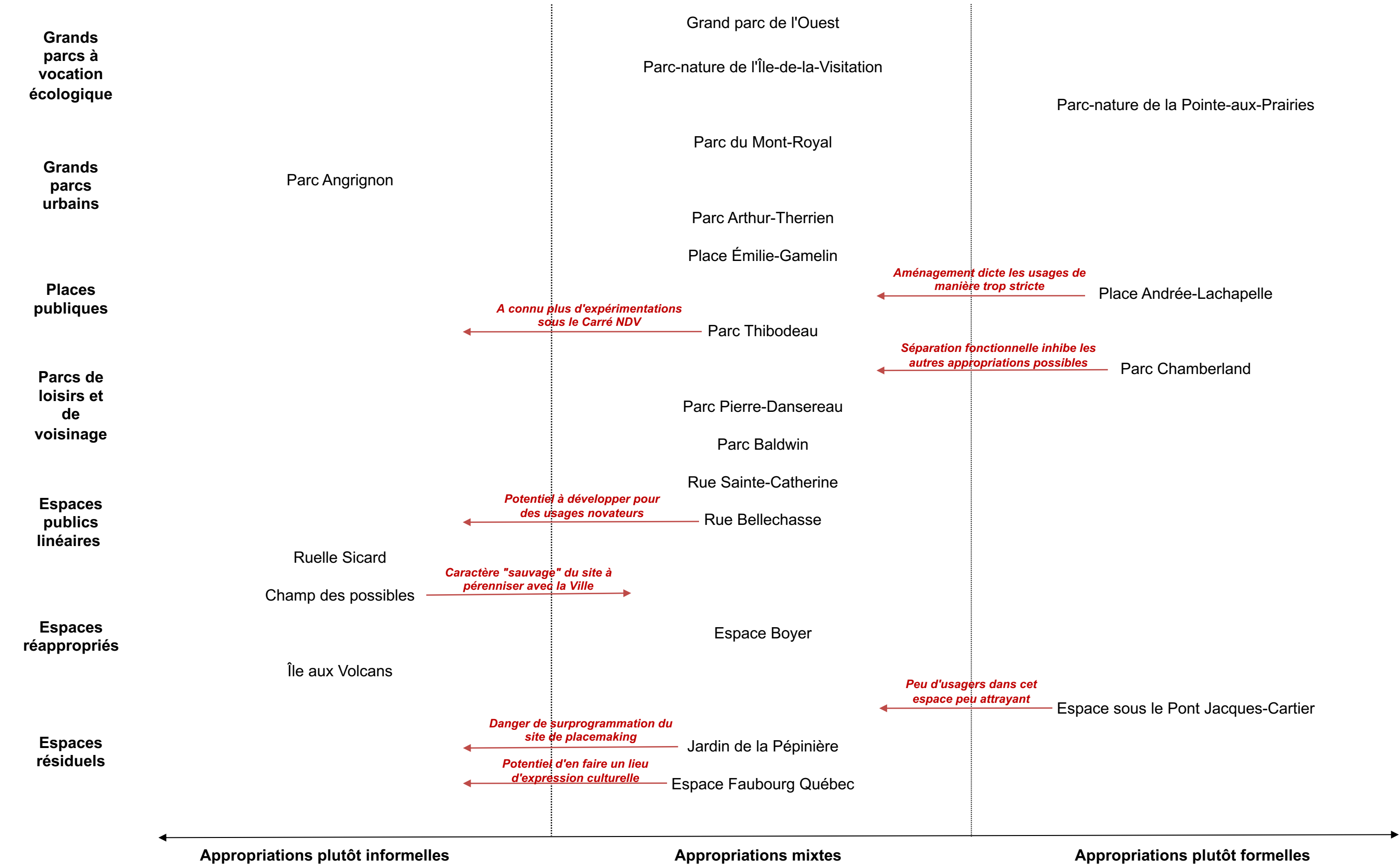


Analyse du corpus d'espaces publics selon les axes informel/formel et ouvert/intime

Les résultats d'analyse compilés dans les pages suivantes ne visent pas à déterminer où devrait se situer chaque typologie d'espace sur ces deux axes. Au contraire, il apparaît que des tensions similaires traversent l'ensemble des typologies, et que si certaines tendances générales émergent, il n'y a pas lieu par exemple de souhaiter que tout espace public aspire à trouver l'équilibre parfait entre formalité et informalité, ou entre ouverture et intimité. Ce qui a été tenté ici comme exercice de synthèse a consisté à identifier deux choses : d'abord, où se situe chaque espace étudié sur les deux spectres d'analyse : s'agit-il d'un espace où les appropriations sont généralement informelles, ou plutôt formelles, ou bien l'on retrouve un bon mélange des deux ? De la même façon, l'espace est-il plutôt ouvert, ou plutôt intime, ou encore les deux caractéristiques coexistent-elles ? Dans un deuxième temps, nous avons tenté d'identifier par des flèches rouges les défis urbains auxquels certains espaces font face. Cette deuxième tâche est plus interprétative, tant il s'agissait d'identifier des occasions ratées ou d'anticiper des problèmes futurs liés à l'équilibre précaire de ces lieux.

Il faut bien noter à cet effet que notre échantillon d'espace public s'est avéré, dans l'ensemble, en phase avec ce que l'on peut raisonnablement attendre d'eux en matière d'appropriation. Ici, nous reconnaissons que notre échantillonnage, dicté par un souci de représentativité, mais aussi de diversité, a promu plusieurs sites exemplaires qui, par le fait des expérimentations qui s'y produisent, servent de modèles pour d'autres espaces. Nul doute par exemple que la rue Bellechasse n'est pas représentative de la très grande majorité des rues montréalaise qui ne sont pas aussi bien équipées pour accueillir la mobilité douce, et c'est peut-être ainsi qu'il faut lire les données qui suivent : comme l'expression d'un potentiel de développement qui réside dans les espaces publics et qui pourrait se répandre partout ailleurs.

Analyse du corpus d'espaces publics sur l'axe informel/formel



Analyse du corpus d'espaces publics sur l'axe informel/formel

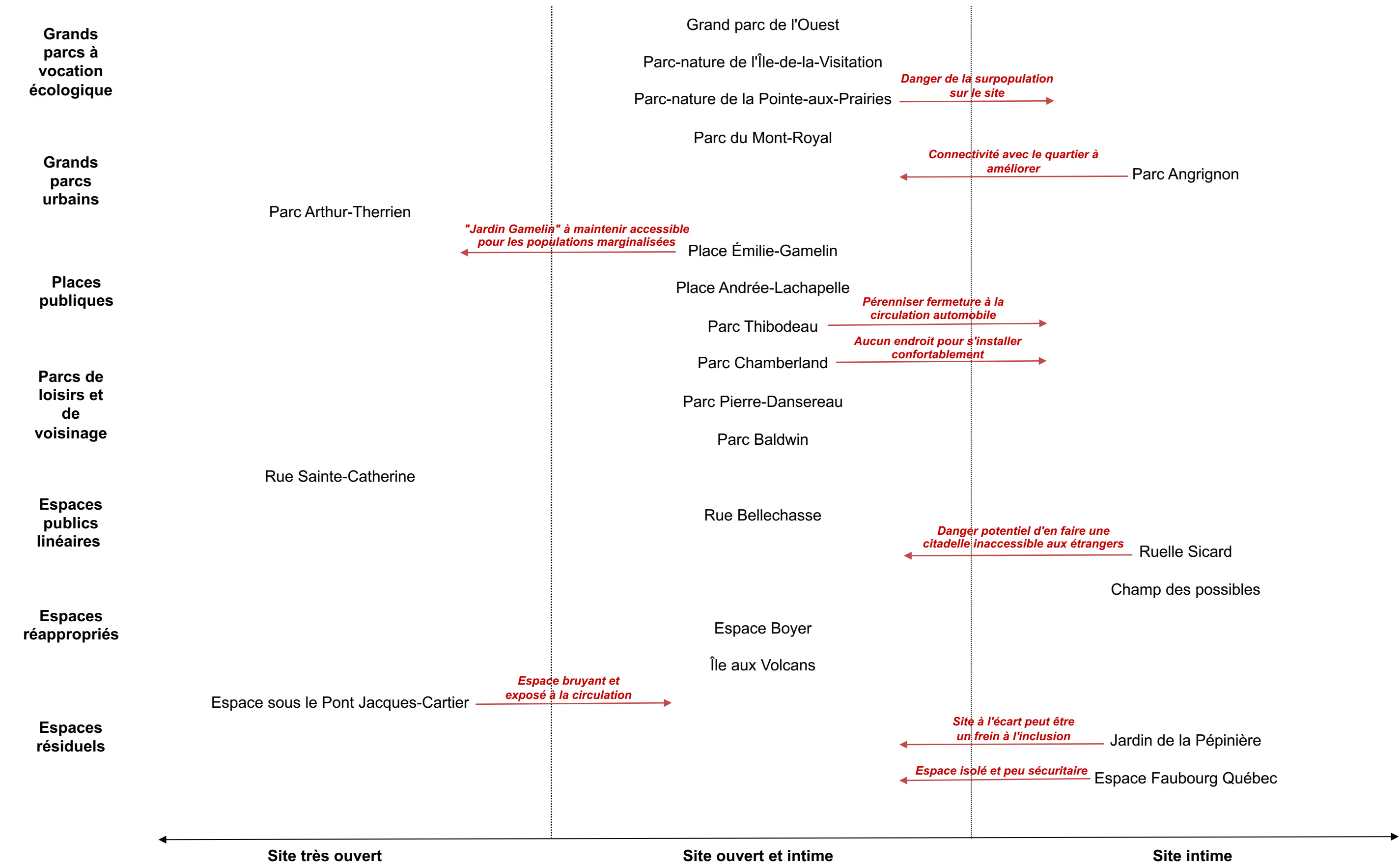
Dans l'ensemble, l'analyse montre qu'il est possible d'encourager des usages plus informels dans la plupart des espaces étudiés, et notamment les places publiques et les parcs de loisirs et de voisinage. Ces derniers, tradition oblige, semblent souvent planifiés d'une manière exagérément directive, et de nombreux exemples montréalais de marchés publics ou de fêtes de quartier montrent que le potentiel d'expérimentation reste sous-exploité dans de nombreux espaces.

Malgré tout, la plupart des espaces publics étudiés dans cette recherche arrivent à conjuguer des appropriations de plusieurs ordres, et un endroit comme le parc Pierre-Dansereau arrive même à articuler ces réalités dans un parc très finement conçu en offrant à la fois des activités organisées (jeux d'eau, parc d'enfants) et des espaces ouverts à des appropriations diverses.

Parmi les espaces où les appropriations sont plus structurées, on peut noter que le Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies est le seul qu'on ne souhaite pas voir investi de manière plus spontanée : ce parc se trouve dans un écosystème très fragile et il est compréhensible que ses aménagements limitent la dispersion des visiteurs dans la nature.

À l'inverse, les espaces « réappropriés » et « résiduels » sont de véritables laboratoires où l'expérimentation est encouragée, mais il s'avère parfois que les aménagements — même temporaires et modifiables — dans ces espaces courent le risque de les asphyxier en imposant, par exemple, une programmation culturelle bien précise dans un quartier qui possède plusieurs visages, et notamment les quartiers en gentrification. Ici, une certaine agilité sera nécessaire pour que les lieux d'expérimentation d'aujourd'hui ne deviennent pas les espaces figés demain.

Analyse du corpus d'espaces publics sur l'axe ouverture/intimité



Analyse du corpus d'espaces publics sur l'axe ouverture/intimité

Comme tout bon logement, la plupart des espaces publics étudiés possèdent à la fois des espaces ouverts, destinés à la coprésence avec autrui (comme le salon ou la salle à manger à la maison), mais aussi des lieux à l'écart qui, au même titre que la chambre ou le bureau, permettent de se reposer, de réfléchir, de passer un moment privilégié avec ses proches. Un site comme le Grand parc de l'Ouest permet un tel mélange, même si des lacunes sur le plan des transports collectifs limitent l'accès à ce lieu pour bien des Montréalais.

Certains de ces sites mixtes pourraient cependant miser sur davantage d'intimité, comme le parc de banlieue Chamberland qui, bien que calme, n'offre que des pelouses nues à quiconque voudrait investir les lieux pour un moment.

Les trois espaces linéaires étudiés ici présentent des niveaux d'ouverture très différents, ce qui traduit bien la variété des rues montréalaise. Une rue comme Sainte-Catherine Est est forcément accessible de partout et n'offre que très peu de recoins tranquilles, et ce même en période de piétonnisation, ce qui est normal. L'espace résiduel sous le pont Jacques-Quartier, quant à lui, n'offre pas une ouverture aussi heureuse, et pourrait certainement gagner en s'isolant un peu de son environnement immédiat. La rue Bellechasse montre quant à elle tout le potentiel d'une rue à la circulation apaisée, tandis que la ruelle Sicard représente bien ce type d'espace typiquement montréalais à l'interface des domaines privé et public.

En ce qui a trait justement aux sites plus intimes, il se déploient dans une gamme élargie de typologies, mais courent pour leur part le risque de devenir peu inclusifs à force de cultiver cette intimité. L'espace Faubourg Québec, par exemple, est très enclavé dans un secteur résidentiel, et sa canopée le rend potentiellement insécurisant, ce qui mériterait d'envisager qu'il soit mieux connecté au tissu d'espaces urbains du secteur environnant.

Bibliographie

Ouvrages théoriques

Allain, R. (Rémy). (2004). Morphologie urbaine : Géographie, aménagement et architecture de la ville. Colin. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39201221q>

Bosselmann, P. (1998). Representation of places : Really and realism in city design. University of California Press.

Broto, C. 19., Broto, C., Ferguson, N., Valles, O., & Bottura, R. (2012). Eléments de mobilier urbain. Links.

Ethier, G. (2022). La ville analogique : Repenser l'urbanité à l'ère numérique. Atelier 10.

Favole, P. (1995). Squares in contemporary architecture. Architectura & Natura Press. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37481952n>

Gatje, R. F. (2010). Great public squares : An architect's selection (1st ed). W.W. Norton & Co.

Guertin, P. S., Université Laval. Centre de recherches en aménagement et en développement., & Université Laval. Centre de recherches en aménagement et en développement. (1982). La dynamique spatiale du changement de forme architecturale : Étude de la morphologie urbaine de la haute ville de Québec. Université Laval, Centre de recherches en aménagement et en développement.

Jenkins, E. J. (2008). To scale : One hundred urban plans. Routledge. <http://catdir.loc.gov/catdir/toc/ecip0710/2007006403.html>

Kottas, D., & Broto i Comerma, C. (2007). Places et espaces publiques [sic]. [Links Books]. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41146656b>

Laplante, J. de. (1990). Les parcs de Montréal : Des origines à nos jours. Méridien. <https://bac-lac.on.worldcat.org/oclc/231852422>

Lynch, K. (1970). The image of the city. MIT Press.

Moudon, A. V., & Moudon, A. V. (1987). Public streets for public use. Van Nostrand Reinhold.

Panerai, P., Depaule, J.-C., Demorgon, M., Demorgon, M., & Depaule, J.-C. (1999). Analyse urbaine. Éditions Parenthèses. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb370750767>

Picon-Lefèbvre, V., & Picon-Lefèbvre, V. (1997). Les espaces publics modernes : Situations et propositions. Editions du Moniteur. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36176346d>

Racine, F. et al. (2022). Lire et comprendre les environnements bâtis au Québec: la morphologie urbaine au service d'une démarche d'aménagement durable, Presses de l'Université de Québec, Québec.

Sablet, M. de. (1991). Des espaces urbains agréables à vivre : Places, rues, squares et jardins (2e éd. augm. et mise à jour). Éditions du moniteur.

Stevens, Q., & Dovey, K. (2022). Temporary and Tactical Urbanism:(Re) assembling Urban Space. Taylor & Francis.

Cartographie

Ville de Montréal - Service des infrastructures du réseau routier (2017-2022). Sélection 31H12-010-2736_2017-2022 à 31H05-010-3030_2017-2022 [cartographie vectorielle]. Édition 2016, 1 : 1000, Données ouvertes – cartographie de base, Division de la géomatique, Montréal.

Sources pour les fiches

À propos. (s. d.). Amis du champ des possibles. Consulté 7 février 2023, à l'adresse <https://champdespossibles.org/a-propos/>

Aménagement des terrains situés sous le pont Jacques-Cartier | PJCCI. (s. d.). Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://jacquescartierchamplain.ca/fr/structures/pont-jacques-cartier/amenagement-terrains/>

Capsules historiques | AHMHM. (s. d.). Consulté 7 février 2023, à l'adresse <https://histoiremhm.org/capsules-historiques>

Auger, N. (2021, août 23). Le Jardin de la Pépinière : Le nouveau lieu de rencontre du quartier Hochelaga-Maisonneuve ouvre ses portes cette semaine. 24 heures. <https://www.24heures.ca/2021/08/23/le-jardin-de-la-pepiniere-un-nouveau-lieu-de-rencontre-du-quartier-hochelaga-maisonneuve-ouvre-ses-portes-cette-semaine>

Campeau C.-E. (1958). Le quartier ouest de la Cité de Saint-Laurent. Architecture-Bâtiment-Construction, 144 (Avril), 65-69. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2673725>

Beaudry, G. (2020, août 15). TOP 20 des plus belles ruelles vertes à Montréal! Mes Quartiers. <https://mesquartiers.wordpress.com/2020/08/15/top-20-des-plus-belles-ruelles-vertes-a-montreal/>

Cadieux, R. (s. d.). CENTRALE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES. Espace Faubourg Québec | Ville de Montréal. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/en/places/espace-faubourg-quebec>

Grand parc de l'Ouest | Réalisons Montréal. (s. d.). Consulté 26 janvier 2023, à l'adresse <https://www.realisonsmtl.ca/grandparcouest>

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?zone=oui&requete=simple&id=1090

Gratte-ciel, cascades d'eau / rues, ruisseau... une construction. (s. d.). Bureau d'Art Public – Ville de Montréal. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/gratte-ciel-cascades-deau-rues-ruisseau-une-construction/>

Histoire : Le parc Arthur-Therrien, il y a 50 ans. (2021, octobre 6). Explore Verdun IDS. <https://exploreverdunids.com/histoire-le-parc-arthur-therrien-il-y-a-50-ans/>

Hochelaga-Maisonneuve, V. de M.-A. M.-. (s. d.). Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/programme-dimplantation-de-rues-pietonnes-et-partagees-de-la-ville-de-montreal-629439513.html>

ICI.Radio-Canada.ca, Z. S.-. (2017, avril 2). Un parc sous le pont Jacques-Cartier. Radio-Canada.ca; Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1025842/montreal-pont-jacques-cartier-amenagement-revitalisation-vert-mobilite-pieton-cycliste-centre-ville>

La place Boyer sera ouverte au public dès vendredi. (s. d.). Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://journalmetro.com/local/rosemont-la-petite-patrie/2478213/la-place-boyer-sera-ouverte-au-public-des-vendredi/>

Le Champ des Possibles. (s. d.). WWF.CA. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://wwf.ca/fr/biopolis-projects/champ-des-possibles/>

Sources pour les fiches (suite)

Le Concept – blanc. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://galerieblanc.com/le-concept/>

Le Jardin de la Pépinière—La Pépinière. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://www.pepiniere.co/jardin-pepiniere>

Les amis de la montagne (s.d.) Le Mont-Royal carte touristique [carte]. https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/sites/default/files/carte_mont-rooyal_rv.pdf

L'Île aux Volcans—Place publique pour enfants. (s. d.). castor et pollux. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <http://castoretpollux.co/portfolio/lile-aux-volcans/>

OUQ, développement durable. (s. d.). Parc Pierre-Dansereau : Un parc de quartier résilient pour une gestion écologique des eaux pluviales. Répertoire de l'OUQ. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://repertoireouq.com/projet/parc-pierre-dansereau-un-parc-de-quartier-resilient-pour-une-gestion-ecologique-des-eaux-pluviales/>

Parc Arthur-Therrien. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/toponymie/toponymes/parc-arthur-therrien>

Parc Baldwin. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/toponymie/toponymes/parc-baldwin>

Parc Baldwin | Chronologie de Montréal. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://chronomontreal.uqam.ca/chronologie/691-parc-baldwin>

Parc Joseph-Thibaudeau—Montréal (Ville). (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=450577

Parc Thibodeau. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/toponymie/toponymes/parc-thibodeau>

Paré, J. (2021, août 24). Le Jardin de la Pépinière : Une nouvelle grande terrasse dans MHM. Journal Métro. <https://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/2684922/le-jardin-de-la-pepiniere-une-nouvelle-grande-terrasse-dans-mhm/>

Place Andrée Lachapelle. (s. d.). INT Design. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://int.design/fr/projets/place-andree-lachapelle/>

Place Andrée-Lachapelle. (s. d.). Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/toponymie/toponymes/place-andree-lachapelle>

Place publique pour enfants | L'île aux volcans | Réalisons Montréal. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://www.realisonsmtl.ca/placedesenfants>

QMI, A. (2021, août 14). Des places en l'honneur d'Andrée Lachapelle et Monique Mercure. Le Journal de Québec. <https://www.journaldequebec.com/2021/08/13/des-places-en-lhonneur-dandree-lachapelle-et-monique-mercure>

QMI, E. D. / A. (2013, juin 16). Un parc sous le viaduc Notre-Dame. Le Journal de Montréal. <https://www.journaldemontreal.com/2013/06/16/un-parc-sous-le-viaduc-notre-dame>

Quartier des spectacles | Place Émilie-Gamelin. (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://www.quartierdesspectacles.com/fr/lieu/29/place-emilie-gamelin/>

Réaménagement du parc de l'Espoir | Réalisons Montréal. (s. d.-a). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://www.realisonsmtl.ca/parcdelespoir>

Réaménagement du parc de l'Espoir | Réalisons Montréal. (s. d.-b). Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://www.realisonsmtl.ca/parcdelespoir/photos/12760>

Rue de Bellechasse—Montréal (Ville). (s. d.). Consulté 6 février 2023, à l'adresse https://toponymie.gouv.qc.ca/CT/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=213107

Sources pour les fiches (suite)

Ville de Montréal—Portail officiel—Détail du communiqué. (s. d.-a). [Web page]. Ville de Montréal. Consulté 3 février 2023, à l'adresse http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=33847

Ville de Montréal—Portail officiel—Détail du communiqué. (s. d.-b). [Web page]. Ville de Montréal. Consulté 6 février 2023, à l'adresse http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=5798,42657625&_schema=PORTAL&id=12543&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiqués

Ville de Montréal (s.d.). Espace Boyer. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/lieux/espace-boyer>

Ville de Montréal (s.d.). Grand parc de l'Ouest : Un projet collectif d'envergure. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/articles/grand-parc-de-louest-un-projet-collectif-denvergure-34237>

Ville de Montréal (s.d.). Les piétonnisations au cœur de Ville-Marie. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/articles/les-pietonnisations-au-coeur-de-ville-marie-5189>

Ville de Montréal (s.d.). L'espace Boyer vous attend dans RPP! Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/articles/lespace-boyer-vous-attend-dans-rpp-6020>

Ville de Montréal (s.d.). L'île aux volcans. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/lieux/lile-aux-volcans>

Ville de Montréal (s.d.). MHM annonce de nouvelles dénominations de lieux. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/actualites/mhm-annonce-de-nouvelles-denominations-de-lieux-37329>

Ville de Montréal (s.d.). Parc Angrignon. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/lieux/parc-angrignon>

Ville de Montréal (s.d.). Parc Pierre-Dansereau. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/lieux/parc-pierre-dansereau>

Ville de Montréal (s.d.). Place Émilie-Gamelin. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/lieux/place-emilie-gamelin>

Ville de Montréal (s.d.). Place Hector-Prud'homme. Consulté 6 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/lieux/place-hector-prudhomme>

Ville de Montréal (s.d.). Travaux du MIL Montréal : Actualités et impacts. Consulté 3 février 2023, à l'adresse <https://montreal.ca/articles/travaux-du-mil-montreal-actualites-et-impacts-12975>

Ville de Montréal (2022, décembre 21). Parc du Mont-Royal. <https://montreal.ca/lieux/parc-du-mont-royal>

Ville de Montréal (2023 février 18). Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. <https://montreal.ca/lieux/parc-nature-de-lile-de-la-visitation>

Ville de Montréal (2023, mars 5). Parc Arthur-Therrien. <https://montreal.ca/lieux/parc-arthur-therrien>